CB2A AUTORISATION VERSION REGROUPEE

"Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2° et 3° de l'article L.122.5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122.4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335.2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle".

SOMMAIRE

CB2A	A AUTORISATION VERSION REGROUPEE	1
1.	Structure du document	2
2.	Présentation du document	
3.	Utilisation des versions	5
4.	Intégration des versions et addenda 4.1. Intégration de la version 1.1.2. 4.2. Intégration de la version 1.1.3. 4.3. Intégration de la version 1.1.4. 4.4. Intégration de la version 1.1.5 – Service additionnel P2FL. 4.5. Intégration de la version 1.1.A – Service additionnel PLBS. 4.6. Intégration de l'Addendum v2 - Paiement sans contact. 4.7. Intégration de l'Addendum n°2 – CVM Results. 4.8. Intégration de l'Addendum n°3 v2 – Redressement et autorisation partielle. 4.9. Intégration de l'Addendum n°4 v2 - Paiement sans contact. 4.10. Intégration de l'Addendum n°5 – Transfert de fonds. 4.11. Intégration de l'Addendum n°6 v2 – Portefeuilles numeriques	
	4.12 Intégration des évolutions liées aux questions forum	21

1. STRUCTURE DU DOCUMENT

Ce document est composé des volumes suivants :

Volume 0 : Présentation du document

Volume 1 : Principes généraux

Volume 2 : Dictionnaire des champs de données.

Volume 3.1 : Gestion de réseaux

Volume 3.2 : Paiement de proximité/Paiement sur automate

Volume 3.3 : Vente à distance/Vente à distance sécurisée

Juillet 2014 Volume 0 3

2. PRESENTATION DU DOCUMENT

2.1. **PREAMBULE**

Cette version consolide dans un document unique toutes les versions des protocoles CB2A Autorisation listées dans le paragraphe suivant.

Cette version est uniquement éditoriale : elle ne modifie pas le contenu des versions qu'elle inclut.

Cette version dite « regroupée » ne porte pas de numéro de version : les numéros de versions tels que gérés actuellement sont conservés.

2.2. LISTE DES VERSIONS REGROUPEES DANS CE DOCUMENT

Version CB2A AUTO	Date parution	Commentaire
1.1.2	Avril 2003	Version de base
1.1.3	Juin 2004	Service additionnel VAD sécurisée / Paiement récurrent / Automate de location / Automate bancaire multiservice Sur base 1.1.2
1.1.4	Avril 2005	Vente A Distance Sécurisée (VADS) Annule et remplace VAD sécurisée 1.1.3 Base 1.1.2 - 1.1.3
1.1.5	Janvier 2006	Paiement Face à Face pour la Location (P2FL) Base 1.1.2 - 1.1.3 - 1.1.4
1.1.A	Mars 2008	Paiement pour la Location de Biens et Services (PLBS) Base 1.1.2 - 1.1.3 - 1.1.4
Addendum v2	Décembre 2009	Paiement sans contact v2 Addendum aux versions 1.1.2 - 1.1.3 - 1.1.5 - 1.1.A (Annule et remplace l'addendum sans contact de décembre 2008)
Addendum n°2	Février 2011	CVM Results Addendum aux versions 1.1.2 - 1.1.3 - 1.1.5 - 1.1.A - add. PSC
Addendum n°3 v2	Mai 2012	Redressement et autorisation partielle Addendum aux versions 1.1.2 - 1.1.3 - 1.1.4 - 1.1.A - add. v2 PSC - add. n°2 (Annule et remplace l'addendum n°3 de juin 2011)
Addendum n°4 v2	Mai 2012	Sans contact Addendum aux versions 1.1.2 - 1.1.3 - 1.1.4 - 1.1.A - add. v2 PSC - add. n°2 - add. n°3 v2 (Annule et remplace l'addendum n°4 de décembre 2011)
Addendum n°5	Janvier 2012	Transfert de fonds Addendum aux versions 1.1.2 - 1.1.3 - 1.1.4 - 1.1.A - add. n°2 - add. n°3
Addendum n°6 v2	Mars 2013	Portefeuilles numériques Addendum aux versions 1.1.2 - 1.1.3 - 1.1.4 - 1.1.A - add. n°2 - add n°3 (Annule et remplace l'addendum n°6 de juin 2012)

Juillet 2014 Volume 0 **CB2A Autorisation**

MODE DE CONSTITUTION DU DOCUMENT 2.3.

2.3.1. Regroupement des dictionnaires

Un dictionnaire commun rassemble toutes les données et valeurs présentes dans les différentes spécifications inclues dans le regroupement.

Le cas échéant, les valeurs spécifiques à une version sont indiquées.

2.3.2. Regroupement des services

Les services suivants sont regroupés au sein du service Paiement de Proximité/Paiement sur automate (Volume 3.2) :

- Paiement de proximité
- Paiement sur automate
- Paiement sur automate de location
- Paiement sur automate bancaire multiservice
- Paiement face à face pour la location (P2FL)
- Paiement pour la location de biens et services (PLBS) en mode proximité

Les services suivants sont regroupés au sein du service Vente à distance/Vente à distance sécurisée (Volume 3.3) :

- Vente à distance
- Vente à distance sécurisée
- Paiement récurrent
- Paiement pour la location de biens et services (PLBS) en mode VAD

Les services suivants ne sont pas intégrés dans le document :

- Télépaiement
- Délivrance de certificat
- Rechargement de porte-monnaie électronique

Tableaux de protocole 2.3.3.

Les conditions de présence des données dans les tableaux de protocole sont fusionnées lorsque le regroupement l'impose.

Les modes « en contact » et « sans contact » sont décrits au sein des mêmes messages.

2.3.4. Détail des étapes de constitution

L'intégration des différentes versions et addenda a été faite en suivant la chronologie des versions.

Le chapitre 4 Intégration des versions et addenda détaille les aménagements nécessaires à l'intégration de chaque document ; ce détail permet de reconstituer les étapes intermédiaires qui aboutissent au document final.

3. UTILISATION DES VERSIONS

Le tableau ci-dessous liste pour chaque service de paiement le numéro de version CB2A Autorisation utilisable.

Service de paiement	Versions CB2A Autorisation
Paiement de proximité	1.1.2, 1.1.3, 1.1.4
Paiement sur automate	1.1.2, 1.1.3, 1.1.4
Vente à distance	1.1.2, 1.1.3, 1.1.4
Vente à distance sécurisée	1.1.4
Paiement face à face pour la location (P2FL)	1.1.5
Paiement pour la location de biens et services (PLBS)	1.1.A
Paiement récurrent	1.1.3, 1.1.4
Paiement sur automate de location	1.1.3, 1.1.4
Paiement sur automates bancaires multiservices	1.1.3, 1.1.4

Le tableau ci-dessous donne pour chaque version CB2A Autorisation la liste des modes d'acquisition des données porteur possibles.

	Mode d'acquisition des données porteur						
Version CB2A Autorisation	Carte en mode contact	Carte en mode sans contact (1)	Porteur non présent - Vente à distance	Porteur non présent - VADS			
1.1.2	Х	Х	Х	-			
1.1.3	Х	Х	Х	-			
1.1.4	Х	X (2)	Х	Х			
1.1.5	Х	-	-	-			
1.1.A	Х	X	X	Х			

(1) : Dans ce document, le mode sans contact ne peut être utilisé ni pour le transfert de fonds ni pour les portefeuilles numériques

(2) : Pour cette version le paiement en mode sans contact n'est possible que pour les terminaux ayant implémenté l'addendum n°4 v2

Le tableau ci-dessous indique pour chaque version CB2A Autorisation la possibilité ou non d'utiliser un service ajouté par un des addenda CB2A Autorisation.

Version CB2A Autorisation	Autorisation partielle	Transfert de fonds	Portefeuilles numériques
1.1.2	X	Х	-
1.1.3	Х	X	-
1.1.4	-	X	X
1.1.5	-	-	-
1.1.A	X	Х	Х

4. INTEGRATION DES VERSIONS ET ADDENDA

4.1. <u>INTEGRATION DE LA VERSION 1.1.2</u>

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
				Le service de télépaiement (Volume 3.4) n'est pas intégré
				Le service de délivrance de certificat (Volume 3.5) n'est pas intégré
				Le service de rechargement de porte-monnaie électronique (Volume 3.6) n'est pas intégré
				Le contenu du volume des services additionnels (Volume 4) est intégré à
				d'autres volumes
Volume 2 DICO				Le dictionnaire additionnel VADS (Volume 4.1) est intégré dans le dictionnaire commun
				Modifications éditoriales
				 Suppression des données ou des valeurs spécifiques à CB2A fichier ou RCB
				 Suppression des références et des données spécifiques au traitement des cartes B4-B0'
				 Suppression des valeurs « réservées CB » et « réservées national »
				 La description des champs ou types « obligatoirement absents » ne contient plus que le format de la donnée
				Suppression des exemples de format de données fichier
				 Suppression des conditions de présence des données Suppression des références à l'EBCDIC
				Remplacement des références « EMV 96 » en « EMV »
				Remplacement du terme RCB par e-rsb
				Remplacement du terme EUROPAY par Mastercard
				Liste des identifiants de messages
				 Suppression des messages 0101, 0120, 0121, 0130, 0300, 0310, 0320, 0330, 0344, 0340, 0401, 0801
				Champs ou types supprimés: 6, 10, 40, 45, 44 type AD, 44 type BA, 44 type BD, 47 type 71, 47 type 72, 48, 51, 55 type 5F25, 55 type DFA0, 55 type DFA1, 55 type DFA2, 55 type
				DFA3, 55 type DFA4, 55 type DFA5, 55 type DFA6, 55 type DFA7, 55 type DFA8, 55 type DFA9, 55 type DFAA, 55 type DFC0, 55 type DFD0, 56, 59 type 0103, 59 type 0206, 59 type 0208, 59 type 0209, 59 type 020A, 59 type 020C, 59 type 0402, 59 type 0403, 59 type 0404, 59 type 0405, 59 type 0406, 59 type 0408, 59 type 0500, 59 type 0501, 59 type 0600, 59 type
		3		0601, 59 type 0602, 60, 61, 64, 71, 91, 100, 101, 116, 117, 128 Champ « Code de traitement »
				Modification/précision de la définition du champ Description de la transaction :
				 Suppression des valeurs 01, 80, 81 Type de compte affecté au débit :
				Suppression de la valeur 30
		6		Suppression du champ « Montant de la facturation du porteur »
		10		Suppression du champ « Taux de conversion de la facturation du porteur »
		11		Champ « Numéro d'audit » Modification/précision de la définition du champ
		12		Champ « Heure locale de la transaction » Modification/précision de la définition du champ
		13		Champ « Date locale de la transaction » Modification/précision de la définition du champ
		14		Champ « Date d'expiration » Modification/précision de la définition du champ
		18		Champ « Code activité de l'accepteur » La norme utilisée est l'ISO 18245
				Suppression de la référence aux réseaux internationaux
		22	1	Champ « Mode de lecture du système d'acceptation »
				Modification/précision de la définition du champ
				Mode de lecture du numéro porteur

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
				Suppression de la valeur 90
		0.5		Suppression des deux tableaux de correspondance
		25		Champ « conditions de la transaction au point de service » Suppression des valeurs : 05, 51
		26		Suppression du champ « Longueur du code confidentiel »
		27		Champ « Longueur du numéro d'autorisation »
				Modification/précision de la définition du champ
		35		Champ « Piste ISO2 »
				Modification/précision de la définition du champ
		37		Champ « numéro de référence »
				Suppression de la définition du champ
		38		Champ « autorisation, réponse d'authentification ».
		39		Modification/précision de la définition du champ Champ « code réponse »
		39		Modification/précision de la définition du champ
				Suppression des valeurs : 15, 19, 24, 26, 27, 28, 29, 38, 55, 75, 76
		40		Suppression du champ « Code de restriction de service »
		41		Champ « Identification du système d'acceptation »
				Modification/précision de la définition du champ
		44		Champ « Données complémentaires de réponse »
			AB	Le type « Erreur de sécurité » est conservé
			AC	Type « Conversion de champ »
			AD	Modification/précision de la définition du champ Suppression du type « Précision de la cause du refus ou de l'accord»
			AF	Type « Code activation service »
			A	Le code 4 « Activer téléchargement » devient RUF
			ВА	Suppression du type « Montant maximum pour lequel une autorisation
				pourra être délivrée »
			BD	Suppression du type « Numéro d'IB »
			CA	Type « informations relatives au traitement du CVV et du CVC »
				Suppression de la définition du type
			СВ	Type « informations relatives au contrôle du cryptogramme »
		45		Suppression de la définition du champ Suppression du champ « Piste ISO 1 »
		47		Champ données complémentaires nationales »
		7'	71	Suppression du type « Code de changement d'état du champ 22 »
			72	Suppression du type «Information sur contrôle d'intégrité pis
				magnétique »
		48		Suppression du champ « Données de sécurité »
		51		Suppression du champ « Code monnaie de la facture du porteur »
		52		Suppression du champ « Code confidentiel chiffré «
		53		Champ « informations liées à la sécurité »
				Modification/précision de la définition du champ
		55	5F25	Champ « données liées aux cartes à microcircuit »
			9F03	Suppression du type «Application effective date » Type « Amount other »
			9103	Modification/précision de la définition du champ
			9F06	Type « Application identifier (AID) »
				Modification/précision de la définition du champ
			DF80	Type « résultats des traitements effectués sur le microcircuit »
			DF80	Type « résultats des traitements effectués sur le microcircuit » Modification/précision de la définition du champ
			DF80	Type « résultats des traitements effectués sur le microcircuit » Modification/précision de la définition du champ Suppression des codes 10, 11, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 3
				Type « résultats des traitements effectués sur le microcircuit » Modification/précision de la définition du champ Suppression des codes 10, 11, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 3 32, 40
			DF80	Type « résultats des traitements effectués sur le microcircuit » Modification/précision de la définition du champ Suppression des codes 10, 11, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 3 32, 40 Type « type d'application carte »
				Type « résultats des traitements effectués sur le microcircuit » Modification/précision de la définition du champ Suppression des codes 10, 11, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 3 32, 40 Type « type d'application carte » • Suppression du code 1
			DF81	Type « résultats des traitements effectués sur le microcircuit » Modification/précision de la définition du champ Suppression des codes 10, 11, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 3 32, 40 Type « type d'application carte » • Suppression du code 1 • Modification du libellé du code 2
				Type « résultats des traitements effectués sur le microcircuit » Modification/précision de la définition du champ Suppression des codes 10, 11, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 3 32, 40 Type « type d'application carte » • Suppression du code 1 • Modification du libellé du code 2 Suppression du type « CAI émetteur »
			DF81	Type « résultats des traitements effectués sur le microcircuit » Modification/précision de la définition du champ Suppression des codes 10, 11, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 3 32, 40 Type « type d'application carte » • Suppression du code 1 • Modification du libellé du code 2 Suppression du type « CAI émetteur »
			DF81 DFA0 DFA1 DFA2	Type « résultats des traitements effectués sur le microcircuit » Modification/précision de la définition du champ Suppression des codes 10, 11, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 3 32, 40 Type « type d'application carte » • Suppression du code 1 • Modification du libellé du code 2 Suppression du type « CAI émetteur » Suppression du type « Données internes de la carte utilisées dans le calc du CAI émetteur » Suppression du type « Elément d'authentification du microcircuit »
			DF81 DFA0 DFA1	Type « résultats des traitements effectués sur le microcircuit » Modification/précision de la définition du champ Suppression des codes 10, 11, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 3 32, 40 Type « type d'application carte » • Suppression du code 1 • Modification du libellé du code 2 Suppression du type « CAI émetteur » Suppression du type « Données internes de la carte utilisées dans le calc du CAI émetteur » Suppression du type « Elément d'authentification du microcircuit » Suppression du type « Données de calcul de l'élément d'authentification of
			DFA0 DFA1 DFA2 DFA3	Type « résultats des traitements effectués sur le microcircuit » Modification/précision de la définition du champ Suppression des codes 10, 11, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 3 32, 40 Type « type d'application carte » • Suppression du code 1 • Modification du libellé du code 2 Suppression du type « CAI émetteur » Suppression du type « Données internes de la carte utilisées dans le calc du CAI émetteur » Suppression du type « Elément d'authentification du microcircuit » Suppression du type « Données de calcul de l'élément d'authentification of microcircuit ou du certificat carte à mémoire »
			DFA0 DFA1 DFA2 DFA3 DFA4	Type « résultats des traitements effectués sur le microcircuit » Modification/précision de la définition du champ Suppression des codes 10, 11, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 3 32, 40 Type « type d'application carte » • Suppression du code 1 • Modification du libellé du code 2 Suppression du type « CAI émetteur » Suppression du type « Données internes de la carte utilisées dans le calc du CAI émetteur » Suppression du type « Elément d'authentification du microcircuit » Suppression du type « Données de calcul de l'élément d'authentification de microcircuit ou du certificat carte à mémoire » Suppression du type « Certificat carte à mémoire »
			DFA0 DFA1 DFA2 DFA3	Type « résultats des traitements effectués sur le microcircuit » Modification/précision de la définition du champ Suppression des codes 10, 11, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 3 32, 40 Type « type d'application carte » • Suppression du code 1 • Modification du libellé du code 2 Suppression du type « CAI émetteur » Suppression du type « Données internes de la carte utilisées dans le calc du CAI émetteur » Suppression du type « Elément d'authentification du microcircuit » Suppression du type « Données de calcul de l'élément d'authentification of microcircuit ou du certificat carte à mémoire » Suppression du type « Certificat carte à mémoire » Suppression du type « Elément discriminant utilisé pour le calcul de l'elément d'authentification du microcircuit ou du certificat carte à mémoire »
			DFA0 DFA1 DFA2 DFA3 DFA4	Type « résultats des traitements effectués sur le microcircuit » Modification/précision de la définition du champ Suppression des codes 10, 11, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 3 32, 40 Type « type d'application carte » • Suppression du code 1 • Modification du libellé du code 2 Suppression du type « CAI émetteur » Suppression du type « Données internes de la carte utilisées dans le calc du CAI émetteur » Suppression du type « Elément d'authentification du microcircuit » Suppression du type « Données de calcul de l'élément d'authentification de microcircuit ou du certificat carte à mémoire » Suppression du type « Certificat carte à mémoire »

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
				du CAI télépaiement »
			DFA8	Suppression du type « Code exposant »
			DFA9	Suppression du type « Code devise carte »
			DFAA	Suppression du type « Mot d'état final du microcircuit »
			DFC0 DFD0	Suppression du type « Mode de traitement de la puce » Suppression du type « Card authentication results code »
		56	DFD0	Suppression du type « Card authentication results code » Suppression du champ « Evolution de version STUR »
		58		Champ « Identification de la machine ayant répondu »
				Modification/précision de la définition du champ
		59		Données nationales
				Suppression de la définition du champ
			0101	Code « code raison du message »
				• Suppression des codes : 1000, 1002, 1003, 1007, 1151, 1152, 1153, 1154, 3000, 3001, 3002, 3003, 4001, 4002, 4003, 4004
				4005, 4006, 4014, 4015, 4017, 4018, 4019, 4020, 4021 • Modification/précision de la définition
			0103	Suppression du type « Date de début de validité de la carte »
			0200	Type « Environnement réglementaire et technique de la transaction"
			0200	Suppression des valeurs : 00, 23, 31, 32, 34, 35, 61, 62, 84
				 Modification de la définition des valeurs : 43, 48
				 Ces valeurs deviennent RUF: 44, 52, 53
				Modification de la définition du type
			0206	Suppression du type « Type d'acteur »
			0208	Suppression du type « Durée de validité d'une facture pré-autorisée »
			0209	Suppression du type « Résultat du contrôle de flux »
			020A	Suppression du type « Action sur l'application B4-B0' »
			020B	Type « Type d'application du système d'acceptation » Modification/précision de la définition du champ Octet 1 :
				• Suppression des valeurs 10, 30 Octet 2 :
				 Suppression des valeurs 23, 31, 32, 34, 35, 61, 62, 84, A0-A9 Modification du libellé de la valeur 43, 48
			020C	Ces valeurs deviennent RUF : 44, 52 Suppression du type « Identifiant technique du TAD »
			0301	Type « Informations relatives au traitement du cryptogramme visuel »
			0301	Suppression de la définition
			0400	Le type « XID » n'est pas intégré
			0401	Le type « TransStain » n'est pas intégré
			0402	Suppression du type « Numéro de série du certificat commerçant SET»
			0403	Suppression du type « Numéro de série du certificat porteur SET»
			0404	Suppression du type « Identification du réseau émetteur»
			0405	Suppression du type « Nature du certificat à délivrer»
			0406	Suppression du type « Type de délivrance du certificat»
			0407	Ajout du type « Type de sécurisation de transaction de commerce électronique » • Ces valeurs ne sont pas intégrées : 03, 04, 05, 06, 07, 10, 11
				 Ces valeurs ne sont pas integrees : 03, 04, 03, 00, 07, 10, 11 Création des valeurs : 08, 09, 20 Suppression du tableau d'utilisation par ERT
			0408	Suppression du type « Validité du certificat »
			0500	Suppression du type « Certificat d'acceptation »
			0501	Suppression du type « Identification du gestionnaire de télépaiement »
			0600	Suppression du type « Visa CPS/ATM ACI »
			0601	Suppression du type « Visa CPS/ATM TI »
			0602	Suppression du type « Visa CPS/ATM VC »
		00	0701	Le type « UCAF » n'est pas intégré
		60	1	Suppression du champ « Cause d'un échange de clés »
		61 64	-	Suppression du champ « IB émettrice »
		70	+	Suppression du champ « Données d'authentification» Champ « Code gestion de réseau »
		1,0		Suppression des valeurs : 101, 140
		71	†	Suppression du champ « Numéro de message»
		91		Suppression du champ « Code de mise à jour de fichier»
		95	1	Champ « Montant de remplacement »
				Modification de la définition du champ
		100		Suppression du champ « Identification de l'organisme transmetteur »

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
		101		Suppression du champ « Nom de fichier »
		116		Suppression du champ « Données réservées RCB »
		117		Suppression du champ « Données pour mise à jour de fichier »
		128		Suppression du champ « Données d'authentification»
	•			
Volume 3.1	§2.1			Codes réponse pour une transaction Sign-On/Sign-Off
GR				Suppression des codes réponses non utilisés
	§2.2			Codes réponse pour une transaction Test d'écho
				Suppression des codes réponses non utilisés
	Taa .			
Volume 3.2	§2.1			Code réponse pour une demande d'autorisation de paiement de proximité
PPA				Suppression des codes réponses non utilisés
	§2.2			Code réponse pour une demande d'autorisation de paiement sur automate
				Suppression des codes réponses non utilisés
		1		Bloc Autorisation
				Suppression de la colonne relative à « la demande d'autorisation
	0.1.4			(microcircuit B4-B0') »
	Col. A			La colonne A devient la colonne « Demande d'autorisation (microcircuit
				EMV): 0100 » (copie de l'ancienne colonne du même nom)
	Col. B			La colonne B devient la colonne « Demande d'autorisation (piste) : 0100»
	0.10			(copie de l'ancienne colonne du même nom)
	Col. C			La colonne C devient « Réponse à demande d'autorisation : 0110 »
				(copie de l'ancienne colonne du même nom)
	0-1 4	1		Création d'un bloc Autorisation via centre d'appel
	Col. A			Cette colonne « Demande d'autorisation (via centre d'appel) : 0100 »
	O-1 D			(copie de l'ancienne colonne du même nom)
	Col. B			Cette colonne « Réponse à demande d'autorisation : 0110 » (copie de
				l'ancienne colonne du même nom)
Volume 3.3	§1			Le service VADS (Volume 4.2) est intégré au service VAD/VADS
VAD	§2.1			Code réponse pour une demande d'autorisation de vente à distance
1715	3=			Suppression des codes réponses non utilisés
				Bloc Autorisation
	Col. A			Demande d'autorisation : 0100
		59		Champ « données nationales »
			0400	Le type « XID » n'est pas intégré
			0401	Le type « TransStain » n'est pas intégré
			0402	Le type « Numéro de série du certificat commerçant SET» n'est pas intégré
			0403	Le type « Numéro de série du certificat porteur SET» n'est pas intégré
			0701	Le type « UCAF » n'est pas intégré

4.2. <u>INTEGRATION DE LA VERSION 1.1.3</u>

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
				Le contenu du volume des services additionnels (Volume 4) est intégré à
				d'autres volumes
				Le service de télépaiement (Volume 3.4) n'est pas intégré
				Le service de délivrance de certificat (Volume 3.5) n'est pas intégré
	I	<u> </u>	1	La distance de additional MADO (Malana 44) est intérné desse la
Volume 2				Le dictionnaire additionnel VADS (Volume 4.1) est intégré dans le dictionnaire commun mais le service VADS de la version 1.1.3 est non
DICO				applicable (il est remplacé par celui de la version 1.1.3 est non
	§2.2.3.4			Création d'un paragraphe « Tableau récapitulatif » pour le tableau de
	82.2.3.4			codage des données d'un format
		55		Champ « données liées aux cartes à microcircuit »
			DF80	Type « résultats des traitements effectués sur le microcircuit »
			5.00	Ajout de la valeur 10
		59		Champ « Données nationales »
			0101	Type « Code raison »
				Création des valeurs : 1664 et 1665
			0200	Type « Environnement réglementaire et technique »
				Création des valeurs 27, 28, 54, 55, 56 et 57
			020B	Type « Type d'application du système d'acceptation »
				Identifiant du type d'applicatif/Octet 2 :
				Ajout des codes : 54 et 57
			0400	Le type « XID » n'est pas intégré
			0401	Le type « TransStain » n'est pas intégré
			0407	Type « Type de sécurisation de commerce électronique »
				Ces valeurs ne sont pas intégrées : 21, 30, 31
			0.440	Ajout de la valeur 20
			0410	Ajout du type « Méthode d'authentification porteur utilisée par l'émetteur »
			0701	Le type « UCAF » n'est pas intégré
			0800	Ajout du type « Type de facture / procédure »
				Création des valeurs : 1, 2, 3, 5, 6, 7 Conveleurs : na cent pag intégrées : 0, 4
				Ces valeurs ne sont pas intégrées : 0, 4
Volume 3.2			1	Le service Paiement sur automate de location (Volume 4.4) est intégré au
PPA				service Paiement de proximité/Paiement sur automate
				Le service Paiement sur automate bancaire multiservice (Volume 4.5) est
				intégré au service Paiement de proximité/Paiement sur automate
Volume 3.3				Le service VADS (Volume 4.2) est intégré au service VAD/VADS
VAD				Le service Paiement récurrent (Volume 4.3) est intégré au service
				VAD/VADS `
			•	Bloc Autorisation
	Col. A			Demande d'autorisation : 0100
		59		Champ « Données nationales »
			0400	Le type « XID » n'est pas intégré
			0800	Ajout du type « Type de facture / procédure » avec la condition « obligatoire
				si ERT= 27 ou 28»
			0401	Le type « TransStain » n'est pas intégré
			0410	Le type « Méthode d'authentification porteur utilisée par l'émetteur » n'est
			<u> </u>	pas intégré
			0710	Le type « UCAF » n'est pas intégré

4.3. INTEGRATION DE LA VERSION 1.1.4

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
Volume 2				Le dictionnaire additionnel VADS (Volume 4.1) est intégré dans le
DICO				dictionnaire commun
	§ 2.2.3.5			Ajout d'un paragraphe « Précisions sur les données de format bitmap »
		59		Champ « Données nationales »
			0400	Ajout du type « Identifiant transaction fourni par l'accepteur »
			0401	Ajout du type « Cryptogramme de commerce électronique »
			0407	Type « type de sécurisation de transaction de commerce électronique » Modification du libellé de la valeur 20
			0409	Ajout du type « Informations relatives au traitement du cryptogramme commerce électronique »
			0410	Type « Méthode d'authentification porteur utilisée par l'émetteur » Ajout de la définition du champ
			0411	Ajout du type « Méthode de calcul du cryptogramme de commerce électronique »
			0412	Ajout du type « Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement sécurisé VADS »
			0413	Ajout du type « Mode de sécurisation de la transaction modifié »
Volume 3.3				Le service VADS (Volume 4.2) est intégré au service VAD/VADS
VAD				Bloc Autorisation
	Col. A			Demande d'autorisation : 0100
	COI. A	59		Champ « Données nationales »
		39	0400	Ajout du type « Identifiant transaction fourni par l'accepteur » avec la
			0400	condition « Obligatoire si disponible et si champ 59 type 0407 = 20 »
			0401	Ajout du type « cryptogramme de commerce électronique » avec la
			0.01	condition « Obligatoire si disponible et si champ 59 type 0407 = 20 »
			0407	Ajout du type « Type de sécurisation de transaction de commerce électronique » avec la condition « obligatoire si VAD sur réseau ouvert, absent sinon »
			0410	Ajout du type « Méthode de calcul du cryptogramme de commerce électronique » avec la condition « obligatoire si disponible, absent sinon »
			0411	Ajout du type « Méthode de calcul du cryptogramme de commerce électronique » avec la condition « obligatoire si le cryptogramme de commerce électronique est présent »
			0412	Ajout du type « Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement sécurisé VADS » avec la condition « obligatoire si le type de sécurisation de commerce électronique = 20 »
	Col. B			Réponse à demande d'autorisation : 0110
	-	59		Champ « Données nationales »
			0409	Ajout du type « Informations relatives au traitement du cryptogramme
				commerce électronique » avec la condition « obligatoirement absent »
			0413	Ajout du type « Mode de sécurisation de la transaction modifié » avec la condition « obligatoire si disponible, absent sinon »

4.4. INTEGRATION DE LA VERSION 1.1.5 – SERVICE ADDITIONNEL P2FL

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
Volume 2				Le dictionnaire du service additionnel P2FL est intégré dans le dictionnaire
DICO				commun
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
			24	Ajout du type « Numéro de dossier »
		59		Champ « Données nationales »
			0100	Type « code fonction »
				Modification/précision de la définition du champ
			0200	Type « Environnement réglementaire et technique de la transaction »
				Modification du format en « b1 »
				Création de la valeur 80
			020B	Type « Type d'application du système d'acceptation » Identification du type
				d'applicatif
				Création de la valeur 80
			0800	Type « Type de facture/procédure »
				Modification du format
				_
Volume 3.2				Le service additionnel P2FL (Volume 4.4) est intégré au service PPA
PPA				Bloc Autorisation
	Col. A			Demande d'autorisation (microcircuit EMV) : 0100
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
			24	Ajout du type « Numéro de dossier » la condition devient « obligatoire si
				pré-autorisation »
		59		Champ « Données nationales »
			0800	Modification du type « Type de facture / procédure » la condition devient
				« obligatoire si pré-autorisation »
	Col. B			Demande d'autorisation (piste) : 0100
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
			24	Ajout du type « Numéro de dossier » avec la condition « obligatoire si pré-
				autorisation »
		59		Champ « Données nationales »
			0800	Modification du type « Type de facture / procédure » la condition devient
				« obligatoire si pré-autorisation »
	Col. C			Réponse à demande d'autorisation : 0110
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
			24	Ajout du type « Numéro de dossier » avec la condition CQ « obligatoire si
				pré-autorisation »
		59		Champ « Données nationales »
			0800	Modification du type « Type de facture / procédure » la condition devient
				CQ « obligatoire si pré-autorisation »

4.5. <u>INTEGRATION DE LA VERSION 1.1.A – SERVICE ADDITIONNEL PLBS</u>

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
Volume 2				Le dictionnaire du service additionnel PLBS est intégré dans le dictionnaire
DICO				commun
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
			24	Ajout du type « Numéro de dossier »
				Modification/précision de la définition du champ
		59		Champ « Données nationales »
			0100	Type « Code fonction »
				Création de la valeur 163
			0101	Type « Code raison du message »
				Création de la valeur 1655
			0407	Type « Type de sécurisation de transaction de commerce électronique »
				Modification des libellés des valeurs
Volume 3.2				Le service additionnel PLBS en mode proximité (Volume 4.4) est intégré au
PPA				service PPA
	§3		1	Ajout d'un paragraphe « Spécificités du paiement pour la location de biens
	30			et services »
			_1	Bloc Autorisation
	Col. B			Demande d'autorisation (piste) : 0100
	002	55	1	Champ « Données liées aux cartes à microcircuit »
			9F33	Ajout du type « Terminal capabilities » avec la condition « obligatoire si ERT
			01 00	= 80 »
	II.	ı.	N.	
	1	1	1	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Volume 3.3				Le service additionnel PLBS en mode VAD (Volume 4.4) est intégré au
VAD				service VAD/VADS
	§3			Ajout des spécificités du paiement pour la location de biens et services
			1	Bloc Autorisation
	Col. A			Demande d'autorisation : 0100
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
			24	Ajout du type « Numéro de dossier » avec la condition « obligatoire si préautorisation »
		55		Champ « Données liées aux cartes à microcircuit »
			9F33	Ajout du type « Terminal capabilities » avec la condition « Obligatoire si identifiant du type d'applicatif = 20xx »
		59		Champ « Données nationales »
			0300	Modification du type « Cryptogramme visuel » la condition devient « obligatoire sauf si facture complémentaire »
			0407	Modification du type « Type de sécurisation de transaction de commerce
				électronique » la condition de présence devient « obligatoire pour une
				transaction de commerce électronique »
			0800	Modification du type « Type de facture / procédure » la condition devient « obligatoire si ERT = 27, 28 ou 80 »
	Col. B			Réponse à demande d'autorisation : 0110
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
			24	Ajout du type « Numéro de dossier » avec la condition CQ « obligatoire si pré-autorisation »
		59		Champ « Données nationales »
			0300	Ajout du type « Cryptogramme visuel » avec la condition « obligatoirement absent »
			0800	Modification du type « Type de facture / procédure » avec la condition CQ « obligatoire si ERT= 27, 28 ou 80»

4.6. INTEGRATION DE L'ADDENDUM V2 - PAIEMENT SANS CONTACT

	§/Col.	Champ	type	Modification
Volume 2		22		Champ « Mode de lecture du système d'acceptation»
DICO				Mode de lecture du numéro porteur
				Ajout des valeurs 07 et 91
		47		Champ « Données complémentaires nationales »
			03	Type « code de données du point de service »
				Modification de la définition des valeurs 3 et 4
		55		Champ « Données liées aux cartes à microcircuit »
			0056	Ajout du type « Données équivalentes à la piste ISO1 lues en mode sans
				contact »
			9F6B	Ajout du type « Données équivalentes à la piste ISO2 lues en mode sans contact »
			DF81	Type « type d'application carte »
				Suppression du code 1
				 Modification du libellé du code 2 en « EMV »
				Création du code 3 : « Microcircuit sans contact contexte piste »
			DF85	Ajout du type « Résultat du traitement terminal (RTT) »
			DF86	Ajout du type « Dispositif sans contact » avec une taille de 9 octets
		59		Champ « Données nationales »
			0101	Type « Code raison du message »
				Création de la valeur 1671
		1		
Volume 3.2				Le volume 4.5 est intégré dans le volume 3.2. Les conditions de présence
PPA				des données pour le « sans contact » sont intégrées à celles des messages
<u> </u>	0.4			« en mode contact »
	§4			Ajout d'un paragraphe « Spécificités du paiement en mode sans contact »
_		1	T	Bloc Autorisation
	Col. A			Le message Demande d'autorisation (microcircuit EMV) : 0100 devient le
				message Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact
				microcircuit EMV) : 0100
		55		Champ « Données liées aux cartes à microcircuit »
			DF85	Ajout du type « Résultat du traitement terminal (RTT) » avec la condition
			DEGG	« obligatoire pour une transaction sans contact »
			DF86	Ajout du type « Dispositif sans contact » avec la condition « obligatoire si
-	0.1.0			disponible pour une transaction sans contact »
	Col. B			Le message Demande d'autorisation (piste) : 0100 devient le message
		05		Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100
		35		Modification du champ « Piste ISO 2 » la condition de présence devient
				« Obligatoire pour une transaction en contact, obligatoirement absent pour
		55		une transaction sans contact » Champ « Données liées aux cartes à microcircuit »
		33	0056	Ajout du type « Données équivalentes à la piste ISO1 lues en mode sans
			0030	contact » avec la condition « Obligatoire si disponible pour une transaction
				sans contact »
			9F33	Modification du type « Terminal capabilities » la condition devient
			31 33	« Obligatoire pour une transaction sans contact ou si ERT = 80»
			9F6B	Ajout du type « Données équivalentes à la piste ISO2 lues en mode sans
]		contact » avec la condition « Obligatoire si disponible pour une transaction
				sans contact »
]	DF81	Ajout du type « Type d'application carte » avec la condition « Obligatoire
]		pour une transaction sans contact »
]	DF86	Ajout du type « Dispositif sans contact » avec la condition « Obligatoire si
				disponible pour une transaction sans contact »
1	0-1-0			Le message Réponse à demande d'autorisation : 0110 devient le message
1 1 1	Col. C			20 modeago repondo a domando a datencament. O 110 de vient lo modeago

Juillet 2014 Volume 0 15

INTEGRATION DE L'ADDENDUM N°2 – CVM RESULTS

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
Volume 2		55		Champ « Données liées aux cartes à microcircuit »
DICO			9F34	Ajout du type « Cardholder Verification Method (CVM) Results »
Volume 3.2	<u> </u>			Bloc Autorisation
PPA	Col. A			Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact
				microcircuit EMV) : 0100
		55		Champ « Données liées aux cartes à microcircuit »
			9F34	Ajout du type « Cardholder Verification Method (CVM) Results » avec la condition « obligatoire si disponible, absent sinon »
				Le service porte-monnaie électronique (Volume 3.4) n'est pas intégré

4.8. INTEGRATION DE L'ADDENDUM N°3 V2 – REDRESSEMENT ET AUTORISATION PARTIELLE

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
Volume 1 PGX	§4.2			Ajout des cinématiques des demandes de redressement
Volume 2 DICO	§2.2.1			Modification des « Conventions de notation » modification de la définition du format x
		39		Champ « code réponse » Ajout des codes réponses : 10, 17, 21, 32
		54		Ajout du champ « Montants supplémentaires »
		55		Champ « données liées aux cartes à microcircuit »
			FF00	Ajout du type « Issuer script results »
		59		Champ « Données nationales »
			0101	Code « code raison du message »
				Création des codes : 4000, 4007, 4200, 4201, 4202, 4203
			0805	Ajout du type « Services optionnels supportés (Domaine accepteur) »
		90		Ajout du champ « Eléments de données originaux »
		95		Ajout du champ « Montant de remplacement »
\(\frac{1}{2} \cdot \qua	C4 4	-		Defaultation
Volume 3.2	§1.1			Présentation
PPA	00.0	_		Intégration des messages de redressement
	§2.2			Code réponse pour une demande d'autorisation de paiement sur automate
	00.0			Ajout du code 10 « approuvé partiellement »
	§2.3			Ajout du paragraphe « Codes réponse pour une demande de redressement de paiement de proximité/paiement sur automate»
	§2.4			Ajout du paragraphe « Codes réponse pour une réponse à une demande de redressement de paiement de proximité/paiement sur automate»
	§5			Ajout du paragraphe « Spécificités du redressement et de l'autorisation partielle »
				Bloc Autorisation
	Col. A			Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact
	00.171			microcircuit EMV) : 0100
		07		Modification du champ « date et heure de la transmission » la condition
		07		devient « Obligatoire si capacité de gérer le redressement».
		59		Champ « Données nationales »
			0805	Ajout du type « Services optionnels supportés (Domaine accepteur) » avec
			0000	la condition « obligatoire si disponible »
	Col. B			Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100
	-	07		Modification du champ « date et heure de la transmission » la condition devient « Obligatoire si capacité de gérer le redressement».
		59		Champ « Données nationales »
		39	0805	Ajout du type « Services optionnels supportés (Domaine accepteur) » avec
			0003	la condition « obligatoire si disponible »
	Col. C			Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact) : 0110
	COI. C	4		Modification du champ « Réponse à demande d'autorisation » la condition
		-		devient X
		54		Ajout du champ « Montants supplémentaires » avec la condition « Obligatoire en cas d'autorisation partielle »
		•	•	Bloc redressement
	Col. A			Création du message Demande de redressement : 0400
				Les données du message sont celles présentes dans l'addendum
	Col. B			Création du message Réponse à la demande de redressement : 0410
		1		Les données du message sont celles présentes dans l'addendum
	I			

Volume 0 Version Regroupée Juillet 2014 17

4.9. INTEGRATION DE L'ADDENDUM N°4 V2 - PAIEMENT SANS CONTACT

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
Volume 2		55		Champ « Données liées aux cartes à microcircuit »
DICO			9F35	Ajout du type « Terminal type »
			9F66	Ajout du type « Terminal transaction qualifiers »
			9F7C	Ajout du type « Customer exclusive data »
			DF68	Ajout du type « Kernel Id utilisé »
			DF86	Modification du type « Dispositif sans contact » la taille passe de 9 à 35 octets
Volume 3.2	§4			Ajout des spécificités du paiement en mode sans contact
PPA				Bloc autorisation
	Col. A			Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact
				microcircuit EMV) : 0100
		26		Le champ « Longueur du code confidentiel » avec la condition « obligatoire en cas de code confidentiel contrôlé à distance par l'émetteur, absent
		47		sinon » n'est pas ajouté Champ « Données complémentaires nationales »
		47	24	Modification du type « Numéro de dossier » la condition devient
			24	« Obligatoire si disponible pour la pré-autorisation »
		52		Le champ « Code confidentiel chiffré » avec la condition « obligatoire en
		32		cas de code confidentiel contrôlé à distance par l'émetteur, absent sinon » n'est pas ajouté
		55		Champ « Données liées aux cartes à microcircuit »
			0071	Modification du type « Issuer script Template 1 » la condition devient « obligatoire si transaction en mode EMV ou sans contact en mode EMV et
				fourni par émetteur, absent sinon »
			0072	Modification du type «Issuer script Template 2 » la condition devient
				« obligatoire si transaction en mode EMV ou sans contact en mode EMV et fourni par émetteur, absent sinon »
			0091	Modification du type « Issuer Authentication Data » la condition devient
				« obligatoire si transaction en mode EMV ou sans contact en mode EMV et fourni par émetteur, absent sinon »
			9F34	Modification du type « Cardholder Verification Method Results » la condition devient « Obligatoire si disponible, absent sinon » n'est pas modifié
			9F35	Ajout du type « Terminal type » avec la condition « Obligatoire si disponible pour une transaction sans contact »
			9F66	Ajout du type « Terminal transaction qualifiers » avec la condition « Obligatoire si disponible pour une transaction sans contact »
			9F6B	Ajout du type « Données équivalentes à la piste ISO2 lues en mode sans contact » avec la condition « Obligatoire si disponible pour une transaction
			9F7C	sans contact » Ajout du type « Customer exclusive data » avec la condition « Obligatoire si
			9170	disponible pour une transaction sans contact »
			DF68	Ajout du type « Kernel Id utilisé » avec la condition « Obligatoire si disponible pour une transaction sans contact »
			DF80	Modification du type « Résultats des traitements effectués sur le microcircuit » la condition devient « Obligatoire pour une transaction en
				contact, obligatoire si disponible pour une transaction sans contact »
	Col. B			Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100
		26		Le champ « Longueur du code confidentiel» avec la condition « obligatoire
				en cas de code confidentiel contrôlé à distance par l'émetteur, absent
		0.5		sinon » n'est pas ajouté
		35		Champ « Piste ISO 2 » la condition devient « Obligatoire pour une
				transaction en contact, obligatoirement absent pour une transaction sans contact »
		47		Champ « Données complémentaires nationales»
			24	Modification du type « Numéro de dossier » la condition devient
		F2		« Obligatoire si disponible pour la pré-autorisation »
		52		Le champ « Code confidentiel chiffré » avec la condition « obligatoire en cas de code confidentiel contrôlé à distance par l'émetteur, absent sinon » n'est pas ajouté
		55		Champ « Données liées aux cartes à microcircuit »
			82	Ajout du type « Application Interchange Profile » avec la condition
				« Obligatoire si disponible pour une transaction sans contact»

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
			9F06	Ajout du type « Application Identifier» avec la condition « Obligatoire s
				disponible pour une transaction sans contact»
			9F35	Ajout du type « Terminal type » avec la condition « Obligatoire si disponible
				pour une transaction sans contact »
			9F6B	Ajout du type « Données équivalentes à la piste ISO2 lues en mode sans
				contact » avec la condition « Obligatoire si disponible pour une transaction
				sans contact »
			DF68	Ajout du type « Kernel Id utilisé » avec la condition « Obligatoire s
				disponible pour une transaction sans contact »
			DF81	Modification du type «Type d'application carte », la condition
				devient « obligatoire pour une transaction sans contact, absent sinon"
	Col. C			Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact) : 0110
		47		Champ « Données complémentaires nationales»
			24	Modification du type « Numéro de dossier » la condition devient CQ
				« Obligatoire si disponible pour la pré-autorisation »
		54		Modification du champ « Montants supplémentaires » la condition devien
				« Obligatoire si au moins un des types de montants suivants est présent »
			57	Ajout du type « Montant d'origine » avec la condition « Obligatoire en ca
				d'autorisation partielle »
			1	Bloc redressement
	Col. A			La demande de redressement : 0400 devient Demande de redressement
				(contact et sans contact) : 0400
		55		Champ « Données liées aux cartes à microcircuit »
			9F35	Ajout du type « Terminal type » avec la condition « Obligatoire si présen
				dans la demande initiale »
			9F66	Ajout du type « Terminal transaction qualifiers » avec la condition
				« Obligatoire si présent dans la demande initiale »
			9F7C	Ajout du type « Customer exclusive data » avec la condition « Obligatoire s
			DECC	présent dans la demande initiale »
			DF68	Ajout du type « Kernel Id utilisé » avec la condition « Obligatoire si présen
			DESE	dans la demande initiale »
			DF85	Ajout du type « Résultat du traitement terminal (RTT) » avec la condition
			DEGG	« Obligatoire si présent dans la demande initiale »
			DF86	Modification du type « Dispositif sans contact » la condition devien
	0-1-0			« Obligatoire si présent dans la demande initiale »
	Col. B			La réponse à la demande de redressement : 0410 devient Réponse à
		00		demande de redressement (contact et sans contact) : 0410
		32		Modification du champ « Identification de l'organisme acquéreur » la
				condition devient « Obligatoire si présent dans la question pour une
				application en contact et pour une application sans contact si le type DF68
				est absent »

4.10. INTEGRATION DE L'ADDENDUM N°5 – TRANSFERT DE FONDS

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
Volume 2	2	3		Champ « Code de traitement »
DICO				Codes description de la transaction :
				Ajout des valeurs 41, 42
		59		Champ « données nationales »
			0200	Type « environnement réglementaire et technique de la transaction »
				Création des valeurs : B0, B1, B2, B3
		112		Ajout du champ « Données transferts de fonds »
			01	Ajout du type « Données d'origine de la transaction »
			03	Ajout du type « Identifiant de type d'application à l'origine de la transaction
				de transfert de fonds »
Volume 3.2				Bloc autorisation
PPA	Col. A			Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact
				microcircuit EMV) : 0100
		112		Ajout du champ « Données transferts de fonds »
			01	Ajout du type « Données d'origine de la transaction » avec la condition
				« Obligatoire pour une transaction de transferts de fonds »
			03	Ajout du type « Identifiant de type d'application à l'origine de la transaction
				de transfert de fonds » avec la condition « Obligatoire pour une transaction
				de transferts de fonds »
	Col. B			Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : 0100
		112		Ajout du champ « Données transferts de fonds »
			01	Ajout du type « Données d'origine de la transaction » avec la condition
				« Obligatoire pour une transaction de transferts de fonds »
			03	Ajout du type « Identifiant de type d'application à l'origine de la transaction
				de transfert de fonds » avec la condition « Obligatoire pour une transaction
				de transferts de fonds »
		T		Bloc redressement
	Col. A			Demande de redressement (contact et sans contact) : 0400
		112		Ajout du champ « Données transferts de fonds »
			01	Ajout du type « Données d'origine de la transaction » avec la condition
				« Obligatoire pour une transaction de transferts de fonds »
			03	Ajout du type « Identifiant de type d'application à l'origine de la transaction
				de transfert de fonds » avec la condition « Obligatoire pour une transaction
				de transferts de fonds »
Volume 3.3		•		Bloc autorisation
VAD	Col. A			Demande d'autorisation : 0100
		112		Ajout du champ « Données transferts de fonds »
			01	Ajout du type « Données d'origine de la transaction » avec la condition
				« Obligatoire pour une transaction de transferts de fonds »
			03	Ajout du type « Identifiant de type d'application à l'origine de la transaction
				de transfert de fonds » avec la condition « Obligatoire pour une transaction
				de transferts de fonds »

Volume 0 Version Regroupée

4.11. INTEGRATION DE L'ADDENDUM N°6 V2 – PORTEFEUILLES NUMERIQUES

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
Volume 2		22		Champ « Mode de lecture du système d'acceptation »
DICO				Modification de la définition de la valeur 82
		59		Champ « données nationales »
			0401	Type « Cryptogramme de commerce électronique »
				Modification/précision de la définition du champ
			0407	Type « Type de sécurisation de transaction de commerce électronique »
				Modification/précision de la définition de la valeur 20
			0412	Type « Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement à distance sécurisé »
				Modification du nom du type
				Modification/précision de la définition du champ
				Modification/précision de la définition de la nomenclature
				Authentification porteur
				Correction du format
				Modification/précision de la définition
				 Modification de la définition des valeurs 'A', 'Y'
				Création de la valeur 'E"
				Vérification de l'inscription
				Modification/précision de la définition
			0413	Type « Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement à distance
				sécurisé »
			0.44.4	Modification/précision de la définition du champ
			0414	Ajout du type « Données complémentaires de commerce électronique »
			0415	Ajout du type « Dénomination du portefeuille numérique »
			0416	Ajout du type « Indicateur de commerce électronique »
			0603	Ajout du type « Agent unique ID »
Volume 3.3				Les services VAD et VADS sont regroupés dans le service VAD/VADS
VAD				Bloc autorisation
17.2	Col. A			Demande d'autorisation : 0100
		59		Champ « données nationales »
				Modification/précision de la définition du champ
			0401	Modification du type « cryptogramme de commerce électronique » la
				condition devient « Obligatoire pour toute transaction 'VADS authentifiée
				avec preuve ou tentative d'authentification certifiée', absent sinon »
			0411	Ajout du type « Méthode de calcul du cryptogramme de commerce électronique » la condition devient « Obligatoire si disponible, absent
				sinon »
			0414	Ajout du type « Données complémentaires de commerce électronique »
				avec la condition « obligatoire si utilisation d'un portefeuille numérique,
			0.115	absent sinon »
			0415	Ajout du type « Dénomination du portefeuille numérique » avec la condition
			0.440	« obligatoire si utilisation d'un portefeuille numérique, absent sinon »
			0416	Ajout du type « Indicateur de commerce électronique » avec la condition
			0602	« obligatoire si disponible, absent sinon »
			0603	Ajout du type « Agent unique ID » avec la condition « obligatoire si le champ 59 type 0415 = 02 »

4.12. INTEGRATION DES EVOLUTIONS LIEES AUX QUESTIONS FORUM

Volume	§/Col.	Champ	type	Modification
Volume 2	§2.2.4			Question forum 0515
DICO				Ajout d'un paragraphe « Règles de remplissage d'un élément de donnée
				non significatif selon le format du champ ou du type utilisé »
	§2.2.4			Question forum 0126
				La précision « à moins que sa valeur ne soit explicitement décrite » est
				ajoutée
	§2.2.5			Question forum 0497
				Ajout d'un paragraphe « Précisions sur les formats des montants »
	§2.3.4			Question forum 455
				Ajout d'une précision sur les données obligatoirement absentes
		59		Champ « données nationales »
			0301	Question forum 0368
				Ajout du type « Informations relatives au traitement du cryptogramme
				visuel »
Volume 3.2				Bloc autorisation
PPA		50		Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact) : 0110
		59	0000	Champ « données nationales »
			0800	Question forum 0442
				Modification du type « Type de facture/procédure » la condition de
				présence devient FQ Bloc redressement
		400		Demande de redressement (contact et sans contact) : 0400
		100		Question forum 0475
				Suppression du champ « Identification de l'organisme destinataire »
Volume 3.3	§4			Question forum 0491
VAD	١			Ajout d'un paragraphe « Spécificités du paiement récurrent »
				Bloc autorisation
				Réponse à demande d'autorisation : 0110
		59		Champ « données nationales »
			0800	Question forum 0442
				Modification du type « Type de facture/procédure » la condition de
				présence devient FQ

PRINCIPES GENERAUX

"Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2° et 3° de l'article L.122.5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122.4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335.2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle".

SOMMAIRE

Prir	cipes Généraux							
1								
2	Objectifs du pro	4						
3	Principes généraux							
	3.1	Position du protocole CB2A Autorisation	5					
	3.2	Définitions	6					
	3.3	Les services	6					
	3.3.1	Le service autorisation	6					
	3.3.2	Le service gestion de réseau	6					
4	Cinématique ge	énérale des échanges						
	4.1	Cinématique des demandes d'autorisation	7					
	4.1.1	Dialogue sans gestion de réseau						
	4.1.2	Dialogue avec gestion de réseau	8					
	4.2	Cinématique des demandes de redressement						
	4.2.1	Dialogue sans gestion de réseau	9					
	4.2.2	Dialogue avec gestion de réseau	10					
5	Définition et Ge	11						
	5.1	Timer de non réponse (TNR)						
	5.2	Timer de garantie de réponse (TGR)						
	5.3	Timer de surveillance d'inactivité (TSI)	14					
	5.4	Timer de maintien d'activité (TMA)						
	5.5	Timer de Surveillance de Maintien d'activité (TSM)	17					
	5.6	Exemples						
	5.7	Préconisations par défaut	19					

1 INTRODUCTION

Ce volume présente :

- les objectifs du protocole d'autorisation,
- les principes généraux retenus,
- des exemples de cinématiques générales d'échange.

2 OBJECTIFS DU PROTOCOLE D'AUTORISATION

Le protocole CB2A Autorisation s'inscrit dans le cadre d'un dialogue entre un système d'acceptation et un système acquéreur.

Ce service d'autorisation est constitué d'au moins une transaction de demande d'autorisation.

L'utilisation de messages de gestion de réseau permet pour les systèmes (Grands Commerces) l'ayant implémentée, d'assurer une gestion de dialogue.

3 PRINCIPES GENERAUX

3.1 POSITION DU PROTOCOLE CB2A AUTORISATION

Le protocole d'autorisation CB2A Autorisation, (tout comme le protocole STUR RCB), est conforme aux spécifications de la norme ISO 8583 dans sa version 1987. Ces spécifications correspondent aux niveaux 6/7 du modèle OSI

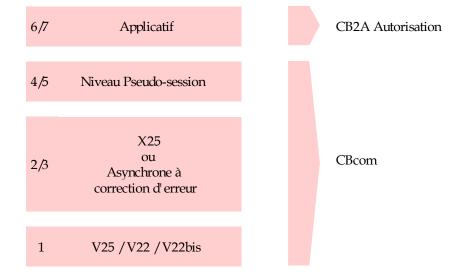
Le protocole d'autorisation CB2A Autorisation s'appuie sur le protocole de communication CBcom (Carte Bancaire communication), qui définit les couches 1 à 5, et plus particulièrement le niveau Pseudo-session.

Les spécifications CBcom présentent les règles de communication préconisées par la communauté bancaire, et les architectures permettant le raccordement d'un système d'acceptation à un point d'accès « interface d'autorisation acquéreur ».

Les spécifications CB2A Autorisation et CBcom, indissociables, répondent aux objectifs suivants :

- · Optimisation des temps de réponse,
- · Respect des normes internationales,
- Simplicité de mise en œuvre,
- Ouverture aisée à de nouvelles fonctionnalités,
- Sécurité d'accès au système d'autorisation.

L'architecture proposée est structurée selon le modèle de référence OSI et peut être représentée comme suit:



6

3.2 DEFINITIONS

On appelle **message** un ensemble d'éléments de données utilisées pour transmettre des informations d'un Accepteur vers un Acquéreur et vice-versa.

Une transaction est constituée d'un message demande et d'un message réponse à la demande.

On appelle **équipement**, tout couple constitué d'un <u>matériel</u>, et de la <u>version de logiciel</u> de paiement électronique CB implantée sur ce matériel.

Cette définition concerne notamment les terminaux autonomes, les systèmes On-Line (Terminal + Serveur), les systèmes informatiques intégrant un logiciel de monétique, les modules de paiement électronique CB intégrés dans des systèmes de distribution de biens ou services

On appelle **Terminal**, tout matériel point d'acceptation de la carte.

Cette définition concerne tous les matériels permettant d'acquérir les données du porteur.

3.3 LES SERVICES

3.3.1 LE SERVICE AUTORISATION

Le service autorisation est constitué de demandes d'autorisation composées des messages :

- 0100 de demande d'autorisation,
- 0110 de réponse au message de demande d'autorisation.

3.3.2 LE SERVICE GESTION DE RESEAU

Le service gestion de réseau est constitué de plusieurs types de messages :

- sign-on, permet à un système de réaliser une ouverture de dialogue pour le service Autorisation.
- sign-off, permet à un système de réaliser une fermeture de dialogue pour le service Autorisation.
- **test d'écho**, permet à un système Accepteur de maintenir ouverte une session, et lui permet de maintenir une activité sur la ligne, tout en vérifiant l'état de la liaison et de son partenaire Acquéreur.

Ces transactions sont constituées des messages :

- 0800 de demande,
- 0810 de réponse au message de demande.

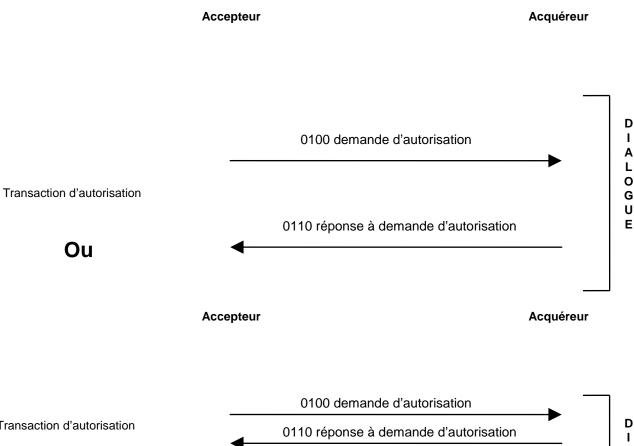
Seuls des systèmes susceptibles de maintenir une session ouverte pour réaliser le service d'autorisation peuvent être intéressés par ce service. Ces messages ont donc été introduits à l'usage exclusif des Accepteurs « Grands Commerces » et des systèmes Acquéreurs.

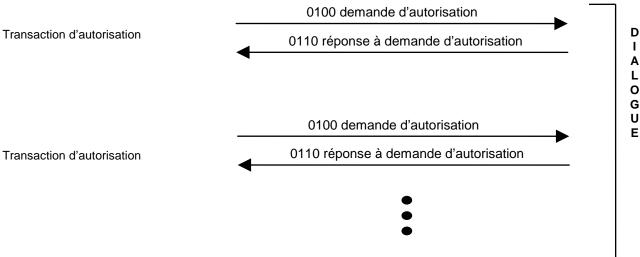
4 CINEMATIQUE GENERALE DES ECHANGES

4.1 CINEMATIQUE DES DEMANDES D'AUTORISATION

4.1.1 DIALOGUE SANS GESTION DE RESEAU

Pour les systèmes d'acceptation qui ne mettent pas en œuvre les transactions de gestion de réseau, il est possible de réaliser une seule demande d'autorisation ou d'en enchainer plusieurs, les unes après les autres. Dans ce cas, le dialogue sera géré par les deux systèmes (accepteur et acquéreur) au moyen de timers de fonctionnement.





4.1.2 DIALOGUE AVEC GESTION DE RESEAU

Le dialogue débute toujours par une transaction de « sign-on ».

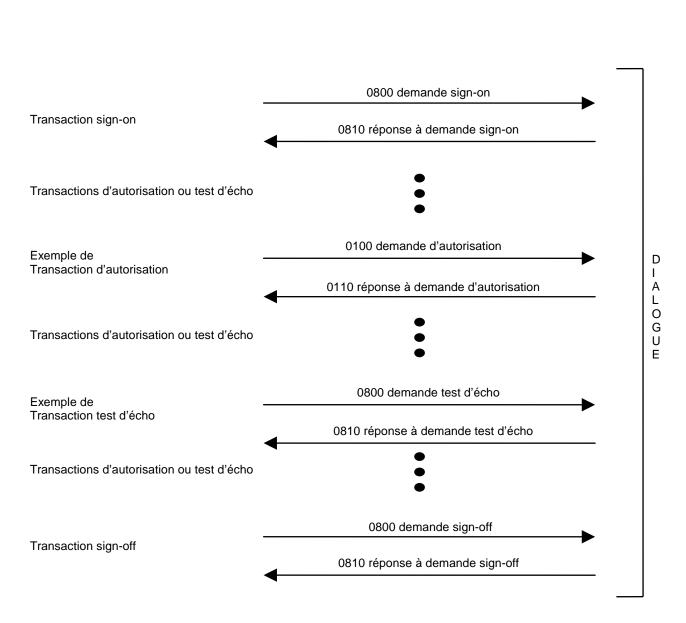
Le dialogue, sauf incident, est clos par une transaction de « sign-off ».

Le système d'acceptation est le seul autorisé à émettre des demandes.

Accepteur

Au sein d'un dialogue, entre les transactions « sign-on » et « sign-off », les transactions « d'autorisation » et « test d'écho » peuvent être enchaînées dans un ordre quelconque.

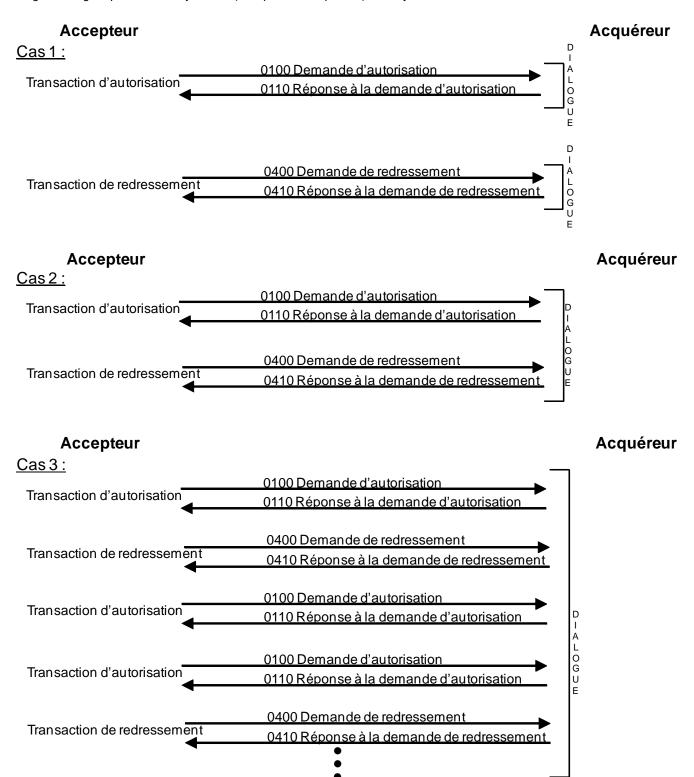
Acquéreur



4.2 CINEMATIQUE DES DEMANDES DE REDRESSEMENT

4.2.1 DIALOGUE SANS GESTION DE RESEAU

Pour les systèmes d'acceptation qui ne mettent pas en œuvre les transactions de gestion de réseau, il est possible de réaliser une seule demande d'autorisation/redressement ou d'en enchainer plusieurs, les unes après les autres. Dans ce cas, le dialogue sera géré par les deux systèmes (accepteur et acquéreur) au moyen de timers de fonctionnement.



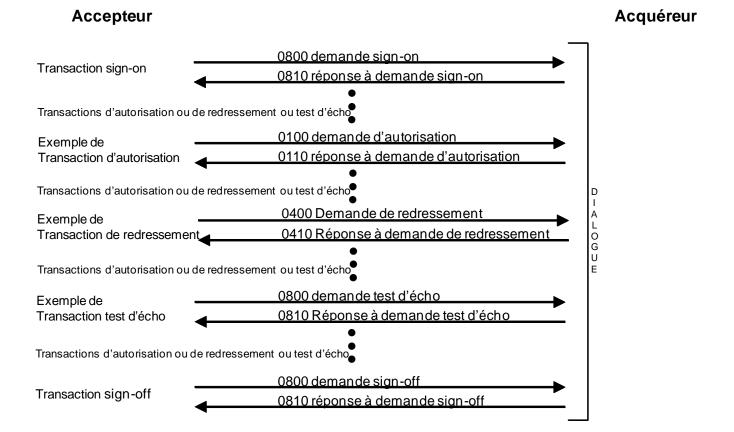
4.2.2 DIALOGUE AVEC GESTION DE RESEAU

Le dialogue débute toujours par une transaction de « sign-on ».

Le dialogue, sauf incident, est clos par une transaction de « sign-off ».

Le système d'acceptation est le seul autorisé à émettre des demandes.

Au sein d'un dialogue, entre les transactions « sign-on » et « sign-off », les transactions « d'autorisation », les transactions de « redressement », et « test d'écho » peuvent être enchaînées dans un ordre quelconque.



5 DEFINITION ET GESTION DES TIMERS

Les valeurs liées aux différents timers pour la fonction Autorisation, sont décrites dans ce document.

La négociation des timers ne peut se faire que dans la demande de connexion longue (IPDU CN) ou dans les transferts de données (IPDU DE) des messages de gestion de réseau (Sign-On/Sign-Off, Test d'écho).

Par ailleurs lors de négociation de timer, la valeur négociée prend effet dès le retour de la négociation et ce jusqu'à une nouvelle négociation.

5.1 TIMER DE NON REPONSE (TNR)

La surveillance de la réception de la réponse de l'entité réceptrice par l'entité émettrice est basée sur l'utilisation du timer de non réponse (TNR) géré et armé par l'entité émettrice du message

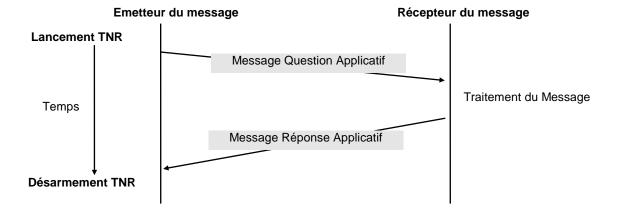
Condition d'utilisation:

- Ce timer est négociable lors de la connexion ou en cours de transfert.
- L'entité émettrice arme son timer de non réponse (TNR) à l'émission d'un message Question.
- L'entité émettrice désarme son timer de non réponse (TNR) lors de la réception du message Réponse correspondant.

Le comportement attendu en cas d'échéance du timer est :

• Emission d'une IPDU_AB avec un code réponse PI01 valorisé à 27 (Expiration du timer de non réponse TNR).

Mise en œuvre du timer TNR



5.2 TIMER DE GARANTIE DE REPONSE (TGR)

La surveillance de l'émission de la réponse par l'entité réceptrice est assurée par le timer de Garantie de réponse.

Condition d'utilisation:

- Ce timer n'est pas négociable.
- L'entité réceptrice arme son timer de garantie de réponse (TGR) lors de la réception d'un message Question.
- L'entité réceptrice désarme le TGR lors de l'émission du message Réponse.

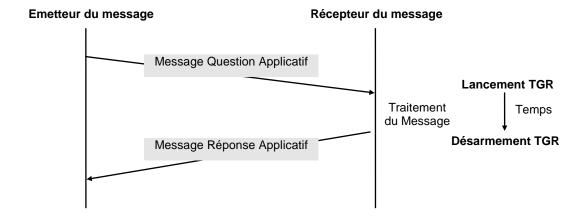
Le comportement attendu en cas d'échéance du timer est :

 Emission d'une IPDU_AB avec un code réponse PI01 valorisé à 26 (Expiration du timer de garantie de réponse TGR).

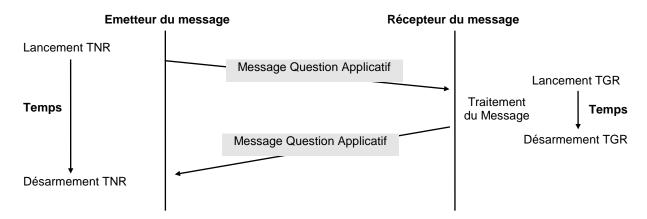
Dans tous les cas, une condition indispensable a une gestion correcte du dialogue est la suivante :

TNR > TGR + 2 * (temps de transit maximum)

Mise en œuvre du timer TGR



Mise en œuvre combinée des timers TNR et TGR



Les timers TNR et TGR sont armés dès qu'une Question imposant une Réponse est émise ou reçue.

L'absence de dialogue, au niveau Pseudo-Session, est contrôlée par l'entité réceptrice au moyen du timer TSI, dont la valeur peut être négociée.

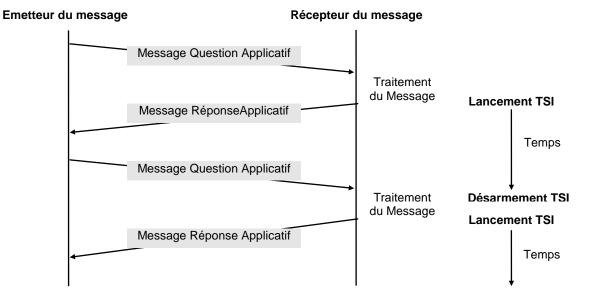
Condition d'utilisation :

- · Ce timer est négociable.
- L'entité réceptrice arme son timer de surveillance d'inactivité (TSI) dès qu'elle a émis une Réponse (Transactionnel).

Le comportement attendu en cas d'échéance du timer est :

• Emission d'une IPDU_AB avec un code réponse PI01 valorisé à 25 (Expiration du timer de surveillance d'inactivité TSI).

Mise en œuvre du timer TSI dans le cadre transactionnel



5.4 TIMER DE MAINTIEN D'ACTIVITE (TMA)

L'entité émettrice peut s'assurer de la disponibilité de l'entité réceptrice, et de la connexion avec celui-ci, au moyen de message spécifique (test d'écho) qui sont émis à l'échéance du Timer de Maintien d'Activité (TMA).

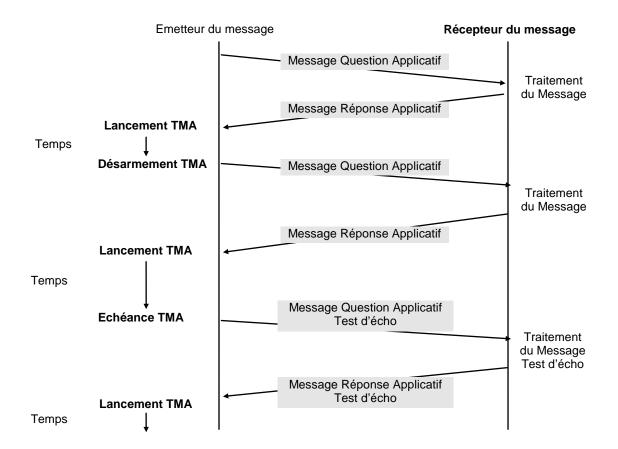
Condition d'utilisation:

- Ce timer est utilisé en accord entre les entités.
- Ce timer est négociable.
- L'entité émettrice arme son Timer de Maintien d'Activité (TMA) dès qu'elle a reçu une réponse et quelle n'envisage pas d'émettre de nouvelle requête.
- L'entité émettrice désarme le TMA dès lors quelle désire émettre des transactions liées à un service.

Le comportement attendu en cas d'échéance du timer est :

• L'entité émettrice émet un message de test d'écho à l'échéance du TMA, elle le réarme dès qu'elle a reçu la réponse au message de maintien d'activité (test d'écho)

Mise en œuvre du timer TMA



5.5 TIMER DE SURVEILLANCE DE MAINTIEN D'ACTIVITE (TSM)

Deux entités qui ont décidés d'activer les principes de maintien d'activité (test d'écho) doivent assurer une surveillance mutuelle.

Cette surveillance est assurée :

- Du coté de l'entité émettrice par l'activation du timer de maintien d'activité (TMA).
- Du coté de l'entité réceptrice par l'activation du timer de surveillance de maintien d'activité (TSM).

Condition d'utilisation:

- Ce timer est utilisé en accord entre les entités.
- Ce timer n'est pas négociable.
- L'entité réceptrice arme le TSM dès que la réception d'un écho test est possible de par les règles d'utilisation définies
- L'entité réceptrice arme son timer de surveillance de maintien d'activité (TSM) dès qu'elle a émis la réponse au message de maintien d'activité (test d'écho).
- Elle le désarme dès qu'elle reçoit un message question quelconque.

Le comportement attendu en cas d'échéance du timer est :

• Emission d'une IPDU_AB avec un code réponse PI01 valorisé à 28 (Expiration du timer de surveillance de maintien d'activité TSM).

L'entité réceptrice déduit une valeur possible du TSM de la valeur négociée du TMA en respectant la règle TSM > TMA.

Considération sur le TSM et le TSI.

Le TSM est d'un point de vue fonctionnel un TSI dont la valeur est plus grande que celle du TSI.

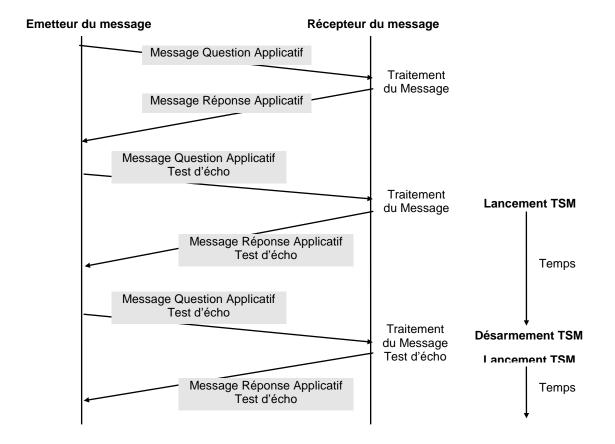
Le TSI est armé dès la réception d'un message ne nécessitant pas de réponse mais qui doit être suivi d'autre message ou l'émission d'une réponse.

Le propos du TSM est de surveiller que l'activité sur la ligne est bien entretenue par des messages de tests d'écho.

En transactionnel TSI et TSM couvrent le même besoin (Cf Schéma récapitulatif ci dessous), ils sont donc confondus. L'échéance de ce timer signifie :

• Un message test d'écho aurait du parvenir, l'entité émettrice n'est plus en ligne.

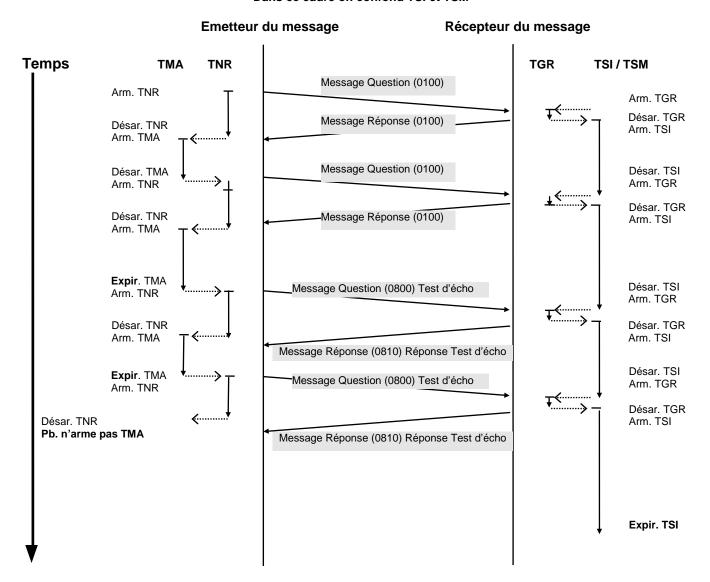
Mise en œuvre du timer TSM



5.6 EXEMPLES

Mise en œuvre récapitulative des timers TNR, TGR, TSI, TMA, TSM en transactionnel

Dans ce cadre on confond TSI et TSM



5.7 PRÉCONISATIONS PAR DÉFAUT

Timer	Négociable	Valeur minimale	Valeur maximale	Valeur préconisée	Contrainte
TNR	Non	-	-	50 s	
TGR	Non	-	-	30 s	< TNR
TSI	Oui	2 min	30 min	13 min	
TMA	Oui	2 min	30 min	12 min	< TSI
TSM	Non	-	-	15 min	> TSI

DICTIONNAIRE CB2A AUTORISATION

"Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2° et 3° de l'article L.122.5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122.4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335.2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle".

SOMMAIRE

1.	Préambule	3
	1.1. Objet du document	
	1.2. Utilisation du document	
_		
2.	Dictionnaire des champs de données	
	2.1. Description des messages de données	
	2.1.1. Structure des messages	
	2.1.2. Identifiant du type de message	
	2.1.3. Bitmap	
	2.2. Format et codage des données	5
	2.2.1. Conventions de notation	
	2.2.2. Conventions de présentation	
	2.2.3. Codage des champs de données	6
	2.2.4. Règles de remplissage d'un élément de donnée non significatif selon le format du champ	
	du type utilisé	
	2.2.5. Format des montants	
	2.2.6. Structure des champs	
	2.3. Description des champs de données	
	2.3.1. Liste alphabétique	
	2.3.2. Liste par numéro de champ	13
	2.3.3. Précisions sur la gestion des versions	16
	2.3.4. Définition des champs de données utilisés	
	Champ 2	
	Champ 3	
	Champ 4	
	Champ 7	
	Champ 11	
	Champ 12	
	Champ 13	
	Champ 14	
	Champ 18	
	Champ 19	
	Champ 22	
	Champ 23	
	Champ 25	
	Champ 27	
	Champ 32	
	Champ 33	
	Champ 35	
	Champ 37	
	Champ 38	
	Champ 39	
	Champ 41	
	Champ 42	
	Champ 43	22
	Champ 44	
	Champ 47	
	Champ 49	
	Champ 53	
	Champ 54	
	Champ 55	
	Champ 58	34
	Champ 59	34
	Champ 70	
	Champ 90	
	Champ 95	
	Champ 112	46

1. PREAMBULE

1.1. OBJET DU DOCUMENT

Le dictionnaire des champs de données définit l'ensemble des données d'application utilisées par les protocoles CB en compatibilité avec la norme ISO 8583 version 1987.

Il définit également la présentation des données c'est-à-dire le codage et le format des champs de données.

L'utilisation des champs de données (champ obligatoire, facultatif,...) ne fait pas partie du Dictionnaire des champs de données, mais est intégrée dans les documents de référence des différents services de ce protocole.

1.2. <u>UTILISATION DU DOCUMENT</u>

Le dictionnaire des champs de données décrit :

- la structure des messages de données utilisés,
- les règles de codage des données,
- les champs de données.

Le dictionnaire des champs de données précise également quels sont les identifiants de messages, les champs, les souschamps et les valeurs de champs utilisés.

Avertissement:

« Les données transportées sont assujetties aux règles définies dans le chapitre 2.2 FORMAT ET CODAGE DES DONNEES, sans préjuger des formats nécessaires à leurs utilisations finales.»

2. **DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES**

2.1. **DESCRIPTION DES MESSAGES DE DONNEES**

Structure des messages 2.1.1.

Les messages utilisés par le protocole CB2A Autorisation sont conformes à la norme ISO 8583. Chaque message a l'une des deux structures suivantes :

ldentifiant bitmap ch. i	ch. j	ch. k	
--------------------------	-------	-------	--

avec i, j et k variant de 2 à 64

OU

Identifiant	bitmap	bitmap	ch.i		ch.j		ch.k
-------------	--------	--------	------	--	------	--	------

avec i, j et k variant de 2 à 128.

Il comprend donc les parties suivantes :

- l'identifiant du type de message,
- 1 ou 2 bitmaps,
- les champs de données qui apparaissent par ordre croissant de numéro de champ à l'intérieur du message.

2.1.2. Identifiant du type de message

L'identifiant du type de message est un champ numérique, de longueur 4 et codé en DCB.

C'est un champ obligatoire.

Les identifiants utilisés dans le protocole CB2A Autorisation sont :

ITM ⁽¹⁾	Signification
0100	Demande d'autorisation
0110	Réponse à demande d'autorisation
0400	Demande de redressement
0401	Répétition de demande de redressement
0410	Réponse à demande de redressement
0800	Demande de gestion de réseau
0810	Réponse à demande de gestion de réseau

⁽¹⁾ITM = Identifiant type de message

2.1.3. **Bitmap**

Chaque bitmap est composée de 64 bits numérotés de gauche à droite.

Deux bits maps sont définies. La première est obligatoire. La deuxième est optionnelle. Le premier bit de la première bitmap spécifie la présence ou l'absence d'une seconde bitmap.

Dans chaque bitmap, un bit à 1 exprime la présence du champ associé, un bit à zéro son absence.

2.2. FORMAT ET CODAGE DES DONNEES

2.2.1. Conventions de notation

Les tableaux suivants présentent les notations utilisées dans le dictionnaire des champs de données permettant la description du format d'un champ et de la valeur (ou des valeurs) qu'il permet de transporter.

Notation	Description
а	caractère alphabétique ('A' à 'Z', 'a' à 'z')
n	caractère numérique ('0' à '9')
р	Caractère 'espace'
s	caractère spécial (espace inclus)
an	caractère alphanumérique
as	caractère alphabétique ou spécial
ns	caractère numérique ou spécial
ans	caractère alphanumérique ou spécial
b	donnée binaire
z	codes relatifs aux pistes magnétiques 2 et 3
AA	année (2 caractères numériques)
MM	mois (2 caractères numériques)
JJ	jour (2 caractères numériques)
hh	heures (2 caractères numériques)
mm	minutes (2 caractères numériques)
SS	secondes (2 caractères numériques)
X	 « C » pour crédit, « D » pour débit ; est toujours associé avec un champ numérique désignant un montant de transaction ; par exemple, x + n16 signifie crédit ou débit d'un montant sur 16 caractères numériques. Les montants sont attachés à un sens : Le sens "D" signifie "débit porteur" transposé dans la relation accepteur/acquéreur, il signifie "débit de la banque acquéreur" ; ce qui signifie dans tous les cas qu'il s'agit d'un "crédit" pour l'accepteur. "D" = Crédit de l'accepteur Le sens "C" signifie "crédit porteur" transposé dans la relation accepteur/acquéreur, il signifie "crédit de la banque acquéreur" ; ce qui signifie dans tous les cas qu'il s'agit d'un "débit" pour l'accepteur. "C" = Débit de l'accepteur »

Tableau 1 : Notations de types

Notation	Description
L	longueur d'un TLV
LL	longueur pouvant être exprimée sur 2 caractères significatifs (1 à 99)
LLL	longueur pouvant être exprimée sur 3 caractères significatifs (1 à 255)
3	longueur fixe de 3 unités ⁽¹⁾
15	longueur variable jusqu'à 15 unités ⁽¹⁾
315	longueur variable de 3 à 15 unités ⁽¹⁾

Tableau 2 : Notations de longueurs

(1) L'unité est définie par le type du champ ou de la donnée.

2.2.2. Conventions de présentation

Dans le présent document, les conventions de présentation suivantes sont adoptées :

• Pour les champs de structure TLV, la notation (12)(3)(456) signifie le type 12, ayant pour longueur 3 octets est renseigné à '456'.

6

Dans un exemple de codage des données, la notation [12][34][56] représente la valeur hexadécimale des octets qui seront transportés.

2.2.3. Codage des champs de données

2.2.3.1. Données de format "numériques" (n)

Ces champs de données sont codés en DCB.

2.2.3.2. Données de format "binaire" (b) et de format 'z' (Piste ISO2)

Ces champs de données sont codés en binaire.

Si des données "caractères" sont transportées dans un champ binaire, l'alphabet retenu doit avoir été défini. Typiquement dans ce contexte, EMV a retenu un alphabet ASCII restreint (ASCII 128). Dans le cadre CB, l'alphabet de codage retenu est l'alphabet ASCII étendu.

Pour le réseau, aucune conversion ASCII/EBCDIC n'est effectuée sur les champs de ce type.

2.2.3.3. Données de format "caractères" (a, an, as, ns, ans, ...)

Ces champs de données sont codés en ASCII ou en EBCDIC suivant l'alphabet négocié (cf. CBcom).

2.2.3.4. Tableau récapitulatif

Le tableau ci-dessous indique le codage des données d'un format en vue de son transport dans un champ éventuellement dans un autre format :

		Format du champ						
Format de la donnée		Numérique n	Binaire b, ansb,	Caractères a, an, ns,	Piste magnétique z			
Numérique	n	DCB (1)		ASCII/EBCDIC (2.1)				
Caractères	a, an, as, ns, ans,		ASCII (3)	ASCII/EBCDIC (2.2)				
Numérique signé	x+n		ASCII + DCB (4)	ASCII/EBCDIC (2.3)				
Binaire	b, ansb, anscb,		(5)	ASCII/EBCDIC (6)				
Piste magnétique	Z				(7)			

(1) Codage en DCB sur des quartets:

Format de la donnée : n12 (numérique sur 12 positions)

Valeur de la donnée : 12345

Codage: (sur 6 octets) [00][00][00][01][23][45]

(2) Codage en ASCII/EBCDIC sur des octets:

(2.1)Format de la donnée : n12 (numérique sur 12 positions)

Valeur de la donnée : 12345

Codage ASCII: (sur 12 oct.) [30][30][30][30][30][30][30][31][32][33][34][35] Codage EBCDIC: (sur 12 oct.) [F0][F0][F0][F0][F0][F0][F0][F1][F2][F3][F4][F5]

(2.2)Format de la donnée : an12 (alpha-numérique sur 12 positions)

Valeur de la donnée : AGENCE2

Codage ASCII: (sur 12 oct.) [41][47][45][4E][43][45][32][20][20][20][20][20] Codage EBCDIC: (sur 12 oct.) [C1][C7][C5][D5][C3][C5][F2][40][40][40][40][40]

(2.3)Format de la donnée : x + n12 (numérique signé sur 12 positions)

Valeur de la donnée : C12345

Codage ASCII: (sur 13 oct.) [43][30][30][30][30][30][30][31][32][33][34][35] Codage EBCDIC: (sur 13 oct.) [C3][F0][F0][F0][F0][F0][F0][F0][F1][F2][F3][F4][F5]

(3) Codage en ASCII sur des octets:

Ce codage prévoit le transport de données alpha-numériques dans un champ de format binaire.

Le cas est potentiellement possible pour le transport de données EMV. Dans ce cadre, la norme EMV prévoit le codage des ces données dans un alphabet ASCII restreint.

De ce fait, dans le cadre CB, l'alphabet de codage retenu est l'alphabet ASCII étendu.

Format de la donnée : ans12 (alpha-numérique sur 12 positions)

Valeur de la donnée : AGENCE 2

Codage ASCII: (sur 12 octets) [41][47][45][4E][43][45][20][32][20][20][20]

(4) Codage en ASCII sur un octet et en DCB sur des quartets:

Ce codage prévoit le transport de données alphabétiques et numériques dans un champ de format binaire. Dans le cadre CB, les valeurs suivantes sont retenues pour le codage des données alphabétiques: [43] pour Crédit et [44]

pour Débit . Ces valeurs correspondent à la représentation ASCII des caractères 'C' et 'D'.

Format de la donnée : x + n12 (numérique signé sur 12 positions)

Valeur de la donnée : C12345

Codage ASCII: (sur 7 octets) [43][00][00][00][01][23][45]

(5) Codage en binaire sur des octets:

Format de la donnée : b12 (binaire sur 12 positions)
Valeur de la donnée : 3CDE1245EF7684172048CBFF

Codage: (sur 12 octets) [3C][DE][12][45][EF][76][84][17][20][48][CB][FF]

(6) Codage des quartets binaires de la donnée en ASCII/EBCDIC sur des octets:

Format de la donnée : b6 (binaire sur 6 positions)

Valeur de la donnée : 3CDE1245EF76

Soit à transmettre les caractères '3','C','D','E','1','2','4','5','E','F','7','6'

Codage ASCII: (sur 12 oct.) [33][43][44][45][31][32][34][35][45][46][37][36] Codage EBCDIC: (sur 12 oct.) [F3][C3][C4][C5][F1][F2][F4][F5][C5][C6][F7][F6]

(7) Codage d'une donnée de format z dans un champ de format z:

Format de la donnée : z12 (12 positions)

Valeur de la donnée : 45567D874 (où D est le séparateur)
Codage: (sur 6 octets) [00][04][55][67][D8][74]

2.2.3.5. Données de format bitmap (hors bitmap de présence des champs)

Conformément à la norme ASN.1 ITU-T Rec. X.690 de juillet 2002, les bits d'un octet sont numérotés de 8 à 1, où le bit 8 est le "bit le plus significatif", et le bit 1 le "bit le moins significatif".

Bits 8 7 6 5 4 3 2 1

Numérotation des bits d'une donnée de format bitmap sur un octet

Bits 16 15 14 13 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Numérotation des bits d'une donnée de format bitmap sur deux octets

2.2.4. Règles de remplissage d'un élément de donnée non significatif selon le format du champ ou du type utilisé

Un élément de donnée non significatif est entièrement rempli par le caractère de remplissage propre à son format à moins que sa valeur ne soit explicitement décrite.

2.2.5. Format des montants

Les montants sont exprimés dans la plus petite unité de la monnaie ou devise (en centimes pour les euros) dont la liste figure dans le document ISO 4217.

2.2.6. Structure des champs

2.2.6.1. Champs de longueur fixe

Les champs numériques de longueur fixe sont justifiés à droite avec des zéros en tête le cas échéant. Les champs binaires occupent un nombre entier d'octets. Les autres champs sont justifiés à gauche et complétés par des blancs.

Exemple: Codage de la valeur '1000' dans le champ montant de la transaction :

Format du champ : fixe n12

Codage sur 6 octets: [00][00][00][01][00][00]
avec 0000000 caractère de remplissage,
10000 montant de la transaction.

2.2.6.2. Champs de longueur variable

Les champs de longueur variable sont précédés d'un octet indiquant la longueur du champ. Le codage de cette longueur est réalisée en binaire. La longueur d'un champ variable est comprise entre 1 et 255 octets.

Les champs numériques 'n' ou format 'z' (cas de la Piste ISO2) de longueur variable sont justifiés à droite avec un zéro en tête en cas de longueur impaire (caractère de remplissage).

Exemples:

Codage de la valeur '9876543210123456789' dans le champ « numéro de porteur »

Format du champ: variable LLVAR n...19

Codage sur 11 octets: [13][09][87][65][43][21][01][23][45][67][89]

avec 13 longueur : 19 positions (13 en hexa)

0 caractère de remplissage

9876543210123456789 numéro de porteur sur 19 positions

Codage de la valeur '9876543210123456' dans le champ « numéro de porteur »

Format du champ : variable LLVAR n...19

Codage sur 9 octets: [10][98][76][54][32][10][12][34][56]

avec 10 longueur : 16 positions (10 en hexa) 9876543210123456 numéro de porteur sur 16 positions

2.2.6.3. Champs de structure TLV (Type Longueur Valeur)

Les champs TLV sont des champs de longueur variable contenant un ou plusieurs éléments de données de structure TLV. Ils se présentent de la façon suivante :

Longueur totale du champ	Elément de données 1	Elément de données n
Longacai totale da champ		

La longueur totale du champ, comme pour tous les champs de longueur variable, est codée en binaire sur 1 octet. Elle exprime la longueur des éléments de données en nombre d'octets.

Un élément de donnée est constitué de la façon suivante :

- « T » : le type d'élément de donnée,
- « L » : longueur de la donnée (comprise entre 1 et 255). Elle n'est pas intégrée dans le calcul de la longueur de la donnée. Elle exprime le nombre d'octets permettant de transporter la valeur « V » à suivre.
- « V » : valeur de la donnée sur le nombre de caractères défini par la longueur.

Un champ TLV a donc finalement la structure suivante :

Longueur totale	Е	lément de donné	es 1	E	lément de donné	es n
du champ	Type	Longueur	Valeur	 Type	Longueur	Valeur
	1	1	1	n	n	n

Les éléments de données d'un champ TLV peuvent être placés dans un ordre quelconque. Ils n'apparaissent pas forcément dans l'ordre croissant des types.

Les types relatifs aux données EMV sont systématiquement codés sur 2 octets. Ils sont cadrés à droite et complétés à gauche par des zéros le cas échéant.

Exemple: « 9F35 » (Terminal type) est le codage sur 2 octets du tag EMV « 9F35 ».

« 0082 » (Appi. Inter. Prof.) est le codage sur 2 octets du tag EMV « 82 ».

Représentation

Le codage des éléments de données diffèrent selon le type (caractère / binaire) du champ TLV.

A. Champs TLV « caractère »

Les éléments de données d'un champ TLV « caractères » sont de type "ans". Ils sont donc codés en ASCII ou en EBCDIC. Chaque élément de donnée est codé de la façon suivante :

- « T »: sur 2 caractères (2 octets),
- « L » : sur 2 caractères (2 octets) ; la longueur est cadrée à droite et complétée par des zéros,
- « V » : sur le nombre de caractères (octets) défini par la longueur.

Exemple: codage du champ 44 (champ TLV LLVAR ans...25)

L T1 L1 V1 T2 L2 V2	: 14 : AA : 4 : 0021 : BD : 2 : 15	(longueur totale du champ) (champ erroné) (longueur de V1) (erreur sur la valeur du champ 2) (numéro d'IB) (longueur de V2) (IB numéro 15)
Codage EBCDIC		[0E] _L [C1][C1] _{T1} [F0][F4] _{L1} [F0][F0][F2][F1] _{V1}
Codage ASCII		[C2][C4] _{T2} [F0][F2] _{L2} [F1][F5]] _{V2} [0E] _L [41][41] _{T1} [30][34] _{L1} [30][30][32][31] _{V1} [42][44] _{T2} [30][32] _{L2} [31][35] _{V2}

 $(14)_L(AA)_{T_1}(4)_{L_1}(0021)_{V_1}(BD)_{T_2}(2)_{L_2}(15)_{V_2}$

B. Champs TLV « binaire »

Chaque élément de donnée est codé de la façon suivante :

- « T » : sur 2 octets codés binaire,
- « L » : sur 1 octet codé binaire,
- « V » : sur le nombre d'octets défini par la longueur. Le format binaire est implicite pour chaque type. La description peut préciser plusieurs données de longueur fixe.

Exemple: codage du champ 55 (champ TLV LLLVAR b...255)

Representation	$(11)_{L}(9C)_{T1}(1)_{L1}(00$	$1)_{V1}(9F37)_{T2}(4)_{L2}(F56BA536)_{V2}$
L T1 L1 V1	: 11 : 9C : 1 : 00	(longueur totale du champ) (Transaction Type) (longueur de V1)
T2 L2 V2	: 9F37 : 4 : F56BA536	(Unpredictable Number) (longueur de V2) (élément discriminant)
Codage		$_{\text{T1}}[01]_{\text{L1}}[00]_{\text{V1}}$ $_{\text{T2}}[04]_{\text{L2}}[\text{F5}][6B][\text{A5}][36]_{\text{V2}}$

2.2.6.4. Précision sur le codage des types

Certains types contiennent plusieurs éléments de données. Deux cas de figure se présentent :

 Le type est de format 'Structure'; on applique les règles de codage et de cadrage à chaque élément de donnée qui peuvent être de format différent.

Ex 1: Champ XX Format : b...255
Type FFEE

Format de la donnée : Structure Longueur transportée : 6

	Format	Valeur
Élément de donnée A	n1	1
Élément de donnée B	n3	123
Élément de donnée C	n5	456

Codage:

L'élément de donnée A est n1, il est codée sur 1 octet :

[01]

L'élément de donnée B est n3, il est codée sur 2 octets : [01][23]
L'élément de donnée C est n5, il est codée sur 3 octets : [00][04][56]

Soit: $[FF][EE]_T$ $[06]_L$ $[01][01][23][00][04][56]_V$

A B C

Ex 2: Champ XX Format : b...255

Type FFEE

Format de la donnée : Structure Longueur transportée : 5

	Format	Valeur
Élément de donnée A	n1	1
Élément de donnée B	b2	5F6
Élément de donnée C	n4	1999

Codage:

L'élément de donnée A est n1, il est codée sur 1 octet : [01]
L'élément de donnée B est b2, il est codée sur 2 octets : [05][F6]
L'élément de donnée C est n4, il est codée sur 2 octets : [19][99]

Soit : $[FF][EE]_T$ $[05]_L$ $[01][05][F6][19][99]_V$

A B C

2. Le type n'est pas de format 'Structure' ; on applique les règles de codage et de cadrage au type. Tous les éléments de données sont de format identique.

Ex: Champ XX Format: b...255

Type FFEE

Format de la donnée : n9 Longueur transportée : 5

	Format	Valeur
Élément de donnée A	n1	1
Élément de donnée B	n3	123
Élément de donnée C	n5	456

<u>Codage</u>: Le format du type étant 'n9', on le code sur 5 octets, les quartets étant attribués à chaque élément de donnée suivant son format. Dans l'exemple, le format du type TLV étant numérique de longueur impaire, la valeur du type est cadrée à droite et complétée par un zéro à gauche.

Soit: $[FF][EE]_T$ $[05]_L$ $[01][12][30][04][56]_V$

A B C

2.3. <u>DESCRIPTION DES CHAMPS DE DONNEES</u>

2.3.1. Liste alphabétique

Le tableau ci-dessous présente une liste alphabétique des données utilisées par le protocole CB2A Autorisation. A chaque donnée est associé le numéro du champ permettant de transporter cette donnée, ainsi que le numéro de souschamp si nécessaire (pour les données transportées dans des champs de structure TLV).

Donnée	N° de champ et de sous-champ
Agent Unique Id	59 type 0603
Amount other	55 type 9F03
Année de la transaction	59 type 0102
Application Cryptogram (ARQC)	55 type 9F26
Application Expiration date	55 type 5F24
Application Identifier (AID)	55 type 9F06
Application Interchange Profile (AIP)	55 type 0082
Application Transaction Counter (ATC)	55 type 9F36
Autorisation, réponse d'identification	38
Cardholder verification method (CVM) results	55 type 9F34
Champ erroné	44 type AA
Code activation service	44 type AF
Code activité de l'accepteur	18
Code de données du point de service	47 type 03
Code de traitement	3
Code de traitement Code fonction	59 type 0100
Code gestion de réseau	70
Code gestion de reseau Code monnaie de la transaction	49
Code monnale de la transaction Code pays de l'organisme acquéreur	19
Code pays du système d'acceptation	59 type 0205
Code raison du message	59 type 0101
Code réponse	39
Conditions de la transaction au point de service	25
Conversion de champ	44 type AC
Conversion de champ par l'acquéreur ou le transmetteur	47 type 20
Cryptogram information data	55 type 9F27
Cryptogramme de commerce électronique	59 type 0401
Cryptogramme visuel	59 type 0300
Customer Exclusive Data (CED)	55 type 9F7C
Date d'expiration	14
Date et heure de transmission	7
Date locale de la transaction	13
Dénomination du portefeuille numérique	59 type 0415
Dispositif sans contact	55 type DF86
Données complémentaires de commerce électronique	59 type 0414
Données complémentaires de réponse	44
Données complémentaires nationales	47
Données d'origine de la transaction	112 type 01
Données équivalentes à la piste ISO1 lues en mode sans contact	55 type 56
Données équivalentes à la piste ISO2 lues en mode sans contact	55 type DF6B
Données liées aux cartes à microcircuit	55
Données nationales	59
Données transferts de fonds	112
Eléments de données originaux	90
Environnement Réglementaire et Technique (ERT)	59 type 0200
Erreur de sécurité	44 type AB
Heure locale de la transaction	12
Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de transfert de	112 type 03
fonds	71
Identifiant transaction fourni par l'accepteur	59 type 0400
Identification de l'accepteur de carte	42
Identification de l'organisme acquéreur	32
Identification de l'organisme acquereur	33
Identification de la machine ayant répondu	58
Identification de la machine ayant repondu	41
IDPA	47 type 97
IDFM	41 type 91

Donnée	N° de champ et de sous-champ
IDSA	47 type A0
Indicateur de commerce électronique	59 type 0416
Informations liées à la sécurité	53
Informations relatives au contrôle du cryptogramme	44 type CB
Informations relatives au traitement du CVV / CVC	44 type CA
Informations relatives au traitement du cryptogramme commerce électronique	59 type 0409
Informations relatives au traitement du cryptogramme visuel	59 type 0409 59 type 0301
Issuer application data	55 type 9F10
Issuer authentication data	55 type 0091
Issuer script result	55 type FF00
Issuer script template 1	55 type 0071
Issuer script template 2	55 type 0071
ITP (Identifiant de l'application Terminal)	59 type 0072
Kernel Id utilisé	55 type DF68
Longueur du numéro d'autorisation	27
Message à destination de l'initiateur de la transaction	44 type BC
Méthode d'authentification porteur utilisée par l'émetteur	59 type 0410
Méthode de calcul du cryptogramme de commerce électronique	59 type 0410 59 type 0411
Mode de lecture du système d'acceptation	22
Mode de l'écture du système d'acceptation Mode de sécurisation de la transaction modifié	59 type 0413
Montant cumulé par porteur	59 type 0413 59 type 0207
Montant currule par porteur Montant de la transaction	4
Montant de la transaction Montant de remplacement	95
	54
Montants supplémentaires	43
Nom et adresse de l'accepteur de carte Numéro d'audit	11
Numéro de contrat accepteur Numéro de dossier	59 type 0202
	47 type 24 2
Numéro de porteur	37
Numéro de référence d'archivage	
Numéro de téléphone	44 type BB 59 type 0204
Numéro logique du point d'acceptation	
Numéro logique du système d'acceptation Numéro séquentiel de la carte	59 type 0203 23
Piste ISO 2	35
	1
Présence deuxième bitmap	
Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement à distance sécurisé	59 type 0412
Résultat du traitement terminal (RTT) Résultats des traitements effectués sur le microcircuit	55 type DF85 55 type DF80
Services optionnels supportés (Domaine acquéreur)	59 type 0805
SIRET	47 type 96
Terminal Capabilities Terminal Transaction Qualifiers (TTQ)	55 type 9F33
	55 type 9F66
Terminal Type (Type de terminal)	55 type 9F35
Terminal verification result (TVR)	55 type 95
Track 2 equivalent data	55 type 57
Transaction type Type d'Applicatif du Système d'Acceptation	55 type 9C
	59 type 020B
Type d'application carte	55 type DF81
Type de facture/procédure	59 type 0800
Type de sécurisation de transaction de commerce électronique	59 type 0407
Type de site	47 type 08
Unpredictable number	55 type 9F37

2.3.2. <u>Liste par numéro de champ</u>

Le tableau ci-dessous fournit la liste (triée par numéro de champ) des champs de données utilisés par le protocole CB2A Autorisation, ainsi que leur format.

Bien que tous les champs de la norme ISO 8583 puissent être utilisés, seuls les champs significatifs sont indiqués. Le tableau précise pour chaque champ s'il est utilisé ou non par le protocole CB2A Autorisation.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 36		Présence deuxième bitmap Numéro de porteur Code de traitement Montant de la transaction cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Date et heure de transmission cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Numéro d'audit Heure locale de la transaction Date locale de la transaction Date d'expiration cf norme ISO 8583 Code activité de l'accepteur Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation Numéro séquentiel de la carte	MMJJhh mmss hhmmss MMJJ AAMM	n19 n 6 n 12 n 12 n 12 n 10 n 8 n 8 n 8 n 6 n 6 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 3 n 3
3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		Code de traitement Montant de la transaction cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Date et heure de transmission cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Numéro d'audit Heure locale de la transaction Date locale de la transaction Date d'expiration cf norme ISO 8583 Code activité de l'accepteur Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation	MMJJhh mmss hhmmss	n 6 n 12 n 12 n 12 n 10 n 8 n 8 n 8 n 6 n 6 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 3 n 3
4		Montant de la transaction cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Date et heure de transmission cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Numéro d'audit Heure locale de la transaction Date locale de la transaction Date d'expiration cf norme ISO 8583 Code activité de l'accepteur Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation	hhmmss	n 12 n 12 n 10 n 8 n 8 n 8 n 6 n 6 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 3 n 3
5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Date et heure de transmission cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Numéro d'audit Heure locale de la transaction Date locale de la transaction Date d'expiration cf norme ISO 8583 Code activité de l'accepteur Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation	hhmmss	n 12 n 10 n 8 n 8 n 8 n 6 n 6 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 3 n 3
6		cf norme ISO 8583 Date et heure de transmission cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Numéro d'audit Heure locale de la transaction Date locale de la transaction Date d'expiration cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Code activité de l'accepteur Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Code activité de l'accepteur	hhmmss	n 12 n 10 n 8 n 8 n 8 n 6 n 6 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 3 n 3
7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		Date et heure de transmission cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Numéro d'audit Heure locale de la transaction Date locale de la transaction Date d'expiration cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Code activité de l'accepteur Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation	hhmmss	n 10 n 8 n 8 n 8 n 6 n 6 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4
8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Numéro d'audit Heure locale de la transaction Date locale de la transaction Date d'expiration cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Code activité de l'accepteur Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation	hhmmss	n 8 n 8 n 8 n 6 n 6 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 3 n 3
9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Numéro d'audit Heure locale de la transaction Date locale de la transaction Date d'expiration cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Code activité de l'accepteur Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation	hhmmss	n 8 n 8 n 6 n 6 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 3 n 3
9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Numéro d'audit Heure locale de la transaction Date locale de la transaction Date d'expiration cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Code activité de l'accepteur Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation	MMJJ	n 8 n 8 n 6 n 6 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 3 n 3
10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		cf norme ISO 8583 Numéro d'audit Heure locale de la transaction Date locale de la transaction Date d'expiration cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Code activité de l'accepteur Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation	MMJJ	n 8 n 6 n 6 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 3 n 3
11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		Numéro d'audit Heure locale de la transaction Date locale de la transaction Date d'expiration cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Code activité de l'accepteur Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation	MMJJ	n 6 n 6 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 3 n 3
12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		Heure locale de la transaction Date locale de la transaction Date d'expiration cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Code activité de l'accepteur Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation	MMJJ	n 6 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 3 n 3
13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		Date locale de la transaction Date d'expiration cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Code activité de l'accepteur Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation	MMJJ	n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 3 n 3
14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		Date d'expiration cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Code activité de l'accepteur Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation		n 4 n 4 n 4 n 4 n 4 n 3 n 3
15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Code activité de l'accepteur Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation	AAMM	n 4 n 4 n 4 n 4 n 3 n 3
16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Code activité de l'accepteur Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation		n 4 n 4 n 4 n 3 n 3
17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		cf norme ISO 8583 Code activité de l'accepteur Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation		n 4 n 4 n 3 n 3
18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		Code activité de l'accepteur Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation		n 4 n 3 n 3
19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation		n 3 n 3
20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		Code pays de l'organisme acquéreur cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation		n 3
20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		cf norme ISO 8583 cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation		n 3
21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		cf norme ISO 8583 Mode de lecture du système d'acceptation		
22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36				n 3
24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36				n 3
25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36				n 3
26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		cf norme ISO 8583		n 3
26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		Conditions de la transaction		n 2
27 28 29 30 31 32 33 34 35 36		Longueur du code confidentiel		n 2
28 29 30 31 32 33 34 35 36		Longueur du n° d'autorisation		n 1
29 30 31 32 33 34 35 36		cf norme ISO 8583		x+n 8
30 31 32 33 34 35 36		cf norme ISO 8583		x+n 8
31 32 33 34 35 36		cf norme ISO 8583		x+n 8
32 33 34 35 36		cf norme ISO 8583		x+n 8
33 34 35 36		Identification organisme acquéreur	LLVAR	n11
34 35 36		Ident. de l'organisme transmetteur	LLVAR	n11
35 36		cf norme ISO 8583	LLVAR	ns28
36		Piste ISO 2	LLVAR	z37
		cf norme ISO 8583	LLLVAR	z104
37		Numéro de référence d'archivage		an 12
38		Autorisation, réponse d'identification		an 6
39		Code réponse		an 2
40		cf norme ISO 8583		an 3
41		Identification du système d'acceptation		ans 8
42		Identification de l'accepteur de carte		ans 15
43		Nom et adresse de l'accepteur de carte	+	ans 40
44		Données complémentaires réponse	LLVAR	ans25
AA	1	Champ erroné	LL VAIX	ans 4,6,8
AB		Erreur de sécurité	+	ans 5
AC		Conversion de champ	+	ans21
AF		Code activation service	+	ans 1
BB		Numéro de téléphone	+	ans21
BC		Message à destination de l'initiateur de la transaction	+	ans21
CA		Informations relatives au traitement du CVV / CVC	+	ans21
			+	
CB 45)	Informations relatives au contrôle du cryptogramme	LLVAD	ans 1
45		cf norme ISO 8583	LLVAR	ans76
46		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
47		Données complémentaires nationales	LLLVAR	ans255
03		Code de données du point de service		an 12
08 20		Type de site Conversion de champ par acquéreur (chp 32) ou transmetteu	_	ans8

N°	Туре	Nom	Format	
		(chp 33)		
	24	Numéro de dossier		anp 12
	96	SIRET		ans 14
	97	IDPA		ans 8
	A0	IDSA		ans 8
48		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
49		Code monnaie de la transaction		n 3
50		cf norme ISO 8583		n 3
51		cf norme ISO 8583		n 3
52		cf norme ISO 8583		b 8
53		Informations liées à la sécurité		n 16
54		Montants supplémentaires	LLLVAR	an120
55		Données liées aux cartes à microcircuit	LLLVAR	b255
	0056	Données équivalentes à la piste ISO1 lues en mode sans contact		ans76
	0057	Track 2 equivalent data		b19
	0071	Issuer Script Template1		b128
	0072	Issuer Script Template2		b128
	0082	Application Interchange Profile (AIP)		b 2
	0091	Issuer Authentication Data		b 816
	0095	Terminal Verification Results (TVR)		b 5
	009C	Transaction type		n 2
	5F24	Application Expiration Date	YYMMD D	n 6
	9F03	Amount(Other)		n 12
	9F06	Application identifier (AID)		b 516
	9F10	Issuer application data		b32
	9F26	Application Cryptogram		b 8
	9F27	Cryptogram Information Data		b 1
	9F33	Terminal capabilities		b 3
	9F34	Cardholder verification method (CVM) results		b 3
	9F35	Terminal Type (Type de Terminal)		n 2
	9F36	Application Transaction Counter (ATC)		b 2
	9F37	Unpredictable Number		b 4
	9F66	Terminal Transaction Qualifiers (TTQ)	structure	4
	9F6B	Données équivalentes à la piste ISO2 lues en mode sans contact		b19
	9F7C	Customer Exclusive Data (CED)		b32
	DF68	Kernel ID utilisé		b 1
	DF80	Résultats des traitements effectués sur le microcircuit		n 2
	DF81	Type d'application carte		n 1
	DF85	Résultat du traitement du terminal (RTT)		b 5
	DF86	Dispositif sans contact		b35
	FF00	Issuer script results		b5
56	1	cf norme ISO 8583		n 2
57		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
58		Identif. de la machine ayant répondu	LLLVAR	ans255
59		Données nationales	LLLVAR	b255
	0100	Code fonction		n 3
	0101	Code raison du message		n 4
	0102	Année de la transaction		n 2
	0200	Environnement réglementaire et technique de la transaction		n 2
	0201	ITP (Identifiant de l'application Terminal)		n 12
	0202	Numéro de contrat accepteur		n 7
	0203	Numéro logique du système d'acceptation		n 3
	0204	Numéro logique du point d'acceptation		n 3
	0205	Code pays du système d'acceptation		n 3
	0207	Montant cumulé par porteur		n 12
	020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)		b 516
	0300	Cryptogramme visuel	structure	1, 3 ou 4
	0301	Informations relatives au traitement du cryptogramme visuel	structure	2
	0400	Identifiant transaction fourni par l'accepteur		b 20
	0401	Cryptogramme de commerce électronique		b 20
	0407	Type de sécurisation de transaction de commerce électronique		n 2
	0409	Informations relatives au traitement de cryptogramme		an 1
			I	I
	0410	commerce électronique Méthode d'authentification porteur utilisée par l'émetteur		

N°	Туре	Nom	Format	
IN	0411	Méthode de calcul du cryptogramme de commerce	Format	an 1
	0411	électronique		ani
	0412	Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement a distance	structure	4
	•	sécurisé	01.00101.0	
	0413	Mode de sécurisation de la transaction modifié		b 1
	0414	Données complémentaires de commerce électronique	structure	340
	0415	Dénomination du portefeuille numérique		an 2
	0416	Indicateur de commerce électronique		an 2
	0603	Agent Unique Id		an 5
	0800	Type de facture/procédure		n 2
	0805	Services optionnel supportés (domaine accepteur)		b 2
60		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans1
61		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans3
62		Réservé pour usage privé	LLLVAR	ans255
63		Réservé pour usage privé	LLLVAR	ans255
64		cf norme ISO 8583		b 8
65		cf norme ISO 8583		b 11
66		cf norme ISO 8583		n 1
67	-	cf norme ISO 8583		n 2
68	-	cf norme ISO 8583		n 3
69	1	cf norme ISO 8583		n 3
70	1	Code gestion réseau		n 3
71	1	of norma ISO 8583		n 4
72		cf norme ISO 8583		n 4
73		cf norme ISO 8583		n 6
74		cf norme ISO 8583		n 10
75		cf norme ISO 8583		n 10
76 77		of norma ISO 8583		n 10 n 10
78		cf norme ISO 8583		n 10
79		cf norme ISO 8583		n 10
80		cf norme ISO 8583		n 10
81		cf norme ISO 8583		n 10
82		cf norme ISO 8583		n 12
83		cf norme ISO 8583		n 12
84		cf norme ISO 8583		n 12
85		cf norme ISO 8583		n 12
86		cf norme ISO 8583		n 16
87		cf norme ISO 8583		n 16
88		cf norme ISO 8583		n 16
89		cf norme ISO 8583		n 16
90		Eléments de données originaux		n 42
91		cf norme ISO 8583		an 1
92		cf norme ISO 8583		an 2
93		cf norme ISO 8583		an 5
94		cf norme ISO 8583		an 7
95		Montant de remplacement		an 42
96		cf norme ISO 8583		b 8
97		cf norme ISO 8583		x+n 16
98		cf norme ISO 8583		ans 25
99		cf norme ISO 8583	LLVAR	n11
100		cf norme ISO 8583	LLVAR	n11
101		cf norme ISO 8583	LLVAR	ans17
102		cf norme ISO 8583	LLVAR	ans28
103		cf norme ISO 8583	LLVAR	ans28
104		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans100
105		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
106		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
107	1	cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
108	1	cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
109	1	cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
110		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
111		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
112		Données transferts de fonds	LLLVAR	ans255
	01	Données d'origine de la transaction		ans 299
	03	Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de		an 2
<u> </u>		transfert de fonds		

U	I	4	
	1	6	

N°	Туре	Nom	Format	
113		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
114		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
115		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
116		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
117		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
118		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
119		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
120		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
121		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
122		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
123		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
124		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
125		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
126		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
127		cf norme ISO 8583	LLLVAR	ans255
128		cf norme ISO 8583		b8

2.3.3. Précisions sur la gestion des versions

Les valeurs qui sont spécifiques à une version ou à un service sont indiquées de la façon suivante :

[1.1.2]: Donnée utilisable à partir de la version 1.1.2

[1.1.3]: Donnée utilisable à partir de la version 1.1.3

[1.1.4]: Donnée utilisable à partir de la version 1.1.4

[1.1.5]: Donnée utilisable à partir des versions 1.1.5 et 1.1.6

[1.1.A]: Donnée utilisable à partir des versions 1.1.A et 1.1.B

2.3.4. Définition des champs de données utilisés

Ce paragraphe définit les champs de données utilisés par les protocoles applicatifs. Ces champs sont un sous-ensemble de ceux prévus par la norme ISO 8583. La définition donnée ici est plus restrictive que celle de la norme afin de faciliter la mise en œuvre et d'indiquer les choix effectués pour les cartes bancaires françaises et étrangères.

Pour chaque champ défini, le libellé utilisé dans la norme ISO 8583 version anglaise est précisé, entre parenthèses.

Tout type non défini dans CB2A Autorisation est réservé à usage CB, sauf s'il est expressément déclaré à usage privé dans le dictionnaire.

Toute valeur d'une donnée non définie dans CB2A Autorisation est réservée à usage CB, sauf si elle est expressément déclarée à usage privé dans le dictionnaire.

Tout champ non défini dans CB2A - AUTORISATION mais défini dans la norme ISO 8583 peut être utilisé dans le cadre d'accords entre utilisateurs.

Principes de base retenus :

- tout champ de donnée décodable* reçu et attendu est traité conformément aux spécifications,
- tout champ de donnée décodable* reçu et non attendu n'est pas traité. Il n'est pas retransmis et ne provoque pas
- tout champ de donnée explicitement déclaré avec une condition « obligatoirement absent », si reçu, fait l'objet d'un rejet,
- toute donnée non décodable* reçue fait l'objet d'un rejet.

*Un champ de donnée est décodable si sa structure est décrite dans le dictionnaire et est conforme à la description.

- Fixe : le format du champ de données est décrit
- Variable sans TLV : le format du champ de données est décrit
- Variable avec TLV : le champ de données est muni de la structure TLV (le type n'est pas forcément décrit)

DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES CB2A Autorisation

Juillet 2014

CHAMP 2

Champ 2 Format : LLVAR n...19

Numéro de porteur (Primary Account Number).

Ce champ contient le numéro de porteur issu de la carte.

Champ 3 Format: n6

Code de traitement (Processing code).

□ Description de la transaction______

_ n2

Valeur	Description
00	Achat de biens ou services
10	Transaction financière sans délivrance d'espèces (demande de virement,)
11	Quasi-cash
14	Capture de carte
15	Autorisation à délivrer un certificat
17	Retrait au guichet
18 à 19	Réservé pour usage privé
20	Crédit (retours)
28	Retour Quasi-Cash
30	Interrogation sur disponibilité de fond
36	Interrogation (duplicata)
37	Restitution de carte
41	Transfert de fonds, débit
42	Transfert de fonds, crédit
90 à 99	Réservé pour usage privé

☐ Type de compte affecté au débit ___

_ n2

Valeur	Description
00	Achat sans particularité de débit
33	Différé de recouvrement

☐ Type de compte affecté au crédit _

n2

Valeur	Description
00	Achat sans particularité de crédit

Champ 4 Format: n12

Montant de la transaction (Amount, transaction).

Montant de la transaction exprimé dans la monnaie locale de l'acquéreur ou du lieu d'origine de la transaction.

Le montant est exprimé dans la plus petite unité de la monnaie dont la liste figure dans le document ISO 4217. La monnaie est précisée dans le champ 49.

Juillet 2014 18

CHAMP 7

Champ 7 Format : MMJJhhmmss n10

Date et heure de transmission (Date and time, transmission).

Date et heure GMT auxquelles le message est émis. Une fois positionnée, cette donnée reste inchangée pendant toute la durée du message.

Remarque : il s'agit de la date et heure d'émission du message et non celles du début de la transaction.

Exemple : pour une réponse, il s'agit de la date et heure d'émission de la réponse.

Champ 11 Format : n6

Numéro d'audit (System trace audit number).

Géré par l'initiateur, ce champ permet de référencer la transaction de manière unique.

Cette référence de transaction doit être unique pour un acquéreur (champ 32), un accepteur (champ 42), un identifiant de terminal (champ 41), une date (champ 13) et une heure (champ 12) donnés.

Pour une application d'un système d'acceptation, le champ 11 doit référencer de manière unique la transaction entre deux sessions de télécollecte.

Champ 12 Format : hhmmss n6

Heure locale de la transaction (Time, local transaction).

Heure locale à laquelle la transaction a été effectuée dans les locaux de l'accepteur de carte. L'heure locale, une fois positionnée, reste inchangée pendant toute la durée de la transaction.

Les secondes non éditées sur le ticket des terminaux de paiement sont à zéro dans le champ 12.

Champ 13 Format : MMJJ n4

Date locale de la transaction (Date, local transaction).

Date locale à laquelle la transaction a été effectuée dans les locaux de l'accepteur de carte. La date locale, une fois positionnée, reste inchangée pendant toute la durée de la transaction.

Champ 14 Format : AAMM n4

Date d'expiration (Date, expiration).

Date de fin de validité de la carte.

Quand il est présent, ce champ doit contenir une valeur significative, conforme à la structure AAMM .

Champ 18 Format : n4

Code activité de l'accepteur (Merchant's type).

Code indiquant le type d'activité de l'accepteur.

Ce code correspond au MCC (Merchant Category Code).

Quand il est présent, ce champ doit contenir une valeur significative. Les dernières mises à jour ainsi que les valeurs de ce champ sont spécifiées dans l'annexe A de la norme ISO 18245.

Juillet 2014 19

CHAMP 19

Champ 19 Format: n3

Code pays de l'organisme acquéreur (Acquiring institution, country code).

Sa codification doit être conforme à la norme ISO 3166.

La norme ISO 3166 prévoit trois codages :

- un codage alphabétique sur 2 caractères,
- un codage alphabétique sur 3 caractères,
- un codage numérique sur 3 caractères.

Pour le champ 19, la norme ISO 8583 ne retient que le codage numérique sur 3 caractères.

Champ 22 Format : n3

Mode de lecture du système d'acceptation(Point of service entry mode).

Les valeurs retenues sont :

□ Mode de lecture du n° porteur _____ quartets 1 et 2

Valeur	Description
00	Non spécifié
01	Manuel
02	Zone magnétique (piste ISO 2 ou piste ISO 1) uniquement
03	Code barre
04	Lecture optique
05	Accès microcircuit uniquement(1)
07	Transaction puce sans contact utilisant les données puce EMV
81	Piste magnétique ISO 2, traitement mode dégradé carte à microcircuit (non utilisable en retrait GAB à puce)(2)
82	Issu d'un serveur
83-89	Réservé pour usage privé
91	Transaction puce sans contact utilisant les données piste
92-99	Réservé pour usage privé

⁽¹⁾ Le(s) résultat(s) de(s) tentative(s) d'accès au microcircuit est(sont) présent(s) dans le champ 55 type DF80.

□ Capacité de saisie du code confidentiel _____ quartet 3

Valeur	Description
0	Non spécifié
1	Saisie du code confidentiel
2	Pas de saisie du code confidentiel
8-9	Réservé pour usage privé

Le mode de lecture du n° porteur caractérise aussi le mode de lecture de la date de fin de validité. La capacité de saisie du code confidentiel correspond à l'action réellement effectuée pour l'opération en cours.

Champ 23 Format : n3

Numéro séquentiel de la carte (Card Sequence Number).

⁽²⁾ Le(s) résultat(s) de(s) tentative(s) d'accès au microcircuit peut (peuvent) être présent(s) dans le champ 55 type DF80, s'il(s) est(sont) disponible(s).

DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES CB2A Autorisation

Juillet 2014 20

CHAMP 25

Numéro permettant de distinguer des cartes affectées pour un même Numéro de porteur (champ 2).

Champ 25 Format : n2

Conditions de la transaction au point de service (Point of service condition code).

Toute valeur du champ 25 non définie dans le présent dictionnaire mais conforme à la norme ISO 8583 peut être utilisée dans le cadre d'accords entre utilisateurs.

Les valeurs retenues sont :

Valeur	Description
00	Conditions normales
01	Client non présent
02	Terminal libre-service pouvant conserver la carte
03	Suspicion de fraude de la part du commerçant
07	Demande par téléphone (via centre d'appels)
08	Achat par correspondance ou téléphone
10	Identité du client vérifiée
11	Suspicion de fraude
12	Raisons de sécurité
15	Terminal à domicile
27	Terminal libre service n'ayant pas la capacité de conserver la carte
52-99	Réservé pour usage privé

Si plusieurs conditions spéciales existent, il est recommandé de donner une priorité aux codes descriptifs de fraude ou de sécurité.

Ensuite, il est conseillé de donner la priorité à la description la plus spécifique et non à la description générale.

Champ 27 Format : n1

Longueur du numéro d'autorisation (Autorisation identification response length).

Longueur maximale du numéro d'autorisation que le demandeur sait traiter.

Champ 32 Format : LLVAR n...11

Identification de l'organisme acquéreur (Acquiring institution identification code).

Ce champ permet d'identifier l'acquéreur de la transaction, c'est-à-dire l'organisme responsable de la présentation de la transaction.

Le champ 32 contient l'identifiant de la banque acquéreur.

Sa structure est:

□ BIN banque _____ n6

□ Code banque ______ n5

Champ 33 Format : LLVAR n...11

Identification de l'organisme transmetteur (Forwarding institution identification code).

Le champ 33 identifie les organismes intermédiaires entre l'accepteur et l'acquéreur.

Juillet 2014 21

Снамр 35

Champ 35 Format : LLVAR z...37

Piste ISO 2 (Track 2 data).

Contenu de la piste ISO 2 conformément à la norme ISO 7813.

Champ 37 Format : an12

Numéro de référence d'archivage (Retrieval reference number).

Champ 38 Format : an6

Autorisation, réponse d'identification (Authorization identification response).

Le champ 38 est positionné dans une réponse exclusivement par l'émetteur.

Champ 39 Format : an2

Code réponse (Response code).

Ce champ contient:

- dans un message question : la raison d'une demande,
- dans un message réponse : le résultat de la réponse à la demande.

Toute valeur du champ 39 non définie dans le présent dictionnaire mais conforme à la norme ISO 8583 peut être utilisée dans le cadre d'accords entre utilisateurs.

La liste des codes réponses utilisables est donnée ci-dessous.

Valeur	Description
00	transaction approuvée ou traitée avec succès
02	contacter l'émetteur de carte
03	accepteur invalide
03	conserver la carte
05	
	ne pas honorer
07	conserver la carte, conditions spéciales
08	approuver après identification
10	approuvée partiellement
12	transaction invalide
13	montant invalide
14	numéro de porteur invalide
17	annulation client
20	réponse erronée (erreur dans le domaine serveur)
21	transaction non éxécutée
25	impossible de localiser l'enregistrement dans le fichier
30	erreur de format
31	identifiant de l'organisme acquéreur inconnu
32	transaction partiellement réalisée
33	date de validité de la carte dépassée
34	suspicion de fraude
41	carte perdue
43	carte volée
51	provision insuffisante ou crédit dépassé
54	date de validité de la carte dépassée
56	carte absente du fichier

CHAMP 41

Valeur	Description
57	transaction non permise à ce porteur
58	transaction interdite au terminal
59	suspicion de fraude
60	l'accepteur de carte doit contacter l'acquéreur
61	montant de retrait hors limite
63	règles de sécurité non respectées
68	réponse non parvenue ou reçue trop tard
90	arrêt momentané du système
91	émetteur de cartes inaccessible
94	demande dupliquée
96	mauvais fonctionnement du système
97	échéance de la temporisation de surveillance globale
98	serveur indisponible routage réseau demandé à nouveau
99	incident domaine initiateur

Les valeurs utilisées par les différents services (paiement de proximité, vente à distance,...) ainsi que les actions associées (forçage, blocage,...) sont précisées dans les services.

<u> </u>	namp 41	Format : ans8
ld	entification du système d'acceptation (Card acceptor terminal identification).	
Tr	ansporte le contenu de l'enveloppe 41 fournie lors du téléparamétrage.	
CI	namp 42	Format : ans15
ld	entification de l'accepteur de carte (Card acceptor identification code).	
Tr	ansporte le contenu de l'enveloppe 42 fournie lors du téléparamétrage.	
CI	namp 43	Format : ans40
N	om et adresse de l'accepteur de carte (Card acceptor name/location).	
	om et adresse de l'accepteur de carte (Card acceptor name/location). champ est structuré de la façon suivante :	
	champ est structuré de la façon suivante :	ans38
Le	champ est structuré de la façon suivante :	
Le	champ est structuré de la façon suivante : Nom, ville et région Les données sont séparés par un « anti-slash » (« \ »). Comme tout champ de type « ans » de longueur fixe, la structure « nom\ville\région » est ju	

DUMONT\\75002 (25 blancs) FR

MERCIER\LYON\...... (25 blancs) FR

b)

c)

si ville inconnue

si région inconnue

Juillet 2014 23

CHAMP 44

Champ 44 Format : LLVAR ans...25

Données complémentaires de réponse (Additionnal response data).

Le champ 44 a une structure de type TLV (Type Longueur Valeur).

• Structure des éléments de données :

□ Type d'élément de donnée _

ans2

Туре	Description
AA	Champ erroné
AB	Erreur de sécurité
AC	Conversion de champ
AF	Code activation service
BB	Numéro de téléphone
ВС	Message à destination de l'initiateur de la transaction
CA	Informations relatives au traitement du CVV / CVC
СВ	Informations relatives au contrôle du cryptogramme
RA-ZZ	Réservé pour usage privé

Longueur de la donnée

ans2

Les deux caractères de la longueur ne sont pas compris dans la longueur de la donnée. La longueur est cadrée à droite et complétée par le caractère zéro.

□ Valeur de la donnée.

La variable a le nombre de caractères défini par la longueur.

Les valeurs possibles pour la donnée dépendent du type d'élément de donnée.

Les valeurs de champ 44 possibles sont indiquées dans la liste des types d'éléments de données.

> TYPE = AA : CHAMP ERRONE

Format de la donnée : ans4, 6, 8

Longueur transportée : 4, 6 ou 8

La variable contient :

- le numéro du champ erroné sur 3 caractères,
- éventuellement le type du sous-champ erroné, sur 2 ou 4 caractères, s'il s'agit d'un champ de type TLV, ou la position de début du sous-champ erroné, sur 2 caractères, s'il s'agit d'un champ comportant plusieurs sous-champs consécutifs.

un code précisant s'il s'agit :

1	erreur de valeur
2	erreur de format
3	absence injustifiée d'un champ

Le type AA peut donner des informations sur des champs erronés, dans certains cas de codes réponses :

- champ 39=20 (erreur de sécurité dans le domaine serveur) et champ 39=30 (erreur de format) : le type AA identifie le champ erroné (ainsi qu'éventuellement le sous-champ),
- champ 39=12 (transaction invalide): le type AA peut identifier le champ 001 (bitmap) pour indiquer que la transaction n'a pas été comprise, le champ 003 (code traitement) pour indiquer que le service associé n'est pas ouvert,...
- champ 39=13 (montant invalide): le type AA peut indiquer, dans le cas d'un redressement, quel est le montant invalide (champ 4 ou champ 95),
- champ 39=25 (impossible de localiser l'enregistrement dans le fichier): le type AA peut indiquer, dans le cas d'un redressement, le champ (et sous-champs éventuels) empêchant le rapprochement (champ absent ou erroné),

Le champ 44 peut contenir plusieurs informations de type champ erroné.

CHAMP 44

> TYPE = AB: ERREUR DE SECURITE

Format de la donnée : ans5 Longueur transportée : 5

> TYPE = AC: CONVERSION DE CHAMP

Format de la donnée : ans...21

Longueur transportée : ...21.

Le type AC est utilisé pour donner des informations sur des valeurs de champs ayant été converties : il permet le transport de l'ancienne valeur du champ et du responsable de la conversion.

La variable contient :

le responsable de la conversion sur 1 caractère :

0	e-rsb
1	passerelle Visa
2	passerelle Mastercard
9	autre

- le numéro du champ ayant été converti sur 3 caractères,
- la valeur initiale du champ converti sur n caractères.

Le champ 44 peut contenir plusieurs informations de type conversion de champ.

> TYPE = AF: CODE ACTIVATION SERVICE

Format de la donnée : ans1

Longueur transportée : 1

La donnée permet de déclarer une instruction d'appel, transmise par un système acquéreur à un système d'acceptation :

1	aucune activation d'appel
2	activer Téléparamétrage
3	activer Télécollecte
4	RUF

> TYPE = BB: NUMERO DE TELEPHONE

Format de la donnée : ans...21 Longueur transportée : ...21

La variable contient :

- l'indicatif téléphonique du pays sur 3 caractères (éventuellement précédé par des blancs),
- le numéro de téléphone du correspondant (indicatif régional inclus).

Le type BB peut être utilisé notamment dans le cas d'une procédure d'appel émetteur, pour indiquer un numéro de téléphone à contacter.

> Type = BC: Message a destination de l'initiateur de la transaction

Format de la donnée : ans...21 Longueur transportée : ...21

La variable contient un libellé à destination de l'initiateur de la transaction.

□ Caractère de contrôle _____ ans1

1	Impression
2	Affichage
3	Impression et affichage
4	Impression pour le porteur uniquement
5	Affichage pour le porteur uniquement
6	Impression et affichage pour le porteur uniquement

Снамр 47

7	Impression pour l'accepteur uniquement
8	Affichage pour l'accepteur uniquement
9	Impression et affichage pour l'accepteur uniquement
Α	Impression pour l'accepteur et le porteur
В	Affichage pour l'accepteur et le porteur
С	Impression et affichage pour l'accepteur et le porteur
F	Réservé privé

□ Libellé de la réponse_____ans...20

> Type = CA: Informations relatives au traitement du CVV/CVC

Format de la donnée : ans1 Longueur transportée : 1

ightharpoonup Type = CB: Informations relatives au controle du cryptogramme

Format de la donnée : ans1 Longueur transportée : 1

Champ 47 Format : LLLVAR ans...255

Données complémentaires nationales (Additional data - national).

Le champ 47 a une structure de type TLV (Type Longueur Valeur).

• Structure des éléments de données :

□ Type d'élément de donnée _____ ans2

Pour le protocole CB2A Autorisation, les valeurs possibles pour le type sont :

Туре	Description	Répétabilité
03	Code de données du point de service	
08	Type de site	
20	Conversion de champ par acquéreur (chp 32) ou transmetteur (chp 33)	X
24	Numéro de dossier	
96	SIRET	
97	IDPA	
A0	IDSA	

ngueur de la donnée a	ans2

Les deux caractères de la longueur ne sont pas compris dans la longueur de la variable. La longueur est cadrée à droite et complétée par le caractère zéro.

□ Valeur de la donnée.

La variable a le nombre de caractères défini par la longueur. Les valeurs possibles pour la variable dépendent du type d'élément de donnée.

• Contenu des éléments de données selon leur type :

> TYPE = 03: CODE DE DONNEES DU POINT DE SERVICE

Format de la donnée : an12 Longueur transportée : 12

DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES **CB2A Autorisation**

Juillet 2014 26

CHAMP 47

Contient l'ensemble des données du Point de Service relatives à la capacité du terminal ainsi que son environnement de fonctionnement.

Seule la valeur relative à la capacité de lecture du terminal est significative. Les autres éléments de donnée sont valorisés à « N » ou à toute autre valeur reconnue par la norme ISO 8583 V93.

	Capacité de lecture du terminal	an1
	Précise la capacité nominale du terminal à capturer les données de la carte	
	0 Inconnue	
	1 Manuel, pas de terminal	
	2 Lecteur de piste magnétique	
	Lecteur de carte à microcircuit sans contact contexte puce EMV Lecteur de carte à microcircuit sans contact contexte puce EMV Lecteur de carte à microcircuit sans contact contexte puce EMV	
	4 Lecteur de carte à microcircuit sans contact contexte piste magnétique 5 Lecteur de carte à microcircuit	
	6 Saisie clavier	
	9 Réservé Privé	
	S-Z Réservé Privé	
	Méthode d'authentification du porteur	an1
	Précise la capacité nominale du terminal à authentifier le porteur. (Non utilisé)	
	Capacité du terminal à capturer la carte	an1
	(Non utilisé)	
	Environnement de fonctionnement (RUF)	an1
	Précise si le terminal est sous la surveillance de l'accepteur ainsi que la localisation du termin	al. (Non utilisé)
	Présence du porteur (RUF)	an1
	(Non utilisé)	
_	Présence de la carte (RUF)	an1
	(Non utilisé)	
_	Mode de lecture du terminal (RUF)	an1
	Précise la méthode utilisée pour capturer les données de la carte. (Non utilisé)	
	Méthode d'authentification du porteur (RUF)	an1
	Précise la méthode utilisée pour vérifier l'identité du porteur. (Non utilisé)	
	Entité d'authentification du porteur (RUF)	an1
	Précise l'entité qui vérifie l'identité du porteur. (Non utilisé)	
_	Capacité d'écriture sur la carte (RUF)	an1
	(Non utilisé)	
_	Capacité d'impression / affichage du terminal (RUF)	an1
	Précise la capacité du terminal à imprimer ou afficher des messages. (Non utilisé)	
_	Capacité de lecture du code confidentiel (RUF)	an1
	Précise la longueur du code confidentiel supportée par le terminal. (Non Utilisé)	
	Type = 08: Type de site	

Format de la donnée : ans...8

Longueur transportée : ...8

Cette donnée fait partie de l'unité de vente. Elle permet la localisation d'un point de vente (cf. SICB).

Volume 2 Version Regroupée

DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES CB2A Autorisation

Juillet 2014

CHAMP 49

	Type - 20 ·	CONVERSION DE CHAMP PAR ACQUEREUR OU TRANSMETTEUR
_	IYPE=ZU.	GUNVERSION DE CHAMP PAR ACQUEREUR OU TRANSMETTEUR

Format de la donnée : ans... Longueur transportée : variable

La variable contient :

- le numéro du champ converti codé sur 3 caractères,
- la valeur initiale du champ converti codée sur n caractères.

Si un même champ subit plusieurs conversions, seule la première alimente le champ 47 type 20.

Le champ 47 peut contenir plusieurs informations de type conversion de champ (informations relatives à des champs différents).

> Type = 24: Numero de dossier

Format de la donnée : anp12 Longueur transportée : 12

Référence une facture de location et identifiée comme telle par le responsable de l'archivage (acquéreur ou accepteur sous la responsabilité de l'acquéreur). Ce champ est identique pour les différentes demandes d'autorisation liées à cette facture.

> TYPE = 96 : SIRET

Format de la donnée : ans14 Longueur transportée : 14

\succ TYPE = 97: IDPA

Format de la donnée : ans8 Longueur transportée : 8

> TYPE = A0: IDSA

Format de la donnée : ans8 Longueur transportée : 8

Champ 49 Format : n3

Code monnaie de la transaction (Currency code, transaction).

Indique la monnaie utilisée pour exprimer le montant de la transaction défini dans le champ 4. C'est le code monnaie locale de l'acquéreur ou du lien d'origine de la transaction.

La liste des codes figure dans le document ISO 4217.

Pour information

Le code pour l'EURO est 978.

Champ 53 Format : n16

Informations liées à la sécurité (Security related control information).

Le champ 53 contient des informations nécessaires à l'exploitation des données liées à la sécurité contenues dans le message.

Non utilisé	 quarte	et '	1

□ Vérifications utilisées par le demandeur _____ quartet 2

28

Seul l'élément 'Vérifications effectuées par le demandeur' du champ 53 est actuellement utilisé. Les valeurs peuvent être:

0	code confidentiel non contrôlé par le demandeur
1	code confidentiel contrôlé et correct
2	code confidentiel contrôlé et incorrect
3	code confidentiel contrôlé et incorrect, nombre maximal d'essais atteint

ב	Non utilisé	quartet 3 à 10	6
_		 qualitation a .	•

Format: LLLVAR ans...120 Champ 54

Montants supplémentaires (Amounts, additional)

Ce champ contient un maximum de six éléments de donnée s. Chaque élément de données se décompose en quatre parties de longueurs fixes définies ci-dessous.

n2 Type de compte _

Valeur	Description Description
00	Transaction sans particularité de débit
30	Transaction à crédit.

Type de montant n2

Valeurs	Description
57	Montant d'origine

Un type de montant peut être présent dans plusieurs éléments de données.

Code monnaie n3 La liste des codes figure dans le document ISO4217. La liste utilisée est la liste numérique.

(x+n12) an13

Le 'x' du format décrit le sens du montant (D ou C).

Champ 55 Format: LLLVAR b...255

Données liées aux cartes à microcircuit (Integrated circuit card system related data)

Le champ 55 est utilisé pour le transport de toutes les données liées au microcircuit (exemple : les données nécessaires dans le cadre de l'acceptation de cartes EMV ou B4-B0').

En ce qui concerne EMV :

- les données sont transportées en binaire sans aucune transcodification,
- les formats des données indiqués sont repris des spécifications EMV.

□ Type d'élément de la donnée _ b2

Туре	Description	Répét.
	Données spécifiques EMV	
0056	Données équivalentes à la piste ISO1 lues en mode sans contact	
0057	Track 2 equivalent data	
0071	Issuer Script Template1	X
0072	Issuer Script Template2	X

Juillet 2014 29

CHAMP 55

Туре	Description	Répét.	
0082	Application Interchange Profile (AIP)		
0091	Issuer Authentication Data		
0095	Terminal Verification Results (TVR)		
009C	Transaction type		
5F24	Application Expiration Date		
9F03	Amount(Other)		
9F06	Application identifier (AID)		
9F10	Issuer application data		
9F26	Application Cryptogram		
9F27	Cryptogram Information Data		
9F33	Terminal capabilities		
9F34	Cardholder verification method (CVM) results		
9F35	9F35 Terminal Type (Type de Terminal)		
9F36	Application Transaction Counter (ATC)		
9F37			
9F66	Terminal Transaction Qualifiers (TTQ)		
9F6B	Données équivalentes a la piste ISO2 lues en mode sans contact		
9F7C	PF7C Customer Exclusive Data (CED)		
FF00	Issuer script results	X	

Type	Description	Répét.
	Données spécifiques CB	
DF68	Kernel ID utilisé	
DF80	Résultats des traitements effectués sur le microcircuit	X
DF81	Type d'application carte	
DF85	Résultat du traitement du terminal (RTT)	
DF86	Dispositif sans contact	

	Longueur de la donnée	h1
┙.	Longueur de la donnée	D'i

La longueur de la donnée est codée en binaire sur un octet et n'est pas comprise dans le calcul de la longueur de la donnée.

□ Valeur de la donnée.

La variable a le nombre de caractères défini par la longueur.

Les valeurs possibles pour la variable dépendent du type d'élément de donnée.

> Type = 0056: Donnees equivalentes a la piste ISO1 lues en mode sans contact

Format de la donnée : ans...76 Longueur transportée : ...76

Contient les éléments de données équivalents à la piste ISO1 (telle que définie dans la norme ISO 7813) et contenus dans une application microcircuit sans contact.

Les séparateurs de champ sont conservés. Les délimiteurs de début et de fin ainsi que le caractère de contrôle LRC ne doivent pas être transmis.

Le champ 55 type 0056 contient les données équivalentes à la piste ISO1 dans leur intégralité, telles qu'elles ont été lues en mode sans contact.

> TYPE = 0057: TRACK 2 EQUIVALENT DATA

Format de la donnée : b...19 Longueur transportée : ...19

Contient les éléments de données équivalents à la piste ISO2 telle que définie dans ISO/IEC 7813, excluant les caractères de début et de fin ainsi que le LRC.

CHAMP 55

➤ TYPE = 0071: ISSUER SCRIPT TEMPLATE 1

Format de la donnée : b...128 Longueur transportée : ...128

Contient des données propres à l'émetteur transmises au microcircuit **avant** l'exécution de la **seconde** commande "Generate AC".

Cette donnée peut être notamment composée d'une ou plusieurs données 'Issuer Script Command' (tag 86), utilisées unitairement dans le dialogue Terminal-Carte.

ATTENTION : Cette donnée est répétable. Cependant la longueur totale de l'ensemble des occurences de ces données ne doit pas dépasser 128 octets. Dans ce cas précis, la longueur d'une occurrence ne se limite pas à la seule longueur de la valeur mais à la longueur totale de la structure TLV i.e.

nb occurrences * 3 (3 octets pour le type et la longueur) + ∑longueur valeur ≤ 128.

> Type = 0072: ISSUER SCRIPT TEMPLATE 2

Format de la donnée : b...128 Longueur transportée : ...128

Contient des données propres à l'émetteur transmises au microcircuit **après** l'exécution de la **seconde** commande "Generate AC".

Cette donnée peut être notamment composée d'une ou plusieurs données 'Issuer Script Command' (tag 86), utilisées unitairement dans le dialogue Terminal-Carte.

ATTENTION : Cette donnée est répétable. Cependant la longueur totale de l'ensemble des occurences de ces données ne doit pas dépasser 128 octets. Dans ce cas précis, la longueur d'une occurrence ne se limite pas à la seule longueur de la valeur mais à la longueur totale de la structure TLV i.e.

nb occurrences * 3 (3 octets pour le type et la longueur) + ∑longueur valeur ≤ 128.

> Type = 0082: Application Interchange Profile (AIP)

Format de la donnée : b2 Longueur transportée : 2

Indique les fonctions spécifiques de l'application microcircuit (information fournie par la carte).

> Type = 0091: Issuer Authentication Data

Format de la donnée : b8...16 Longueur transportée : 8...16

Données transmises à la carte pour l'authentification de l'émetteur.

> Type = 0095: Terminal Verification Results (TVR)

Format de la donnée : b5 Longueur transportée : 5

Résultat des différents contrôles effectués par le système d'acceptation.

> TYPE = 009C: TRANSACTION TYPE

Format de la donnée : n2 Longueur transportée : 1

Contient le type de transaction utilisé pour un "Application Usage Control" (Application Usage Control (AUC) concept EMV correspondant au code service). La correspondance entre les valeurs privées du champ 3 et leur équivalent à renseigner dans la donnée « transaction Type» (champ 55 type 009C) est la suivante:

Valeur privée du champ 03		Valeur correspondante du champ 55 type 009C	
11	quasi-cash	00	achat de biens ou de services
17	retrait guichet	01	retrait
28	retour quasi-cash	20	crédit : retours

Juillet 2014 31

CHAMP 55

> Type = 5F24: Application Expiration Date

Format de la donnée : n6 (YYMMDD) Longueur transportée : 3

Contient la date de fin de validité de l'application carte EMV.

> TYPE = 9F03: AMOUNT OTHER

Format de la donnée : n12 Longueur transportée : 6

Ce type peut contenir le montant secondaire associé à une transaction (pour le Cash back par exemple).

> Type = 9F06: Application Identifier (AID)

Format de la donnée : b5...16 Longueur transportée : 5...16.

Contient l'identifiant de l'application carte (cf ISO 7816-5).

> Type = 9F10: Issuer Application Data (IAD)

Format de la donnée : b...32 Longueur transportée : ...32

Contient les données que l'émetteur désire voir remonter dans les messages d'autorisation.

> Type = 9F26: Application Cryptogram

Format de la donnée : b8 Longueur transportée : 8

Certificat retourné par le microcircuit en réponse à une commande de génération de cryptogramme. Ce certificat permet d'authentifier la carte.

> Type = 9F27: Cryptogram Information Data

Format de la donnée : b1 Longueur transportée : 1

Code indiquant le type de certificat retourné par le microcircuit et l'action à réaliser par le système d'acceptation.

> TYPE = 9F33: TERMINAL CAPABILITIES

Format de la donnée : b3 Longueur tranportée : 3

Indique toutes les capacités du terminal sous forme de tableau de bits.

> Type = 9F34: CARDHOLDER VERIFICATION METHOD (CVM) RESULTS

Format de la donnée : b3 Longueur transportée : 3

Indique le résultat de la dernière méthode d'authentification du porteur de la carte.

DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES CB2A Autorisation

Juillet 2014 32

CHAMP 55

➤ TYPE = 9F35 : TERMINAL TYPE (TYPE DE TERMINAL)

Format de la donnée : n2 Longueur transportée : 1

Code indiquant l'environnement d'un système d'acceptation, ses capacités en communication et ses contrôles opérationnels.

> Type = 9F36: Application Transaction Counter (ATC)

Format de la donnée : b2 Longueur transportée : 2

Indique le numéro de la transaction traitée'par l'application carte (Compteur incrémenté par le microcircuit).

> TYPE = 9F37: UNPREDICTABLE NUMBER

Format de la donnée : b4 Longueur transportée : 4

Variable unique associée à la génération de l'ARQC (élément discriminant).

> Type = 9F66: Terminal Transaction Qualifiers (TTQ)

Format de la donnée : structure Longueur transportée : 4

Etat du terminal lors de la transaction.

> TYPE = 9F6B: Donnees equivalentes a la piste ISO2 lues en mode sans contact

Format de la donnée : b...19 Longueur transportée : ...19

Contient les éléments de données équivalents à la piste ISO2 (telle que définie dans la norme ISO 7813) et contenus dans une application microcircuit sans contact.

Les séparateurs de champ sont conservés. Les délimiteurs de début et de fin ainsi que le caractère de contrôle LRC ne doivent pas être transmis.

Le champ 55 type 9F6B contient les données équivalentes à la piste ISO2 dans leur intégralité, telles qu'elles ont été lues en mode sans contact.

Lorsque cette donnée est composée d'un nombre impair de caractères significatifs elle est complétée à droite par un quartet de valeur 'F' hexadécimal.

> TYPE = 9F7C: CUSTOMER EXCLUSIVE DATA (CED)

Format de la donnée : b..32 Longueur transportée : ..32

Contient des données à transmettre à l'émetteur.

➤ TYPE = DF68: KERNEL ID UTILISE

Format de la donnée : b1 Longueur transportée : 1

Identifiant du Kernel utilisé pour le traitement de la transaction.

DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES CB2A Autorisation

Juillet 2014 33

Снамр **58**

➤ TYPE = DF80: RESULTATS DES TRAITEMENTS EFFECTUES SUR LE MICROCIRCUIT

Format de la donnée : n2 Longueur transportée : 1

La variable précise les résultats des traitements effectués par le système d'acceptation sur le microcircuit de la carte.

	SIGNIFICATION
Valeurs	0x : Traitements de base
00	microcircuit traité sans erreur
01	lecteur du microcircuit hors service ou déconnecté
Valeurs	1x : Contrôles du microcircuit sans réponse correcte à la RAZ
10	Pas de réponse à la RAZ

Le champ 55 peut contenir plusieurs informations de type résultats des traitements effectués sur le microcircuit.

> TYPE = DF81: TYPE D'APPLICATION CARTE

Format de la donnée : n1 Longueur transportée : 1

2 EMV

3 Microcircuit sans contact contexte piste

> TYPE = DF85: RESULTAT DU TRAITEMENT TERMINAL(RTT)

Format de la donnée : b5 Longueur transportée : 5

Contient le résultat des différents contrôles effectués par le terminal pour un paiement en mode puce sans contact.

> TYPE = DF86: DISPOSITIF SANS CONTACT

Format de la donnée : b...35 Longueur transportée : ...35

Contient le Facteur de Forme reçu de la puce par le terminal.

Cette donnée est composée :

Sur 2 octets : du tag contenant le facteur de forme

Sur 1 octet : de la longueurJusqu'à 32 octets : de la valeur

> TYPE = FF00: ISSUER SCRIPT RESULTS

Format de la donnée : b...5 Longueur transportée : ...5

Indique le résultat du traitement d'un issuer script.

Juillet 2014 34

CHAMP 58

Champ 58 Format : LLLVAR ans...255

Identification de la machine ayant répondu (Reserved for national use).

Le champ 58 est positionné dans une réponse exclusivement lorsqu'une autorisation a été délivrée par l'émetteur ou son représentantainsi que dans les messages de gestion de réseau.

Champ 59 Format : LLLVAR b...255

Données nationales (Reserved for national use).

□ Type d'élément de la donnée ______ b2

Туре	Description	Répétabilité
	Données normalisées ISO 8583 V93	
0100	Code fonction	
0101	Code raison du message	X
0102	Année de la transaction	

Туре	Description	Répétabilité
	Données spécifiques CB	
0200	Environnement réglementaire et technique de la transaction	
0201	ITP (Identifiant de l'application Terminal)	
0202	Numéro de contrat accepteur	
0203	Numéro logique du système d'acceptation	
0204	Numéro logique du point d'acceptation	
0205	Code pays du système d'acceptation	
0207	Montant cumulé par porteur	
020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	

Type	Description	Répétabilité
	Données liées aux aspects sécuritaires	
0300	Cryptogramme visuel	
0301	Informations relatives au traitement du cryptogramme visuel	

Туре	Description	Répétabilité
	Données liées au commerce électronique	
0400	Identifiant transaction fourni par l'accepteur	
0401	Cryptogramme de commerce électronique	
0407	Type de sécurisation de transaction de commerce électronique	
0409	Informations relatives au traitement de cryptogramme commerce électronique	
0410	Méthode d'authentification porteur utilisée par l'émetteur	
0411	Méthode de calcul du cryptogramme de commerce électronique	
0412	Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement a distance sécurisé	
0413	Mode de sécurisation de la transaction modifié	
0414	Données complémentaires de commerce électronique	
0415	Dénomination du portefeuille numérique	
0416	Indicateur de commerce électronique	

Type	Description	Répétabilité
	Données spécifiques VISA	
0603	Agent Unique Id	

DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES CB2A Autorisation

Juillet 2014

CHAMP 59

Type	Description	Répétabilité
	Données liées au paiement pour la location de biens et services	
0800	Type de facture/procédure	

	Type	Description	Répétabilité	l
		Autres		l
Ī	0805	Services optionnel supportés (domaine accepteur)		l

□ Longueur de la donnée_______b1

La longueur de la donnée est codée en binaire sur un octet et n'est pas comprise dans le calcul de la longueur de la donnée.

□ Valeur de la donnée

La variable a le nombre de caractères défini par la longueur. Les valeurs possibles pour la variable dépendent du type d'élément de donnée.

DONNEES NORMALISEES ISO8583 V93

> Type = 0100: Code fonction (Function code)

Format de la donnée : n3 Longueur transportée : 2

Le code fonction indique le propos spécifique d'un message à l'intérieur de sa classe de messages.

Les valeurs 100 à 199 sont utilisées dans les messages de demandes d'autorisation:

100	Autorisation initiale – montant exact
101	Autorisation initiale – montant estimé
106	Autorisation supplémentaire – montant exact
107	Autorisation supplémentaire – montant estimé
108	Demande de renseignement
163	Facture complémentaire [1.1.A]
164	Facture no-show
180-199	Réservé pour usage privé

Dans le cadre d'une demande d'autorisation « classique », le code fonction utilisé sera 100 (autorisation initiale – montant exact).

> Type = 0101: Code raison du message (Message reason code).

Format de la donnée : n4 Longueur transportée : 2

Le code raison du message fournit au destinataire d'un message de demande d'autorisation ou de redressement la raison ou le but du message.

Les valeurs ci-dessous sont conformes à la norme ISO 8583 V93 (valeurs du « Message reason code »).

Toute autre valeur conforme à la norme peut être utilisée dans le cadre d'accords entre utilisateurs.

Valeur	Description
Les valeurs 150	0 à 1999 indiquent la raison d'un mess. de demande (0100) plutôt que d'avis (0120)
1503	Déclenchement aléatoire par terminal
1506	« on-line » forcé par l'accepteur de carte
1507	« on-line » forcé par le dispositif d'acceptation de carte pour MAJ

Снамр 59

Valeur	Description
1508	« on-line » forcé par le terminal
1509	« on-line » forcé par l'émetteur de carte (code service)
1510	Dépassement seuil d'appel
1511	Soupçons du commerçant
1512	BIN interdit
1513	Carte interdite
1651	Cumul/porteur/application
1652	BIN surveillé
1653	BIN inconnu
1654	N° surveillé
1655	Demande de pré-autorisation [1.1.A]
1656	Forcé par l'émetteur (contrôle de flux)
1657	Monnaie étrangère
1658	Code monnaie ou devise de la transaction inconnu
1659	Carte refusée
1660	Appel suite à un ARQC émis par la carte
1663	Bin refusé
1664	Strictement on-line [1.1.3]
1665	Off-line avec des capacités on-line [1.1.3]
1671	Transaction puce sans contact utilisant les données piste
1776-1999	Réservé privé

Valeur	Description
	Les valeurs 4000 à 4499 indiquent la raison d'un message de redressement (0400)
4000	Annulation par le client
4007	Appareil de l'accepteur de carte incapable d'effectuer la transaction
4200	Décision porteur
4201	Décision terminal
4202	Décision carte
4203	Décision porteur ou terminal
4351-4499	Réservé privé

$T_{YPE} = 0102$:	Annee de la transaction

Format de la donnée : n2 Longueur transportée : 1

Année de réalisation de la transaction. La donnée est remontée en complément du champ 13.

DONNEES SPECIFIQUES CB

> Type = 0200 Environnement Reglementaire / Technique

Format de la donnée : b1 Longueur transportée : 1

Le tableau suivant présente les valeurs pouvant être utilisées dans ce type. Les valeurs non citées sont considérées comme RUF :

Valeur	Description		
- dans le ca	- dans le cas du paiement de proximité :		
10	Paiement de proximité		
- dans le cas du paiement à distance :			
20	Non spécifié		

Снамр 59

Valeur	Description
21	Téléphone
22	Correspondance
24	Réseaux ouverts
25	Télévision
27	Paiement récurrent issu de commande sur réseaux ouverts [1.1.3]
28	Paiement récurrent issu d'autre moyen de commande [1.1.3]
- dans le ca	s du télépaiement :
30	Télépaiement
33	Télévision
- dans le ca	s du paiement sur automate :
41	Paiement par automate de classe I – niveau 1 : ADM
42	Paiement par automate de classe II.1 – niveau 1 : ADM
43	Paiement sur automate à authentification porteur obligatoire
44	Réservé à usage futur
45	Paiement par automate de classe I – niveau 2 : SST
46	Paiement par automate de classe II.1 – niveau 2 : SST
47	Paiement par automate de classe II.2 – niveau 2 : SST
48	paiement sur automate hors contexte CB
49	Paiement par automate de classe I – niveau 3 : LAT
50	Paiement par automate de classe II.1 – niveau 3 : LAT
51	Paiement par automate de classe II.2 – niveau 3 : LAT
52	Réservé à usage futur
53	Réservé à usage futur
54	Paiement sur automate bancaire multiservice de classe I (ADM) [1.1.3]
55	Paiement sur automate bancaire multiservice de classe II.1 (ADM) [1.1.3]
56	Paiement sur automate bancaire multiservice de classe II.2 (ADM) [1.1.3]
57	Paiement par automate de location [1.1.3]
59	Paiement simplifié sur automate – niveau 3 : LAT
- dans le ca	s du quasi-cash :
60	Quasi-cash (correspond au cas standard)
63	Télévision
64	Réseaux ouverts
65	Automate
- valeurs sp	écifiques aux passerelles
75	Retrait guichet
- dans le ca	s de la pré-autorisation :
80	Location [1.1.5]
- valeurs pri	ívées :
90-99	
- dans le ca	s du transfert de fonds :
В0	Transfert de fonds par courrier et téléphone
B1	Transfert de fonds sur réseaux ouverts
B2	Transfert de fonds en proximité
В3	Transfert de fonds sur automate

Rappel:

каррег.			
CLASSIFICATION NATIONALE CB			
Automate de classe I	Automate pour lequel le séquencement des opérations est tel que le montant		
	de la transaction est connu avant la délivrance du bien ou du service		
Automate de classe II – 1	Automate caractérisé par le fait que le montant de la transaction ne peut être connu qu'à la fin des opérations, mais où le montant peut être estimé a priori, soit par l'utilisateur, soit par l'automate en fonction de la demande de l'utilisateur.		
Automate de classe II – 2	Automate caractérisé par le fait que le montant de la transaction ne peut être		
	connu qu'à la fin des opérations et pour lequel l'estimation du montant de la transaction est impossible.		
CLASSIFICATION INTERNATIONALE			
Automate de niveau 1	ADM : demande d'autorisation systématique et contrôle du code confidentiel		
Automate de niveau 2	SST: demande d'autorisation systématique, pas de contrôle du code confidentiel		
Automate de niveau 3	LAT : pas de demande d'autorisation et pas de contrôle de code confidentiel		

DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES CB2A Autorisation

Juillet 2014 38

CHAMP 59

Automate de niveau 4	Vente à bord (non permis en intra-régional)

> TYPE = 0201: ITP (IDENTIFIANT DE L'APPLICATION TERMINAL)

Format de la donnée : n12 Longueur transportée : 6

Code constructeur	n3
Version des spécifications de référence	n3
Modèle d'équipement	n3
Version du logiciel applicatif interbancaire	n3

> TYPE = 0202: NUMERO DE CONTRAT ACCEPTEUR

Format de la donnée : n7 Longueur transportée : 4

➤ TYPE = 0203: NUMERO LOGIQUE DU SYSTEME D'ACCEPTATION

Format de la donnée : n3 Longueur transportée : 2

> TYPE = 0204: NUMERO LOGIQUE DU POINT D'ACCEPTATION

Format de la donnée : n3 Longueur transportée : 2

> Type = 0205: Code pays du systeme d'acceptation

Format de la donnée : n3 Longueur transportée : 2

Code identifiant le pays du système d'acceptation. Sa codification doit être conforme à la norme ISO 3166 dont la représentation numérique sur trois caractères est retenue.

> TYPE = 0207: MONTANT CUMULE PAR PORTEUR

Format de la donnée : n12 Longueur transportée : 6

Cette donnée contient, pour un porteur, le cumul des montants de toutes les transactions de débit abouties, transaction en cours incluse, (cumul des montants en monnaie de la transaction ou avec sa contre valeur) pour une même application. Le montant est exprimé dans la monnaie du montant de la transaction en cours.

> TYPE = 020B: TYPE D'APPLICATIF DU SYSTEME D'ACCEPTATION (TASA)

Format de la donnée : b5...16 Longueur transportée : 5...16

Donnée technique permettant l'identification de l'applicatif du système d'acceptation à l'origine du message. Sa structure est inspirée de l'AID ISO 7816-5.

Il est composé:

Valeurs : Toute valeur en conformité avec ISO 7816-5

□ Identifiant du type d'applicatif ______b...11

Valeurs : Toute valeur en conformité avec ISO 7816-5

CHAMP 59

Dans le domaine CB, la longueur de ce champ est 7.

Dans le cadre CB, les valeurs retenues sont :

- Identifiant déposé du fournisseur d'applicatif :
- Identifiant du type d'applicatif :

A00000042

les valeurs, limitées à b2, sont reprises ciaprès :

Octet 1	
00	Non spécifié (2)
20	EMV / piste ISO2 (1)
40-80	valeurs privées

Octet 2				
10	Paiement de proximité			
20	Vente à distance	non spécifié		
21		téléphone		
22		correspondance		
24		réseaux ouverts		
25		télévision		
30	Télépaiement	non spécifié		
33		télévision		
41	Paiement par automate	de classe I	niveau 1 : ADM	
42		de classe II.1	niveau 1 : ADM	
43		Paiement sur automate à obligatoire	a authentification porteur	
44		Réservé à usage futur		
45		de classe I	niveau 2 : SST	
46		de classe II.1	niveau 2 : SST	
47		de classe II.2	niveau 2 : SST	
48		paiement sur automate hor	s contexte CB	
49		de classe I	niveau 3 : LAT	
50		de classe II.1	niveau 3 : LAT	
51		de classe II.2	niveau 3 : LAT	
52		Réservé à usage futur		
53	1	sans équivalence CB	niveau 4	
54	Paiement sur automate ba	ancaire multiservice [1.1.3]		
57	Paiement par automate de	e location [1.1.3]		
60	Quasi-cash	quasi-cash (correspond au	cas standard)	
63		télévision		
64]	réseau ouvert		
65		automate		
75	Retrait	retrait guichet		
80	Pré-autorisation/Location	[1.1.5]		
85-89				
90-99	Valeurs privées			
B0-F9	RUF			

⁽¹⁾ Dans le cadre du paiement pour la location de biens et services la valeur 20 est utilisée lorsque l'applicatif permet la capture des données puce et piste et éventuellement permet aussi la saisie manuelle des données porteur.

⁽²⁾ Dans le cadre du paiement pour la location de biens et services la valeur 00 est utilisée lorsque l'applicatif ne permet que la saisie manuelle des données porteur.

Juillet 2014

CHAMP 59

DONNEES LIEES AUX ASPECTS SECURITAIRES

 $T_{YPE} = 0300$: **CRYPTOGRAMME VISUEL** Format de la donnée : Structure Longueur transportée: 1, 3 ou 4 Information sur la présence du cryptogramme visuel n1 Le cryptogramme visuel n'est pas remonté par le commerçant Le cryptogramme visuel est présent. Le cryptogramme visuel était présent sur la carte du porteur, mais illisible (donc non remonté) 9 Le porteur a informé le commerçant que le cryptogramme visuel n'était pas imprimé sur sa carte. Valeur du cryptogramme visuel Présent uniquement si la donnée 'Information sur la présence du cryptogramme visuel' vaut 1 (Le cryptogramme visuel est présent). Information sur la vérification du cryptogramme visuel n1 Code réponse de la vérification du cryptogramme visuel demandé Code réponse de la vérification du cryptogramme visuel demandé et 'informations relatives au

> Type = 0301: Informations relatives au traitement du cryptogramme visuel

traitement du cryptogramme visuel' demandé.

Format de la donnée : Structure Longueur transportée : 2

DONNEES LIEES AU COMMERCE ELECTRONIQUE

➤ TYPE = 0400: IDENTIFIANT TRANSACTION FOURNI PAR L'ACCEPTEUR

Format de la donnée : b20 Longueur transportée : 20

Contient le numéro qui référence, de manière unique, une transaction VADS. Cet identifiant entre dans certaines méthodes de calcul du cryptogramme de commerce électronique.

> TYPE = 0401: CRYPTOGRAMME DE COMMERCE ELECTRONIQUE

Format de la donnée : b20 Longueur transportée : 20

Contient les données liées au résultat de l'authentification d'une transaction VADS.

> Type = 0407: Type de securisation de transaction de commerce electronique

Format de la donnée : n2 Longueur transportée : 1

Valeur	Type de sécurisation de transaction de commerce électronique		
08	Transaction de commerce électronique non sécurisée		
09	Transaction de commerce électronique sécurisée par tout autre moyen que ceux précisés par les autres valeurs		
20	Vente à distance sécurisée (VADS)		

Снамр **59**

>	$T_{YPE} = 0409$:	INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DU CRYPTOGRAMME COMMERCE ELECTRONIQUE	
	Format de la do	onnée : an1 Longueur transportée : 1	
>	TYPE = 0410:	METHODE D'AUTHENTIFICATION PORTEUR UTILISEE PAR L'EMETTEUR	
	Format de la do	onnée : ans2 Longueur transportée : 2	
	Contient la met	chode d'authentification du porteur utilisée par l'ACS d'un émetteur CB.	
<u> </u>	TYPE = 0411 :	METHODE DE CALCUL DU CRYPTOGRAMME DE COMMERCE ELECTRONIQUE	
	-		
	Format de la do	onnée : an1 Longueur transportée : 1	
		chode de calcul utilisée par l'émetteur pour constituer le cryptogramme de commerce électror identique au tag XML <tx><cavvalgorithm> du message 3D-Secure PARes.</cavvalgorithm></tx>	nique. Sa
>	TYPE = 0412 :	RESULTAT DE L'UTILISATION DE L'ARCHITECTURE DE PAIEMENT A DISTANCE SECURISE	
	Format de la do	onnée : Structure Longueur transportée : 4	
		· ·	
	Décrit le résulta	at des échanges d'une architecture de paiement à distance sécurisé.	
	□ Nomeno	clature	n1
	Indique le	type de codification des résultats d'utilisation de l'architecture de paiement à distance sécuri	sé.
	Valeurs	Description	
	0	CB	
	□ Authent	tification porteur	an1
			aiii
	Valeurs	de l'authentification du porteur (message PARes). Description	
		s d'une nomenclature CB (Résultat de l'authentification du porteur)	
	U	Appel au serveur d'authentification effectué	
	A	Preuve de passage par le serveur d'authentification	
	N	Authentification erronée	
	Y	Authentification réussie, avec cryptogramme	
	Е	Authentification réussie, pas de cryptogramme	
	blanc	Time out sur le serveur d'authentification ou pas d'appel au serveur d'authentification	
	□ Vérifica	tion de l'inscription	b2
		es événements liés à l'inscription du porteur (messages VERes et CRRes). Cette donnée	
		ve dans le cadre de 3D Secure pour une nomenclature CB.	est uniquemen
	Valeurs	Description	
	Bit 16-11	Réservés CB	
	Bit 10	Carte absente du cache du service d'annuaire (CRRes)	
	Bit 9	Carte absente du cache MasterCard (CRRes)	
	Bit 8	Carte absente du cache VISA (CRRes)	
	Bit 7	Carte inscrite (VERes – type 'Y')	
	Bit 6	Time out ou VERes - type 'U' sur Appel à l'ACS	
	Bit 5	Time out ou VERes - type 'U' sur Appel au Directory Server Visa	
	Bit 4	Time out ou VERes - type 'U' sur Appel au Directory Server MasterCard	
		·	

Carte non inscrite ACS (VERes - type 'N')

Bit 3

Снамр 59

Valeurs	Description
Bit 2	Carte non inscrite MasterCard (VERes – type 'N')
Bit 1	Carte non inscrite Visa (VERes – type 'N')

ightharpoonup TYPE = 0413:	MODE DE SECURISATION DE LA TRANSACTION MODIFIE	

Format de la donnée : b1

Longueur transportée : 1

Informe l'accepteur et/ou l'acquéreur CB que le type de sécurisation initialement annoncé pour la transaction a été modifié.

	Valeurs	Description
09 Transaction de commerce électronique sécurisée par tout autre moyen que VADS		Transaction de commerce électronique sécurisée par tout autre moyen que VADS

> TYPE = 0414: DONNEES COMPLEMENTAIRES DE COMMERCE ELECTRONIQUE

Format de la donnée : Structure Longueur transportée : 3..40

□ Nomenclature an1

Valeurs	Description
3	CB

□ Type de la donnée complémentaire _____ an2

Valeurs	Description		
Dans le cas	Dans le cas d'une nomenclature CB		
01	lasterPass (anciennement PPOL)		
02	PEPS		
03	VISA Europe V.me		

□ Valeur de la donnée complémentaire ______ ans..37

Si « Nomenclature » = « 3 » et « Type de la donnée complémentaire » = « 03 », le format est le suivant :

□ Additional Authentication Method _____ an2

Valeur qui identifie la méthode avec laquelle la plateforme V.me de Visa Europe a authentifié la transaction.

Valeurs	Méthode d'authentification utilisée	
01 V.me Authentication		
02	2 Additional 3D-Secure Authentication	
03 Additional 3D-Secure attempted		
04 Additional Mobile phone one-time password		

□ Additional Authentication Reason Code	an2

Indicateur définissant le processus d'authentification réalisée lors de la transaction (1ère utilisation de la carte, authentification additionnelle, acteurs de la demande d'authentification additionnelle).

CHAMP 59

Première utilisation	Moteur de gestion des risques indisponible	Le moteur de gestion des risques demande une authentification supplémentaire	Le porteur demande une authentification supplémentaire	Le commerçant demande une authentification supplémentaire	Pas d'authentification supplémentaire demandée	Authentication Reason Code
					\checkmark	01
				\checkmark		02
			\checkmark			03
			\checkmark	\checkmark		04
		V				05
		\checkmark		\checkmark		06
		\checkmark	\checkmark			07
		\checkmark	\checkmark	\checkmark		08
	\checkmark				\checkmark	09
	√			\checkmark		0A
	√		V			0B
	√		V	√		0C
√					V	11
√				√		12
√			V			13
√			V	√		14
√		V				15
√		V		√		16
√		V	V			17
√		V	V	√		18
√	√				V	19
√	√			√		1A
√	√		√			1B
√	√		V	$\sqrt{}$		1C

Si « Nomenclature » = « 3 » et « Type de la donnée complémentaire » = « 01 », le format est le suivant :

	Wallet Program Data	an?
_	Wallet Flouralli Data	and

Valeur	Identifiant du portefeuille		
101	MasterPass remote		
102	MasterPass remote NFC Payment		

Si « Nomenclature » = « 3 » et « Type de la donnée complémentaire » = « 02 », le format est le suivant :

□ Additional Authentication Method ______ an:

Valeur qui identifie la méthode avec laquelle la plateforme PEPS a authentifié la transaction.

Valeurs Méthode d'authentification utilisée			
00	Aucune authentification		
01	Mot de passe rejouable (date de naissance, mot de passe, code postal,)		
02 OTP téléphone (SMS, SVI, token,)			
03 OTP sur élément sécurisé software (SEA,)			
04	OTP sur élément sécurisé hardware (CAP, SIM,)		

DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES CB2A Autorisation

Juillet 2014

Снамр 59

□ Additional Authentication Reason Code

an2

Raison de la demande d'authentification

Première utilisation	Moteur de gestion des risques indisponible	Le moteur de gestion des risques demande une authentification forte supplémentaire	Pas d'authentification supplémentaire demandée	Valeur du champ Additionnal Authentication Reason Code
$\sqrt{}$			\checkmark	01
$\sqrt{}$		\checkmark		02
$\sqrt{}$	\checkmark			03
			\checkmark	11
				12
	\checkmark			13

> Type = 0415 : Denomination du portefeuille numerique

Format de la donnée : an2 Longueur transportée : 2

Le tableau suivant présente les valeurs pouvant être utilisées

Valeurs	Description	
02	V.me	
03	MasterPass (anciennement PPOL)	
04	PEPS	

> TYPE = 0416: INDICATEUR DE COMMERCE ELECTRONIQUE

Format de la donnée : an2 Longueur transportée : 2

Indicateur de commerce électronique issu de l'architecture de sécurisation

DONNEES SPECIFIQUES VISA

> TYPE = 0603: AGENT UNIQUE ID

Format de la donnée : an5 Longueur transportée : 5

Permet d'identifier la plateforme qui a traité la transaction.

ĺ	Valeur	Signification
	a9001	Identifiant de « Visa Europe V.me »

CHAMP 70

DONNEES LIEES AU PAIEMENT POUR LA LOCATION DE BIENS ET SERVICES

	_	
Type = 0800 ·	Type de excelles	PROCEDURE

Format de la donnée : n2 Longueur transportée : 1

Valeurs	Description	
1	Facture no-show [1.1.3]	
2	Facture pré-autorisée [1.1.3]	
3	Facture complémentaire [1.1.3]	
5	Facture cumul [1.1.3]	
6	Paiement récurrent, premier paiement [1.1.3]	
7	Paiement récurrent, autre paiement [1.1.3]	

AUTRES

> Type = 0805: Services Optionnels Supportes (domaine accepteur)

Format de la donnée : b2 Longueur transportée : 2

Bitmap décrivant les services supportés par l'accepteur. Plusieurs combinaisons de bits sont possibles. Un bit est positionné lorsque le service est supporté.

Valeur	Description
Bits 16-4	Réservés CB
Bit 3	Redressement
Bit 2	Réservé CB
Bit 1	Autorisation partielle

Champ 70 Format: n3

Code gestion de réseau (Network management information code).

Dans un message 0800 (message de gestion de réseau), les valeurs possibles du champ 70 sont :

Valeur	Description
001	Ouverture de dialogue (sign-on)
002	Fermeture de dialogue (sign-off)
301	Test d'écho

Champ 90 Format: n42

Eléments de données originaux (Original data elements).

Utilisé lors des demandes de redressement afin d'identifier la transaction origine (autorisation à annuler ou à modifier). Tous les éléments du champ doivent être obligatoirement renseignés.

□ Identifiant du message. _____ quartets 1 à 4

46

Снамр 95

Valeu		
0100	·	
	d'audit.	quartets 5 à 10
	champ 11 de la demande d'autorisation initiale.	
■ Date et h	neure de transmission de l'autorisation	quartets 11 à 20
Valeur : c	champ 7 de la demande d'autorisation initiale.	
☐ Identifiar	nt de l'organisme acquéreur de l'autorisation	quartets 21 à 31
Valeur : c	champ 32 de la demande d'autorisation initiale, complété à gauche	e par des zéros.
☐ Réservé	Usage Futur	quartets 32 à 42
Valeur : z	zéros.	
Champ 95		Format : an42
Montant de	remplacement (Replacement amounts).	
Sert à indiqu	uer dans une transaction de redressement le montant effectivemen	t servi au porteur.
l Nouveau	u montant	an12
⊃ Pásarvá	Usage Futur	an30
7 1/6261 16	est exprimé dans la monnaie précisée par le champ 49.	
e montant e		Format : LLLVAR ans255
Le montant e		Format : LLLVAR ans255
Le montant e Champ 112 Données Tra	2	
Champ 112 Connées Tra	2 ransferts de Fonds	
Champ 112 Connées Tra	zansferts de Fonds ontient l'ensemble des données nécessaires à la gestion des trans	ferts de fonds.
Champ 112 Connées Tra Ce champ co Type d'é Type 01	ransferts de Fonds contient l'ensemble des données nécessaires à la gestion des trans élément de donnée Description Données d'origine de la transaction	ferts de fonds an2
Champ 112 Champ 112 Connées Tra Ce champ co Type d'é Type	ransferts de Fonds ontient l'ensemble des données nécessaires à la gestion des trans élément de donnée Description	ferts de fonds an2
Champ 112 Champ 112 Connées Tra Ce champ co Type d'é Type 01 03	ransferts de Fonds contient l'ensemble des données nécessaires à la gestion des trans élément de donnée Description Données d'origine de la transaction	ferts de fonds. an2 ransfert de fonds
Champ 112 Connées Tra Ce champ co Type d'é Type 01 03 Longueu	ransferts de Fonds contient l'ensemble des données nécessaires à la gestion des trans élément de donnée Description Données d'origine de la transaction Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de te	ferts de fonds. an2 ransfert de fonds
Champ 112 Connées Tra Ce champ co Type d'é Type 01 03 Longueu	ransferts de Fonds ontient l'ensemble des données nécessaires à la gestion des trans élément de donnée Description Données d'origine de la transaction Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de tour de la donnée	ferts de fonds. an2 ransfert de fonds
Champ 112 Champ 112 Connées Tra Ce champ co Type d'é Type 01 03 Longueu Valeur de	ransferts de Fonds ontient l'ensemble des données nécessaires à la gestion des trans élément de donnée Description Données d'origine de la transaction Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de tour de la donnée	ferts de fonds. an2 ransfert de fonds
Champ 112 Connées Tra Ce champ co Type d'é Type 01 03 Longueu Valeur de	ransferts de Fonds ontient l'ensemble des données nécessaires à la gestion des trans elément de donnée Description Données d'origine de la transaction Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de te ur de la donnée le la donnée. 1 : Données d'origine de LA TRANSACTION	ferts de fonds. an2 ransfert de fonds
Champ 112 Champ 112 Connées Tra Ce champ co Type d'é Type 01 03 Longueu Valeur de Format de	ransferts de Fonds ontient l'ensemble des données nécessaires à la gestion des trans elément de donnée Description Données d'origine de la transaction Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de tour de la donnée de la donnée. 1 : Données d'origine de LA TRANSACTION de la donnée : ans299 Longueur tr	ransfert de fonds n2
Champ 112 Champ 112 Connées Tra Ce champ co Type d'é Type 01 03 Longueu Valeur de Format de	ransferts de Fonds contient l'ensemble des données nécessaires à la gestion des trans élément de donnée Description Données d'origine de la transaction Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de tour de la donnée de la donnée. 1 : Donnees d'origine de LA TRANSACTION de la donnée : ans299 Longueur trans sur la personne ou l'entité à l'origine des fonds.	ransfert de fonds n2 ransportée : 299
Champ 112 Champ 112 Connées Tra Ce champ co Type d'é Type 01 03 Longueu Valeur de Format de Information	ransferts de Fonds ontient l'ensemble des données nécessaires à la gestion des trans elément de donnée Description Données d'origine de la transaction Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de tour de la donnée de la donnée. 1 : Données d'origine de LA TRANSACTION de la donnée : ans299 Longueur tr	ransfert de fonds n2 ransportée : 299

DICTIONNAIRE DES CHAMPS DE DONNEES CB2A Autorisation

Juillet 2014

Снамр 112

> Type = 03: Identifiant du type d'application a l'origine de la transaction de transfert de fonds

Format de la donnée : an2

Longueur transportée : 2

Identifie le type d'application à l'origine de la transaction de transfert de fonds.

Valeurs	Description
Nomenclati	ure CB
RE	Transfert de fonds sur récepteur de fonds

GESTION DE RESEAUX

"Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2° et 3° de l'article L.122.5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122.4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335.2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle".

SOMMAIRE

1.	Introduction	3
	1.1. Transaction de Sign-On/Sign-Off	4
	1.2. Transaction test d'écho	
2.	Codes réponse	5
	2.1. Codes réponse pour une transaction Sign-On/Sign-Off	5
	2.2. Codes réponse pour une transaction test d'écho	5
3.	Description des messages	6

1. INTRODUCTION

Le service gestion de réseau est constitué de trois types de transactions de demande, toutes réservées à usage des équipements Grand Commerce :

- · Sign-On,
- · Sign-Off,
- Test d'écho.

L'identifiant du type de message (0800 / 0810) n'est pas suffisant pour différencier ces différents messages. Il faut vérifier la valeur du champ 70 (code gestion de réseau) pour identifier la transaction.

La demande (0800) est toujours à l'initiative de l'équipement Grand Commerce. La réponse (0810) est toujours retournée par le système acquéreur.

NOTA: SPECIFICITES GRANDS COMMERCES

Les Grands Commerces sont des commerçants générant un flux important de transactions d'Autorisation. A ce titre, et pour des raisons de Qualité de Service et de dimensionnement, les Systèmes Acquéreur peuvent mettre en place des accès TRANSPAC spécifiques.

Ces accès, dits "réservés", sont différents des accès, dits "communautaires", mis en œuvre pour accueillir des équipements CB2A Autorisation/EMA et CB2A Autorisation/non EMA.

Pour ces "accès réservés", les équipements Grands Commerces et les Systèmes Acquéreur peuvent réaliser les spécifications de gestion de réseau suivantes :

Activité d'écho (Niveau application) Activité ouverture/fermeture de dialogue (Niveau application)

Temporisateurs TNR, TSI/TSM, TMA (CBcom - Niveau Pseudo-session)

Remarque : Ces spécifications, dans leur globalité, sont optionnelles.

1.1. TRANSACTION DE SIGN-ON/SIGN-OFF

La transaction Sign-On permet de déclarer de façon applicative une ouverture de dialogue. La transaction Sign-Off permet de déclarer de façon applicative une fermeture de dialogue.

Entre ces deux transactions un dialogue est établi, au cours duquel peuvent être échangées des transactions d'autorisation et de test d'écho.

Outre la fonction d'ouverture de dialogue, ces messages transportent des données permettant l'identification mutuelle des partenaires.

Identifiant du type de message :

- message question = demande de gestion de réseau : 0800
- message réponse = réponse à la demande de gestion de réseau : 0810

Le code gestion de réseau (champ 70) permet d'identifier le message :

transaction sign-on : champ 70 = 001
transaction sign-off : champ 70 = 002

1.2. TRANSACTION TEST D'ECHO

L'activité d'écho est utilisée par l'équipement Grand Commerce pour s'assurer de la disponibilité du Point d'Accès et de la connexion avec celui-ci.

Cette transaction de gestion de réseau est composée des messages suivants :

- 0800 demande 'test d'écho', émise par l'équipement Grand Commerce
- 0810 réponse au message de demande 'test d'écho', émise par le système acquéreur.

La valeur '301' du champ 70 (code gestion de réseau) permet d'identifier la transaction

Suite à la réception d'un message de demande d'écho (0800), le Système Acquéreur émet une réponse par un message de réponse (0810) comportant un code réponse (champ 39). La valeur '00' signifie que le service est offert.

Sur réception d'une réponse (0810) comportant un champ 39 de valeur différente de '00', l'équipement Grand Commerce doit couper la connexion.

Sur absence de réponse dans un délai imparti (cf. CBcom, timer TNR), le système accepteur peut émettre à nouveau la demande ou couper la connexion.

2. CODES REPONSE

Un code réponse (champ 39) retourné dans un message réponse induit une action ou un traitement pour celui qui le reçoit. Seuls les codes réponses significatifs et utilisés sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

2.1. CODES REPONSE POUR UNE TRANSACTION SIGN-ON/SIGN-OFF

N°	Libellé
00	transaction approuvée ou traitée avec
	succès
	transaction invalide
30	erreur de format
31	identifiant de l'organisme acquéreur
	inconnu
90	arrêt momentané du système
96	mauvais fonctionnement du système

Pour les actions à entreprendre, se référer aux spécifications des manuels de référence (MPE v5, MPA v5).

2.2. CODES REPONSE POUR UNE TRANSACTION TEST D'ECHO

N°	Libellé
00	transaction approuvée ou traitée avec
	succès
12	transaction invalide
30	erreur de format
31	identifiant de l'organisme acquéreur
	inconnu
58	transaction interdite au terminal
90	arrêt momentané du système
96	mauvais fonctionnement du système

Pour les actions à entreprendre, se référer aux spécifications des manuels de référence (MPE v5, MPA v5).

3. DESCRIPTION DES MESSAGES

Juillet 2014

6

Légende des tableaux :

Le terme "Transaction" s'entend comme l'ensemble "question et réponse". Le terme "Message" renvoie soit à une question, soit à une réponse.

Conditions de présence des champs

- X Obligatoire
- Conditionnel : la condition rendant ce champ obligatoire est précisée par une note (nn) ; dans les autres cas, il est facultatif
- **F** Facultatif
- . Champ pouvant être présent mais non traité par le destinataire

non utilisable Champ non défini dans la norme.

Contenu du champ

- **S** Valeur spécifique au message
- Q Valeur égale à la valeur de la question
- QI Valeur égale à la valeur de la question initiale
- RI Valeur égale à la valeur de la réponse initiale

Remarque:

Tous les champs non définis dans CB2A Autorisation mais conformes à la norme ISO 8583 (v87) peuvent être utilisés.

Version Regroupée Page : T 1

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande de test d'écho : 0800 B: Réponse à demande de test d'écho : 0810

N°	Définition	A	В
1	Présence deuxième bit map	X	X
7	Date et heure de transmission	XS	XS
11	Numéro d'audit	XS	XQ
32	Identification de l'organisme acquéreur	F	FQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	CQ(9)
39	Code réponse		XS
41	Identification du système d'acceptation	C(35)	FQ
42	Identification de l'accepteur de carte	F	CQ(9)
44	Données complémentaires de réponse	•	C(2)
AA	Champ erroné		C(19)
BB	Numéro de téléphone		FS
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction		FS
58	Identification de la machine ayant répondu		FS
70	Code gestion de réseau	X	XQ

Version Regroupée Page : T 2

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Sign-on / Sign-off : 0800 B: Réponse au Sign-on / Sign-off : 0810

N°	Définition	A	В
1	Présence deuxième bit map	X	X
7	Date et heure de transmission	XS	XS
11	Numéro d'audit	XS	XQ
32	Identification de l'organisme acquéreur	F	FQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	CQ(9)
39	Code réponse		XS
41	Identification du système d'acceptation	C(35)	FQ
42	Identification de l'accepteur de carte	C(15)	CQ(9)
44	Données complémentaires de réponse		C(2)
AA	Champ erroné		C(19)
BB	Numéro de téléphone		FS
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction		FS
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)
96	SIRET	C(29)	FQ
A0	IDSA	C(29)	FQ
58	Identification de la machine ayant répondu		F
59	Données nationales	C(2)	C(2)
0202	Numéro de contrat accepteur	C(15)	FQ
0203	Numéro logique du système d'acceptation	C(15)	XQ
70	Code gestion de réseau	XS	XQ

Version Regroupée Page : T 3

N°	COMMENTAIRES
2	voir liste des types
9	obligatoire si présent dans demande, absent sinon
15	obligatoire si "identification de l'organisme transmetteur" absent
19	obligatoire si "code réponse"=30, facultatif si "code réponse"=12
21	Obligatoire si intermédiaire(s) entre accepteur et acquéreur, absent sinon
29	obligatoire si disponible, absent sinon
35	obligatoire si téléparamétré, absent sinon

PAIEMENT DE PROXIMITE PAIEMENT SUR AUTOMATE

"Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2° et 3° de l'article L.122.5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122.4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335.2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle".

SOMMAIRE

1.	Introduction
	1.1. Présentation
2.	Codes réponse
	2.1. Codes réponse pour une demande d'autorisation de paiement de proximité
	2.2. Codes réponse pour une demande d'autorisation de paiement sur automate
	2.3. Codes réponse pour une demande de redressement de paiement de proximité / paiement sur automate
	2.4. Codes réponse pour une réponse à une demande de redressement de paiement de proximité / paiement sur automate
3.	Spécificités du paiement pour la location de biens et services
J.	3.1. Transaction de demande d'autorisation en mode paiement de proximité
4.	Spécificités du paiement en mode sans contact
••	4.1. Transaction en mode sans contact microcircuit EMV
	4.2. Transaction en mode sans contact piste
5.	Spécificités du redressement et de l'autorisation partielle
Ο.	5.1. Précisions sur la valorisation des données
	5.1.1. Champ 4, 54 et 95
	5.1.2. Champ 3 dans les messages 0400 / 0401
	5.1.3. Champ 4 dans les messages 0110
	5.1.4. Champ 4 dans les messages 0400
	5.1.5. Champ 54 dans les messages 0110
	5.1.6. Champ 95 dans les messages 0400
6.	Description des messages

1. INTRODUCTION

Ce service décrit :

- Le paiement de proximité
- · Le paiement sur automate standard
- Le paiement sur automate bancaire multiservice
- Le paiement sur automate de location
- Le paiement pour la location de biens et de services en mode proximité

1.1. PRESENTATION

Ce service permet:

- de demander une autorisation de paiement sans contrôle de code confidentiel en ligne,
- d'obtenir la réponse à cette demande (accord pour le paiement ou motif du refus),
- de redresser une autorisation préalablement accordée pour informer l'émetteur du montant final de la transaction,
- d'obtenir une réponse à cette demande de redressement

Identifiant du type de message :

- message question = demande d'autorisation : 0100
- message réponse = réponse à la demande d'autorisation : 0110
- message question = demande de redressement d'autorisation : 0400
- message question = demande de répétition de redressement d'autorisation : 0401
- message réponse = réponse à la demande de redressement d'autorisation : 0410

2. CODES REPONSE

Un code réponse (champ 39) retourné dans un message réponse induit une action ou un traitement pour celui qui le reçoit. Seuls les codes réponses significatifs et utilisés sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

2.1. CODES REPONSE POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE PAIEMENT DE PROXIMITE

N°	Libellé				
00	transaction approuvée ou traitée avec				
	succès				
02	contacter l'émetteur de carte				
03	commerçant invalide				
04	conserver la carte				
05	ne pas honorer				
07	conserver la carte, conditions spéciales				
80	approuver après identification du porteur				
12	transaction invalide				
13	montant invalide				
14	numéro de porteur invalide				
15	émetteur de carte inconnu				
17	annulation client				
19	répéter la transaction ultérieurement				
20	réponse erronée (erreur dans le domaine				
	serveur)				
30	erreur de format				
31	identifiant de l'organisme acquéreur				
	inconnu				
33	date de validité de la carte dépassée				
34	suspicion de fraude				
41	carte perdue				
43	carte volée				
51	provision insuffisante ou crédit dépassé				
54	date de validité de la carte dépassée				
56	carte absente du fichier				
57	transaction non permise à ce porteur				
58	transaction interdite au terminal				
59	suspicion de fraude				
60	l'accepteur de carte doit contacter				
	l'acquéreur				
63	règles de sécurité non respectées				
68	réponse non parvenue ou reçue trop tard				
91	émetteur de cartes ou réseau inaccessible				
94	demande dupliquée				
96	mauvais fonctionnement du système				
97	échéance de la temporisation de				
	surveillance globale				
98	serveur inaccessible (positionné par le				
	serveur)				

Pour les actions à entreprendre, se référer aux spécifications du MPE V5.

2.2. CODES REPONSE POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE PAIEMENT SUR AUTOMATE

N°	Libellé				
00	transaction approuvée ou traitée avec				
	succès				
02	contacter l'émetteur de carte				
03	commerçant invalide				
04	conserver la carte				
05	ne pas honorer				
07	conserver la carte, conditions spéciales				
80	approuver après identification du porteur				
10	approuvée partiellement				
12	transaction invalide				
13	montant invalide				
14	numéro de porteur invalide				
15	émetteur de carte inconnu				
20	réponse erronée (erreur dans le domaine				
	serveur)				
30	erreur de format				
31	identifiant de l'organisme acquéreur				
	inconnu				
33	date de validité de la carte dépassée				
34	suspicion de fraude				
41	carte perdue				
43	carte volée				
51	provision insuffisante ou crédit dépassé				
54	date de validité de la carte dépassée				
56	carte absente du fichier				
57	transaction non permise à ce porteur				
58	transaction interdite au terminal				
59	suspicion de fraude				
60	l'accepteur de carte doit contacter				
	l'acquéreur				
61	montant de retrait hors limite				
63	règles de sécurité non respectées				
68	réponse non parvenue ou reçue trop tard				
91	émetteur de cartes ou réseau inaccessible				
94	demande dupliquée				
96	mauvais fonctionnement du système				
97	échéance de la temporisation de				
00	surveillance globale				
98	serveur inaccessible (positionné par le				
	serveur)				

Pour les actions à entreprendre, se référer aux spécifications du MPA V5.

2.3. CODES REPONSE POUR UNE DEMANDE DE REDRESSEMENT DE PAIEMENT DE PROXIMITE / PAIEMENT SUR AUTOMATE

N°	Libellé				
00	transaction approuvée ou traitée ave succès	C			
17	annulation client				
21	transaction non exécutée (ISO 8583)				
32	transaction partiellement réalisée (ISC 8583)	0			
99	incident domaine initiateur				

2.4. <u>CODES REPONSE POUR UNE REPONSE A UNE DEMANDE DE REDRESSEMENT DE PAIEMENT DE PROXIMITE / PAIEMENT SUR AUTOMATE</u>

N°	Libellé				
00	transaction approuvée ou traitée avec succès				
03	commerçant invalide				
12	transaction invalide				
13	montant invalide				
14	numéro de porteur invalide				
15	émetteur de carte inconnu				
20	réponse erronée (erreur dans le domaine serveur)				
25	impossible de localiser l'enregistrement dans le fichier				
30	erreur de format				
31	identifiant de l'organisme acquéreur inconnu				
56	carte absente du fichier				
63	règles de sécurité non respectées				
90	arrêt momentané du système				
91	émetteur de cartes ou réseau inaccessible				
94	demande dupliquée				
96	mauvais fonctionnement du système				
97	échéance de la temporisation de surveillance globale				
98	serveur inaccessible (positionné par le serveur)				

3. SPECIFICITES DU PAIEMENT POUR LA LOCATION DE BIENS ET SERVICES

3.1. TRANSACTION DE DEMANDE D'AUTORISATION EN MODE PAIEMENT DE PROXIMITE

Cette transaction permet de demander une autorisation en mode paiement de proximité

La réponse à cette demande permet d'obtenir l'accord pour le paiement ou le motif de refus.

Valeurs caractéristiques :

- champ 22 position 1 et 2 (Mode de lecture du numéro porteur) <> 01
- champ 59 type 0100 (Code fonction) = 101
- champ 59 type 0101 (Code raison) = 1655
- champ 59 type 0200 (ERT) = 80
- champ 59 type 0800 (type de facture/procédure) = 2

4. SPECIFICITES DU PAIEMENT EN MODE SANS CONTACT

4.1. TRANSACTION EN MODE SANS CONTACT MICROCIRCUIT EMV

Valeurs caractéristiques :

- champ 22 position 1 et 2 (Mode de lecture du numéro porteur) = 07
- champ 55 type DF81 (Type d'application carte) = 2
- champ 55 type DF85 (Résultat du traitement terminal) renseigné

4.2. TRANSACTION EN MODE SANS CONTACT PISTE

Valeurs caractéristiques :

- champ 22 position 1 et 2 (Mode de lecture du numéro porteur) = 91
- champ 55 type DF81 (Type d'application carte) = 3
- champ 55 type 0056 (Données équivalentes piste ISO1 lues en mode sans contact) renseigné si la piste ISO1 a été lue
- champ 55 type 9F6B (Données équivalentes piste ISO2 lues en mode sans contact) renseigné si la piste ISO2 a été lue
- champ 59 type 0101 (Code raison du message) = 1671

5. SPECIFICITES DU REDRESSEMENT ET DE L'AUTORISATION PARTIELLE

L'autorisation partielle se réalise en deux étapes :

- Indication dans le message de demande d'autorisation que le terminal commerçant supporte l'autorisation partielle (utilisation du bit n°1 du champ 59 type 0805)
- Autorisation partielle délivrée par l'émetteur

Pour le paiement sur automate, comme le montant de la transaction n'est pas connu avant la distribution du bien, les automates doivent effectuer un redressement dès que le montant réel est connu afin de mettre à jour le plafond de paiement du porteur.

Le bit n°3 du champ 59 type 0805 est utilisé pour indiquer que le système d'acceptation gère le redressement.

5.1. PRECISIONS SUR LA VALORISATION DES DONNEES

5.1.1. Champ 4, 54 et 95

Champ		Autorisation		Redressement		
N°	Libellé du champ	Demande	Réponse	Demande	Réponse	
4	Montant de la transaction	Montant d'autorisation Condition: X	Montant autorisé Condition : X	Montant autorisé Condition : X	Montant autorisé Condition : XQ	
54-57	Montant d'origine		Montant d'autorisation Condition: obligatoire en cas d'autorisation partielle			
95	Montant de remplacement			Montant final de — la transaction Condition : X	Montant final de la transaction Condition : FQ	

5.1.2. Champ 3 dans les messages 0400 / 0401

La valeur du champ 3 est égale à celle de la demande initiale.

5.1.3. Champ 4 dans les messages 0110

- En cas d'autorisation totale, cette valeur doit être égale à celle de la demande
- En cas d'autorisation partielle (champ 39=10), cette valeur doit être égale au montant autorisé.

5.1.4. Champ 4 dans les messages 0400

- En cas d'autorisation totale, cette valeur doit être égale à celle de la demande
- En cas d'autorisation partielle (champ 39=10), cette valeur doit être égale au montant autorisé
- En cas de non réponse à la demande d'autorisation, cette valeur doit être égale à celle de la demande.

5.1.5. Champ 54 dans les messages 0110

- En cas d'autorisation totale, ce champ est absent.
- En cas d'autorisation partielle (champ 39=10), la valeur du « montant » du champ 54 doit être égale à la valeur du champ 4 de la demande.

5.1.6. Champ 95 dans les messages 0400

- Lorsque le montant final de la transaction est égal au montant autorisé (cas d'un redressement nul), cette valeur doit être égale à la valeur du champ 4 (montant de la transaction).
- Lorsque le montant final de la transaction est égal à zéro (cas d'un redressement total), la valeur de ce champ doit être égale à zéro.

6. DESCRIPTION DES MESSAGES

Légende des tableaux :

Le terme "Transaction" s'entend comme l'ensemble "question et réponse". Le terme "Message" renvoie soit à une question, soit à une réponse.

Conditions de présence des champs

- X Obligatoire
- Conditionnel : la condition rendant ce champ obligatoire est précisée par une note (nn) ; dans les autres cas, il est facultatif
- **F** Facultatif
- . Champ pouvant être présent mais non traité par le destinataire

Contenu du champ

- S Valeur spécifique au message
- Q Valeur égale à la valeur de la question
- QI Valeur égale à la valeur de la question initiale
- RI Valeur égale à la valeur de la réponse initiale

Remarque:

Tous les champs non définis dans CB2A Autorisation mais conformes à la norme ISO 8583 (v87) peuvent être utilisés.

Juillet 2014

Version Regroupée Page : T 1

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact

B: Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : **0100**

microcircuit EMV): 0100

C: Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact) : 0110

N°	Définition	A	В	С
1	Présence deuxième bit map	C(1)	C(1)	C(1)
2	Numéro de porteur	X	X	XQ
3	Code de traitement	X	X	XQ
4	Montant de la transaction	X	X	X
7	Date et heure de transmission	C(117)	C(117)	FS
11	Numéro d'audit	XS	XS	XQ
12	Heure locale de la transaction	XS	XS	FQ
13	Date locale de la transaction	XS	XS	FQ
14	Date d'expiration		X	FQ
18	Code activité de l'accepteur	X	X	FQ
22	Mode de lecture du système d'acceptation	X	X	FQ
23	Numéro séquentiel de la carte	C(84)		CQ(84)
25	Conditions de la transaction au point de service	X	X	FQ
27	Longueur du numéro d'autorisation	C(7)	C(7)	
32	Identification de l'organisme acquéreur	X	X	XQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	C(21)	FQ
35	Piste ISO 2	C(12)	C(128)	
37	Numéro de référence d'archivage	F	F	C(79)
38	Autorisation, réponse d'identification			C(10)
39	Code réponse			XS
40	Code de restriction de service			FQ
41	Identification du système d'acceptation	X	X	XQ
42	Identification de l'accepteur de carte	X	X	XQ
43	Nom et adresse de l'accepteur de carte	F	F	FQ
44	Données complémentaires de réponse			C(2)
AA	Champ erroné			C(69)
AB	Erreur de sécurité			C(12)
AC	Conversion de champ			F
AF	Code activation service			F
BB	Numéro de téléphone			F
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction			F
CA	Informations relatives au traitement du CVV/CVC			C(12)
СВ	Informations relatives au contrôle du cryptogramme			C(12)
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)	C(2)
08	Type de site	C(63)	C(63)	FQ
24	Numéro de dossier	C(110)	C(110)	CQ(110)
96	SIRET	C(63)	C(63)	FQ
97	IDPA	C(63)	C(63)	FQ
A0	IDSA	C(63)	C(63)	FQ
49	Code monnaie de la transaction	X	X	XQ
53	Informations liées à la sécurité	X	X	X
54	Montants supplémentaires			C(118)

Version Regroupée Page : T 2

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact

B: Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : **0100**

microcircuit EMV): 0100

C: Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact) : 0110

N°	Définition	A	В	С
57	Montant d'origine			C(115)
55	Données liées aux cartes à microcircuit	C(2)	C(2)	C(2)
0056	Données équivalentes à la piste ISO1 lues en mode sans contact		C(48)	
0057	Track 2 equivalent data	C(84)		
0071	Issuer Script Template1			C(24)
0072	Issuer Script Template2			C(24)
0082	Application Interchange Profile (AIP)	X	C(48)	
0091	Issuer Authentication Data			C(24)
0095	Terminal Verification Results (TVR)	X		
009C	Transaction type	X		
5F24	Application expiration date	X		FQ
9F06	Application Identifier (AID)	X	C(48)	
9F10	Issuer application data	C(84)		
9F26	Application Cryptogram	X		
9F27	Cryptogram Information Data (CID)	X		
9F33	Terminal capabilities	X	C(101)	
9F34	Cardholder Verification Method Results	C(29)		
9F35	Terminal type	C(48)	C(48)	
9F36	Application Transaction Counter (ATC)	X		
9F37	Unpredictable Number	X		
9F66	Terminal transaction qualifiers (TTQ)	C(48)		
9F6B	Données équivalentes à la piste ISO2 lues en mode sans contact	C(48)	C(48)	
9F7C	Customer Exclusive Data (CED)	C(48)		
DF68	Kernel ID utilisé	C(48)	C(48)	
DF80	Résultats des traitements effectués sur le microcircuit	C(127)	C(29)	FQ
DF81	Type d'application carte	X	C(49)	FQ
DF85	Résultat du traitement terminal (RTT)	C(48)		
DF86	Dispositif sans contact	C(48)	C(48)	
59	Données nationales	C(2)	C(2)	C(2)
0100	Code fonction	C(47)	C(47)	FQ
0101	Code raison du message	X	X	FQ
0102	Année de la transaction	XS	XS	CQ(95)
0200	Environnement règlementaire et technique de la transaction	X	X	FQ
0201	ITP (Identifiant de l'application Terminal)	X	X	FQ
0202	Numéro de contrat accepteur	X	X	FQ
0203	Numéro logique du système d'acceptation	X	X	FQ
0204	Numéro logique du point d'acceptation	C(22)	C(22)	FQ
0205	Code pays du système d'acceptation	C(63)	C(63)	FQ
0207	Montant cumulé par porteur	X	X	FQ
020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	X	X	FQ
0800	Type de facture / procédure	C(47)	C(47)	FQ
0805	Services optionnels supportés (Domaine accepteur)	C(3)	C(3)	

Volume 3.2

PAIEMENT DE PROXIMITE / PAIEMENT SUR AUTOMATE

SUR AUTOMATE

Juillet 2014

Page: T 3

Version Regroupée Page : T 3

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question

A: Demande d'autorisation (microcircuit EMV et sans contact

B: Demande d'autorisation (piste et sans contact piste) : **0100**

microcircuit EMV): 0100

initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

C: Réponse à demande d'autorisation (contact et sans contact) : 0110

N°	Définition	A	В	C
112	Données transferts de fonds	C(2)	C(2)	
01	Données d'origine de la transaction	C(94)	C(94)	
03	Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de transfert de fonds	C(94)	C(94)	

Version Regroupée Page : T 4

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande de redressement (contact et sans contact) : 0400/0401 B: Réponse à dem. de r

B: Réponse à dem. de redressement (contact et sans contact) : 0410

N°	Définition	A	В
1	Présence deuxième bit map	C(1)	C(1)
2	Numéro de porteur	XQI	XQ
3	Code de traitement	XQI	XQ
4	Montant de la transaction	X	XQ
7	Date et heure de transmission	XS	FS
11	Numéro d'audit	XS	XQ
12	Heure locale de la transaction	XQI	FQ
13	Date locale de la transaction	XQI	FQ
14	Date d'expiration	CQI(104)	FQ
18	Code activité de l'accepteur	XQI	FQ
22	Mode de lecture du système d'acceptation	XQI	FQ
23	Numéro séquentiel de la carte	CQI(104)	CQ(9)
25	Conditions de la transaction au point de service	XQI	FQ
32	Identification de l'organisme acquéreur	XQI	CQ(131)
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	FQ
37	Numéro de référence d'archivage	CRI(116)	FQ
38	Autorisation, réponse d'identification	CRI(10)	
39	Code réponse	XS	XS
41	Identification du système d'acceptation	XQI	XQ
42	Identification de l'accepteur de carte	XQI	XQ
43	Nom et adresse de l'accepteur de carte	FQI	FQ
44	Données complémentaires de réponse		C(2)
AA	Champ erroné		C(106)
AB	Erreur de sécurité		C(12)
AC	Conversion de champ		F
AF	Code activation service	•	F
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction		F
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)
08	Type de site	CQI(104)	FQ
24	Numéro de dossier	CQI(104)	CQ(9)
96	SIRET	CQI(104)	FQ
97	IDPA	CQI(104)	FQ
A0	IDSA	CQI(104)	FQ
49	Code monnaie de la transaction	XQI	XQ
53	Informations liées à la sécurité	XS	XS
55	Données liées aux cartes à microcircuit	C(2)	C(2)
0095	Terminal Verification Results (TVR)	X	•
9F10	Issuer application data	C(104)	
9F33	Terminal capabilities	XQI	
9F35	Terminal type	CQI(104)	•
9F36	Application Transaction Counter (ATC)	CQI(104)	
9F66	Terminal transaction qualifiers (TTQ)	CQI(104)	•

Version Regroupée Page : T 5

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande de redressement (contact et sans contact) : 0400/0401 B: Réponse à dem. de redressement (contact et sans contact) : 0410

N°	Définition	A	В
9F7C	Customer Exclusive Data (CED)	CQI(104)	
DF68	Kernel ID utilisé	CQI(104)	
DF81	Type d'application carte	CQI(104)	FQ
DF85	Résultat du traitement terminal (RTT)	C(104)	
DF86	Dispositif sans contact	C(104)	
FF00	Issuer script results	C(29)	
59	Données nationales	C(2)	C(2)
0100	Code fonction	CQI(104)	
0101	Code raison du message	XS	FQ
0102	Année de la transaction	XQI	CQ(95)
0200	Environnement règlementaire et technique de la transaction	XQI	FQ
0201	ITP (Identifiant de l'application Terminal)	XQI	
0202	Numéro de contrat accepteur	XQI	FQ
0203	Numéro logique du système d'acceptation	XQI	FQ
0204	Numéro logique du point d'acceptation	CQI(104)	
0205	Code pays du système d'acceptation	CQI(104)	
0207	Montant cumulé par porteur	XQI	FQ
020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	XQI	
90	Eléments de données originaux	XS	FQ
95	Montant de remplacement	X	FQ
112	Données transferts de fonds	C(2)	
01	Données d'origine de la transaction	C(94)	
03	Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de transfert de fonds	C(94)	

Version Regroupée Page : T 6

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande d'autorisation (via centre d'appel) : 0100 B: Réponse à demande d'autorisation via centre d'appel : 0110

N°	Définition	A	В
1	Présence deuxième bit map	C(1)	C(1)
2	Numéro de porteur	X	XQ
3	Code de traitement	X	XQ
4	Montant de la transaction	X	XQ
7	Date et heure de transmission	FS	FS
11	Numéro d'audit	XS	XQ
12	Heure locale de la transaction	XS	FQ
13	Date locale de la transaction	XS	FQ
14	Date d'expiration	X	FQ
18	Code activité de l'accepteur	X	FQ
22	Mode de lecture du système d'acceptation	X	FQ
23	Numéro séquentiel de la carte		CQ(84)
25	Conditions de la transaction au point de service	X	FQ
27	Longueur du numéro d'autorisation	C(7)	
32	Identification de l'organisme acquéreur	X	XQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	FQ
35	Piste ISO 2	C(12)	
37	Numéro de référence d'archivage	F	C(79)
38	Autorisation, réponse d'identification	•	C(10)
39	Code réponse		XS
40	Code de restriction de service	•	FQ
41	Identification du système d'acceptation	X	XQ
42	Identification de l'accepteur de carte	X	XQ
43	Nom et adresse de l'accepteur de carte	F	FQ
44	Données complémentaires de réponse		C(2)
AA	Champ erroné		C(69)
AB	Erreur de sécurité		C(12)
AC	Conversion de champ		F
AF	Code activation service		F
BB	Numéro de téléphone		F
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction		F
CA	Informations relatives au traitement du CVV/CVC		C(12)
СВ	Informations relatives au contrôle du cryptogramme		C(12)
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)
08	Type de site	C(63)	FQ
96	SIRET	C(63)	FQ
97	IDPA	C(63)	FQ
A0	IDSA	C(63)	FQ
49	Code monnaie de la transaction	X	XQ
53	Informations liées à la sécurité	X	X
55	Données liées aux cartes à microcircuit		C(2)
0071	Issuer Script Template1		C(24)

Version Regroupée Page : T 7

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande d'autorisation (via centre d'appel) : 0100 B: Réponse à demande d'autorisation via centre d'appel : 0110

N°	Définition	A	В
0072	Issuer Script Template2		C(24)
0091	Issuer Authentication Data		C(24)
5F24	Application expiration date	•	FQ
DF80	Résultats des traitements effectués sur le microcircuit		FQ
DF81	Type d'application carte	•	FQ
59	Données nationales	C(2)	C(2)
0100	Code fonction	C(47)	FQ
0101	Code raison du message	X	FQ
0102	Année de la transaction	XS	CQ(95)
0200	Environnement règlementaire et technique de la transaction	X	FQ
0201	ITP (Identifiant de l'application Terminal)	X	FQ
0202	Numéro de contrat accepteur	X	FQ
0203	Numéro logique du système d'acceptation	X	FQ
0204	Numéro logique du point d'acceptation	C(22)	FQ
0205	Code pays du système d'acceptation	C(63)	FQ
0207	Montant cumulé par porteur	X	FQ
020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	X	FQ
0300	Cryptogramme visuel	C(11)	

Juillet 2014 Page: T 8

Version Regroupée

N°	COMMENTAIRES
1	obligatoire si un des champs 65 à 128 est renseigné
2	voir liste des types
3	Obligatoire si disponible
7	obligatoire si l'accepteur ne peut recevoir : "Autorisation, réponse d'identification" de 6 caractères
9	obligatoire si présent dans demande, absent sinon
10	obligatoire si autorisation accordée, facultatif sinon
11	obligatoire si transaction via centre d'appels
12	obligatoirement absent
21	Obligatoire si intermédiaire(s) entre accepteur et acquéreur, absent sinon
22	obligatoire pour système grappé / concentré, absent sinon
24	obligatoire si transaction en mode EMV ou sans contact en mode EMV et fourni par émetteur, absent sinon
29	obligatoire si disponible, absent sinon
47	obligatoire si pré-autorisation
48	Obligatoire si disponible pour une transaction sans contact
49	Obligatoire pour une transaction sans contact, absent sinon
63	obligatoire si la donnée a été fournie au système (téléparamétrage), absent sinon
69	obligatoire si "code réponse"=30, facultatif si "code réponse"=12, 13 ou 20, absent sinon
79	obligatoire dans la réponse si présent dans la question (valeur identique à la question) ou si géré par l'acquéreur, absent sinon
84	Obligatoire si présent dans l'application carte, absent sinon
94	Obligatoire pour une transaction de transfert de fonds
95	obligatoire si champ 13 présent, absent sinon
101	Obligatoire pour une transaction sans contact ou si ERT = 80
104	Obligatoire si présent dans la demande initiale
106	Obligatoire si code réponse = 30, facultatif sinon
110	Obligatoire si disponible pour la pré-autorisation
115	Obligatoire en cas d'autorisation partielle
116	Obligatoire si présent dans la réponse initiale
117	Obligatoire si capacité de gérer le redressement
118	Obligatoire si au moins un des types de montants suivants est présent
127	Obligatoire pour une transaction en contact, obligatoire si disponible pour une transaction sans contact
128	Obligatoire pour une transaction en contact, obligatoirement absent pour une transaction sans contact
131	Obligatoire si présent dans la question pour une application en contact et pour une application sans contact si le type DF68 est absent
	dans la demande initiale

VENTE A DISTANCE VENTE A DISTANCE SECURISEE

"Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2° et 3° de l'article L.122.5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122.4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335.2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle".

SOMMAIRE

1.	Introduction	3
2.	Codes réponse	4 4
3.	Spécificités du paiement pour la location de biens et services	5
4.	Spécificités du paiement récurrent	6
5	Description des messages	7

1. INTRODUCTION

Ce service décrit :

- Le paiement à distance standard
- Le paiement à distance sécurisé
- Le paiement récurrent
- Le paiement pour la location de biens et de services en mode VAD

Transaction d'autorisation de paiement à distance

Ce service permet:

- de demander une autorisation de paiement à distance,
- d'obtenir la réponse à cette demande (accord pour le paiement ou motif du refus).

Identifiant du type de message :

- message question = demande d'autorisation : 0100
- message réponse = réponse à la demande d'autorisation : 0110

2. CODES REPONSE

Un code réponse (champ 39) retourné dans un message réponse induit une action ou un traitement pour celui qui le reçoit. Seuls les codes réponses significatifs et utilisés sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

2.1. CODES REPONSE POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE VENTE A DISTANCE

Ν°	Libellé
00	transaction approuvée ou traitée avec
	succès
02	contacter l'émetteur de carte
03	commerçant invalide
04	conserver la carte
05	ne pas honorer
07	conserver la carte, conditions spéciales
80	approuver après identification du porteur
12	transaction invalide
13	montant invalide
14	numéro de porteur invalide
15	émetteur de carte inconnu
20	réponse erronée (erreur dans le domaine
	serveur)
30	erreur de format
31	identifiant de l'organisme acquéreur
	inconnu
33	date de validité de la carte dépassée
34	suspicion de fraude
41	carte perdue
43	carte volée
51	provision insuffisante ou crédit dépassé
54	date de validité de la carte dépassée
56	carte absente du fichier
57	transaction non permise à ce porteur
58	transaction interdite au terminal
59	suspicion de fraude
60	l'accepteur de carte doit contacter
	l'acquéreur
63	règles de sécurité non respectées
68	réponse non parvenue ou reçue trop tard
91	émetteur de cartes ou réseau inaccessible
94	demande dupliquée
96	mauvais fonctionnement du système
97	échéance de la temporisation de
	surveillance globale
98	serveur inaccessible (positionné par le
	serveur)

Pour les actions à entreprendre, se référer aux spécifications du MPE V5.

3. SPECIFICITES DU PAIEMENT POUR LA LOCATION DE BIENS ET SERVICES

3.1. TRANSACTION DE DEMANDE D'AUTORISATION EN MODE VAD

Cette transaction permet de demander une autorisation de paiement en mode VAD

La réponse à cette demande permet d'obtenir l'accord pour le paiement ou le motif de refus.

Identifiant du type de message :

demande: 0100réponse: 0110

Valeurs caractéristisques :

- champ 22 position 1 et 2 (Mode de lecture du numéro porteur) = 01
- champ 59 type 0100 (Code fonction) = 101 (autorisation initiale montant estimé) ou 163 (facture complémentaire)
- champ 59 type 0101 (Code raison) = 1655 dans le message d'initialisation
- champ 59 type 0200 (ERT) = 80
- champ 59 type 0800 (type de facture/procédure) = 2 ou 3
- champ 47 type 24 (numéro de dossier) d'une facture complémentaire (code fonction = 163) devant être égal à celui de la demande initiale.

3.2. DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

Cette transaction permet de demander des renseignements sur un numéro de porteur.

Identifiant du type de message :

demande : 0100réponse : 0110

Valeurs caractéristisques :

- champ 4 (Montant) = 0
- champ 59 type 0100 (Code fonction) = 108 (demande de renseignement)
- champ 59 type 0101 (Code raison) = 1655
- champ 59 type 0200 (ERT) = 80
- champ 59 type 0800 (type de facture/procédure) = 2

4. SPECIFICITES DU PAIEMENT RECURRENT

Une transaction initiale de paiement récurrent sur réseaux ouverts (ERT = 27, type de facture/procédure = 6) doit comporter les données de commerce électronique listées ci-dessous dans la limite de leur condition de présence et de valorisation. Les transactions ultérieures (ERT = 27, type de facture/procédure = 7) ne comportent aucune donnée de commerce électronique.

Les transactions de « paiement récurrent issu d'autre moyen de commande » (ERT = 28) ne comportent aucune donnée de commerce électronique.

Les données de commerce électronique présentes dans le cas d'un paiement récurrent ERT = 27 et type de facture/procédure = 6 sont les champs suivants :

Champ 59 type 0400 : Identifiant transaction fourni par l'accepteur Champ 59 type 0401 : Cryptogramme de commerce électronique

Champ 59 type 0407 : Type de sécurisation de transaction de commerce électronique Méthode d'authentification porteur utilisée par l'émetteur Méthode de calcul du cryptogramme de commerce électronique

Champ 59 type 0412 : Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement à distance sécurisé

Champ 59 type 0413 : Mode de sécurisation de la transaction modifié

5. DESCRIPTION DES MESSAGES

Légende des tableaux :

Le terme "Transaction" s'entend comme l'ensemble "question et réponse". Le terme "Message" renvoie soit à une question, soit à une réponse.

Conditions de présence des champs

- X Obligatoire
- Conditionnel : la condition rendant ce champ obligatoire est précisée par une note (nn) ; dans les autres cas, il est facultatif
- **F** Facultatif
- . Champ pouvant être présent mais non traité par le destinataire **non utilisable** car champ non défini dans la norme.

Contenu du champ

- S Valeur spécifique au message
- Q Valeur égale à la valeur de la question
- QI Valeur égale à la valeur de la question initiale
- RI Valeur égale à la valeur de la réponse initiale

Remarque:

Tous les champs non définis dans CB2A Autorisation mais conformes à la norme ISO 8583 (v87) peuvent être utilisés.

Version Regroupée Page : T 1

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande d'autorisation : 0100 B: Réponse à demande d'autorisation : 0110

N°	Définition	A	В
1	Présence deuxième bit map	C(1)	C(1)
2	Numéro de porteur	XS	XQ
3	Code de traitement	XS	XQ
4	Montant de la transaction	XS	XQ
7	Date et heure de transmission	FS	FS
11	Numéro d'audit	XS	XQ
12	Heure locale de la transaction	XS	FQ
13	Date locale de la transaction	XS	FQ
14	Date d'expiration	XS	FQ
18	Code activité de l'accepteur	XS	FQ
22	Mode de lecture du système d'acceptation	XS	FQ
25	Conditions de la transaction au point de service	XS	FQ
27	Longueur du numéro d'autorisation	C(7)	
32	Identification de l'organisme acquéreur	XS	XQ
33	Identification de l'organisme transmetteur	C(21)	FQ
37	Numéro de référence d'archivage	C(23)	C(79)
38	Autorisation, réponse d'identification		C(10)
39	Code réponse	•	XS
41	Identification du système d'acceptation	XS	XQ
42	Identification de l'accepteur de carte	XS	XQ
43	Nom et adresse de l'accepteur de carte	FS	FQ
44	Données complémentaires de réponse	•	C(2)
AA	Champ erroné		C(69)
AB	Erreur de sécurité	•	C(12)
AC	Conversion de champ		FS
AF	Code activation service		FS
BB	Numéro de téléphone		FS
BC	Message à destination de l'initiateur de la transaction		FS
CA	Informations relatives au traitement du CVV/CVC		C(12)
СВ	Informations relatives au contrôle du cryptogramme		C(12)
47	Données complémentaires nationales	C(2)	C(2)
08	Type de site	C(63)	FQ
24	Numéro de dossier	C(47)	CQ(47)
96	SIRET	C(63)	FQ
97	IDPA	C(63)	FQ
A0	IDSA	C(63)	FQ
49	Code monnaie de la transaction	XS	XQ
53	Informations liées à la sécurité	XS	XS
55	Données liées aux cartes à microcircuit	C(2)	
9F33	Terminal capabilities	C(4)	
59	Données nationales	C(2)	C(2)
0100	Code fonction	C(98)	FQ

Version Regroupée Page : T 2

X: Obligatoire C: Conditionnel F: Facultatif .: Champ non traité S: Valeur spécifique au message Q: Valeur comme la question QI: Valeur comme la question initiale RI: Valeur comme la réponse initiale

A: Demande d'autorisation : 0100 B: Réponse à demande d'autorisation : 0110

N°	Définition	A	В
0101	Code raison du message	XS	FQ
0102	Année de la transaction	XS	CQ(95)
0200	Environnement règlementaire et technique de la transaction	XS	FQ
0201	ITP (Identifiant de l'application Terminal)	XS	FQ
0202	Numéro de contrat accepteur	X	FQ
0203	Numéro logique du système d'acceptation	XS	FQ
0204	Numéro logique du point d'acceptation	C(22)	FQ
0207	Montant cumulé par porteur	X	FQ
020B	Type d'applicatif du système d'acceptation (TASA)	X	FQ
0300	Cryptogramme visuel	C(130)	C(12)
0301	Informations relatives au contrôle du cryptogramme visuel		C(12)
0400	Identifiant transaction fourni par l'accepteur	C(99)	
0401	Cryptogramme de commerce électronique	C(122)	
0407	Type de sécurisation de transaction de commerce électronique	C(17)	
0409	Informations relatives au traitement du cryptogramme commerce électronique		C(12)
0410	Méthode d'authentification porteur utilisée par l'émetteur	C(29)	•
0411	Méthode de calcul du cryptogramme de commerce électronique	C(29)	
0412	Résultat de l'utilisation de l'architecture de paiement à distance sécurisé	C(102)	•
0413	Mode de sécurisation de la transaction modifié		C(29)
0414	Données complémentaires de commerce électronique	C(125)	
0415	Dénomination du portefeuille numérique	C(125)	•
0416	Indicateur de commerce électronique	C(29)	
0603	Agent Unique ID	C(124)	
0800	Type de facture / procédure	C(13)	FQ
112	Données transferts de fonds	C(2)	
01	Données d'origine de la transaction	C(94)	
03	Identifiant du type d'application à l'origine de la transaction de transfert de fonds	C(94)	

Juillet 2014 Page: T 3

Version Regroupée

N°	COMMENTAIRES
1	obligatoire si un des champs 65 à 128 est renseigné
2	voir liste des types
4	Obligatoire si identifiant du type d'applicatif = 20xx
7	obligatoire si l'accepteur ne peut recevoir : "Autorisation, réponse d'identification" de 6 caractères
10	obligatoire si autorisation accordée, facultatif sinon
12	obligatoirement absent
13	obligatoire si ERT=27, 28 ou 80
17	Obligatoire pour une transaction de commerce électronique
21	Obligatoire si intermédiaire(s) entre accepteur et acquéreur, absent sinon
22	obligatoire pour système grappé / concentré, absent sinon
23	obligatoire si pré-autorisation et si géré par accepteur, la valeur est identique pour toutes les transactions liées
29	obligatoire si disponible, absent sinon
47	obligatoire si pré-autorisation
63	obligatoire si la donnée a été fournie au système (téléparamétrage), absent sinon
69	obligatoire si "code réponse"=30, facultatif si "code réponse"=12, 13 ou 20, absent sinon
79	obligatoire dans la réponse si présent dans la question (valeur identique à la question) ou si géré par l'acquéreur, absent sinon
94	Obligatoire pour une transaction de transfert de fonds
95	obligatoire si champ 13 présent, absent sinon
98	obligatoire si transaction de pré-autorisation ou no-show, facultatif sinon.
99	Obligatoire si disponible si champ 59 type 0407 = 20
102	Obligatoire si le type de sécurisation de commerce électronique = 20
122	Obligatoire pour toute transaction 'VADS authentifiée avec preuve ou tentative d'authentification certifiée', absent sinon
124	Obligatoire si le champ 59 type 0415 = 02
125	Obligatoire si utilisation d'un portefeuille numérique, absent sinon
130	Obligatoire sauf si facture complémentaire